

**AUTOHOST**  
**LOCATION**  
 D'AUTOS ET CAMIONS  
 À TRAVERS LA PROVINCE

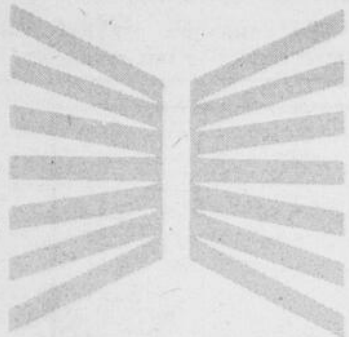
- Montréal et banlieue
- Québec et banlieue
- Ste-Agathe
- Val d'Or, Rouyn, Amos
- Tous les grands aéroports canadiens

Montréal: 288-5252  
 National: 1-800-661-1166  
 FRANCHISES DISPONIBLES  
 7665 Lacordaire, Montréal H1S 2A7, 254-7146



# Le journal des AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE



## Imasco Limitée

Pour l'exercice clos le 31 mars 1979, Imasco Limitée réalise \$1 586 748 000. en ventes pour l'ensemble de son réseau. Le bénéfice net de l'entreprise s'élève à \$57 721 000. Le total de l'actif se chiffre à \$607 077 000. Le dividende est de \$1.64 par action ordinaire.

### Imperial Tobacco

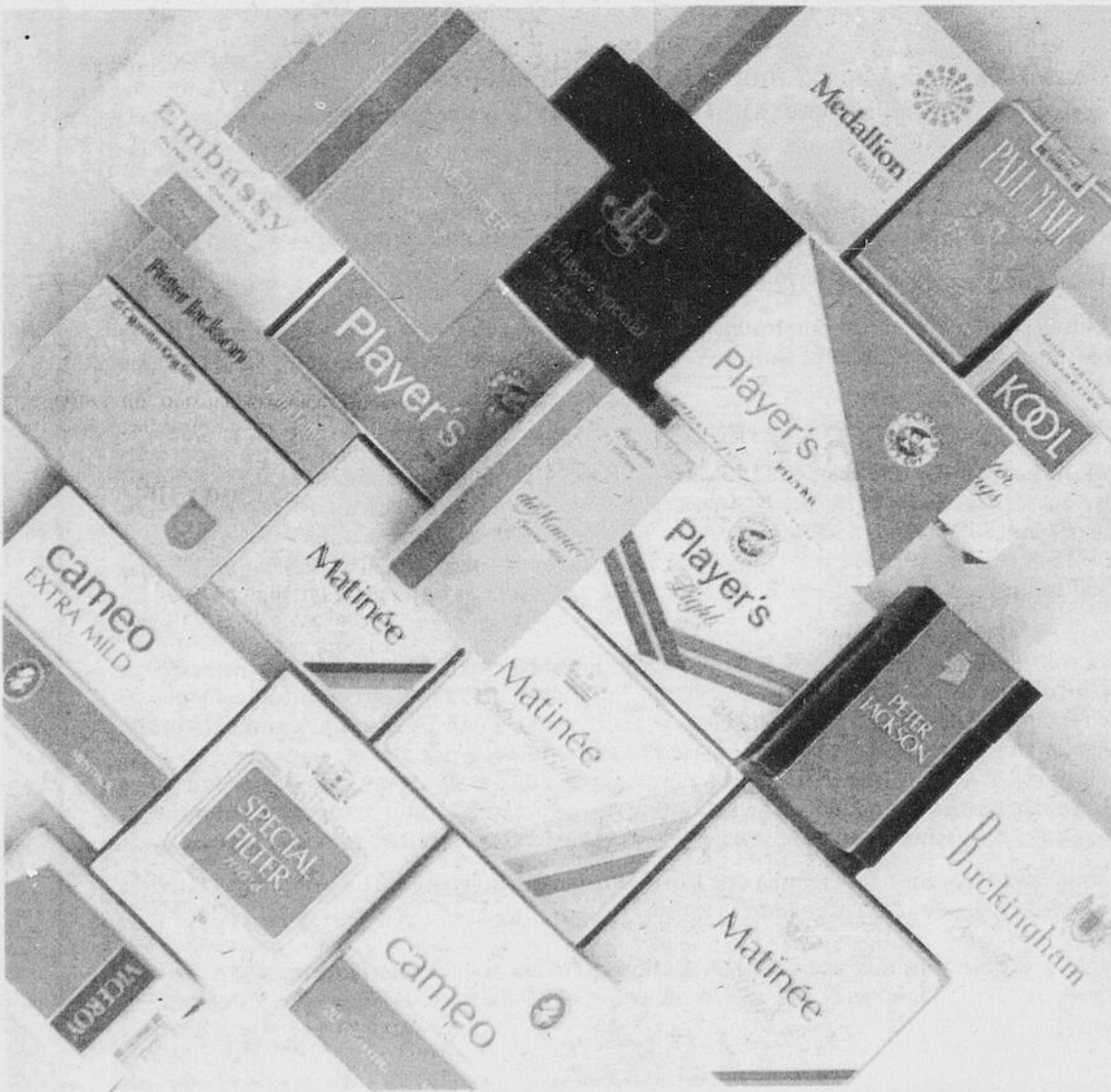
Les ventes de la division du tabac ont été de \$741 405 000 au cours du dernier exercice financier, à comparer à \$655 010 000

(Suite à la page 24)

**Un réseau de ventes de \$1 586 748 000.**

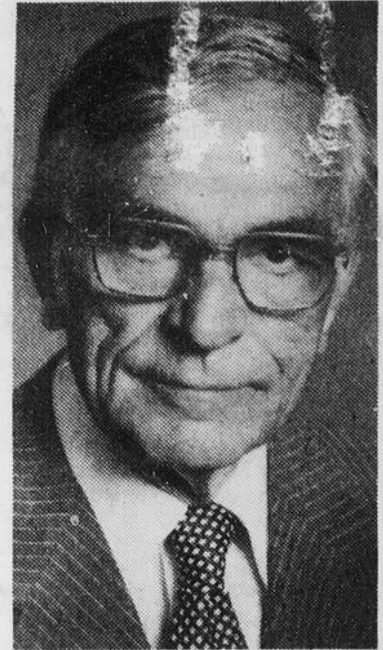
**Taxes de vente et d'accise de \$363 180 000.**

**Impôts sur le revenu de \$40 455 000.**



Quelques produits de l'Imperial Tobacco

## Lucien Saulnier



Depuis 25 ans, M. Saulnier vit les problèmes de l'administration publique québécoise.

En 1954, il est élu conseiller municipal à Montréal. De 1960 à 1970, il préside le Comité Exécutif de la ville. Il accède ensuite à la présidence de la Communauté Urbaine de Montréal.

En 1972, il est nommé président et directeur général de la S.D.I. En 1975, il devient président de la Société d'habitation du Québec. En 1976, il est choisi conseiller auprès du Conseil exécutif du Québec.

Depuis juillet 1978, il préside le Conseil d'administration de l'Hydro-Québec.

## cette semaine

<b>Le régime matrimonial de l'homme d'affaires québécois</b> Pierre-Paul Bourdages	<b>3</b>
<b>A la conquête des marchés extérieurs</b> Rosaire Morin	<b>4</b>
<b>Le marché des titres à revenu variable</b> Revue du marché boursier canadien-mai 1979 Fiducie du Québec, Louis Journault	<b>4</b>
<b>La prolifération des programmes gouvernementaux</b> Mal du siècle ou besoin? Jean-Claude Lauret	<b>5</b>
<b>Programme sur les stimulants fiscaux au développement industriel (Loi 48)</b> Jacques-C. Martin	<b>9</b>
<b>Situation économique</b>	<b>10</b>
<b>Nos industries se développent</b>	<b>12</b>
<b>L'inventaire des revues</b> L'informatique doit-elle favoriser la concentration? — Le dollar US et le nouveau système monétaire européen — Moins d'enfants, mais mieux nourris — L'artisanat à la rescousse des grandes entreprises — La difficile conquête des marchés extérieurs Roland Prévost	<b>14</b>
<b>La Suède</b> Ghislain Dumais	<b>17</b>
<b>Fusion Banque Canadienne Nationale et Banque Provinciale du Canada</b>	<b>18</b>
<b>La restructuration de l'industrie canadienne de la fabrication</b> Alton S. Cartwright Au Québec, 2 — Résultats financiers, 6 Au Canada, 8 — A travers le monde, 16	<b>20</b>

# ...au Québec



## BP Canada

La société pétrolière vient de réussir une expérience à laquelle le gouvernement du Canada participait. Dans une serre, on a cultivé des tomates. La serre était chauffée par l'eau utilisée pour refroidir les unités de traitements de la raffinerie. Combinée à la chaleur du soleil, l'eau qui circule dans les serres à une température de 38 degrés Celsius permet de créer un climat propice à la culture des tomates. Cette expérience ouvre la voie à d'autres utilisations de la chaleur à basse température actuellement perdue dans l'industrie.

## Canadian Living

Philippe de Gaspé Beaubien vient d'acquérir Canadian Living dont le tirage approche les 300 000 exemplaires. Cette publication était gérée par le groupe John Labatt qui demeure encore participant au capital de l'entreprise. On sait que M. de Gaspé Beaubien est l'éditeur de TV Hebdo et TV Guide.

## Chomedey

Un important projet de construction devrait bientôt être mis en oeuvre près du Parc Berthiaume du Tremblay, à Chomedey. Il s'agira de maisons d'habitation de type "cottage jumelés" et de logements multifamiliaux dont l'édification coûtera quelque \$20 millions à la compagnie Back River Investment Inc.

## Ciments du Saint-Laurent

Cette entreprise vient d'acheter toutes les actions en circulation de L. Gosselin & Fils de Thetford-Mines. Outre l'usine de Thetford, L. Gosselin exploite des usines de fabrication de béton à Lac Mégantic et à St-Georges-de-Beauce. Elle possède des carrières de pierres concassées à Beauceville et à St-François. Elle administre une sablière à Vallée-Jonction. A Québec, elle fabrique des blocs à ciment.

## Corporation du Moulin de la Chevrotière

Cette société pourra terminer la restauration du moulin et établir un centre de formation en métiers traditionnels à Deschambault.

Trois bâtiments seront rénovés. On aménagera l'ensemble du domaine seigneurial de la Chevrotière.

Afin de faciliter ces travaux, le Gouvernement du Québec vient d'octroyer \$489 000 à la Corporation.

## Gaz Métropolitain

Cette semaine, cette compagnie émet 4 millions d'actions dont la moitié doit être vendue au public et l'autre moitié être vendue au public et l'autre moitié doit être acquise par Norcen Energy Resources Ltd de Toronto qui contrôle la Northern and Central Gas Corp. qui possède présentement 81,6 p.c. des actions de Gaz Métropolitain.

Il semble qu'un groupe de financiers québécois désire

acquérir le contrôle de Gaz Métropolitain. La Caisse de dépôt et placement, la Banque Canadienne Nationale, les Caisses d'épargne économique et la firme Lavalin feraient partie du groupe intéressé à cette transaction dont le montant s'élèverait à \$65 millions, affirme-t-on.

## Howard Bienvenue

Cette entreprise de La Sarre vient d'acquérir la scierie Parent de la localité du même nom. Cette

scierie emploie déjà 250 travailleurs en forêt et à l'usine. Des projets de modernisation et d'agrandissement sont prévus par le Groupe Howard Bienvenue. À La Sarre, 550 employés travaillent. Le groupe Bienvenue produira 140 millions de pieds, mesure de planches.

## Pratt et Whitney Aircraft du Canada Ltée

Cette industrie de Longueuil

vient d'obtenir du Ministère des Approvisionnements et Services cinq contrats dont la valeur s'élève à \$679 000. Ces contrats ont été accordés pour des moteurs aériens et des enquêtes techniques et soutien d'ingénierie pour divers moteurs et composants aéronautiques.

## Quésteel



Cette filiale de Sidbec acquise

en 1977 entreprend la deuxième phase de son expansion.

En une première étape, il a fallu faire démarrer un four électrique de 50 tonnes, d'une capacité nominale annuelle de 150 000, ainsi qu'une coulée continue de billettes à trois brins. Ce premier four fonctionne maintenant à sa capacité maximale, soit 18,5 tonnes/heure. 250 emplois ont alors été créés.

Dès l'automne, environ 200 autres emplois seront aussi créés.

## EMISSION DE \$1,000,000,000 D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION DATEES DU 15 JUILLET 1979

Le ministre des Finances a autorisé la Banque du Canada à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces comme suit:

### Obligations 9¾% à 2 ans 6½ mois échéant le 1<sup>er</sup> février 1982

Prix d'émission: 99.85% rapportant environ 9.81% à l'échéance

Intérêt payable le 1<sup>er</sup> août et le 1<sup>er</sup> février  
L'intérêt d'un demi-mois payable le 1<sup>er</sup> août 1979

et

### Obligations 9¾% à 4 ans 6½ mois échéant le 1<sup>er</sup> février 1984

Prix d'émission: 99.50% rapportant environ 9.89% à l'échéance

Intérêt payable le 1<sup>er</sup> août et le 1<sup>er</sup> février  
L'intérêt d'un demi-mois payable le 1<sup>er</sup> août 1979

et

### Obligations 10% à 22 ans 9½ mois échéant le 1<sup>er</sup> mai 2002

Prix d'émission: 99.50% rapportant environ 10.05% à l'échéance

Intérêt payable le 1<sup>er</sup> novembre et le 1<sup>er</sup> mai  
L'intérêt de trois mois et demi payable le 1<sup>er</sup> novembre 1979.

Les nouvelles obligations seront disponibles en coupures de \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000.

L'émission d'obligations 10% datées du 15 juillet 1979 et échéant le 1<sup>er</sup> mai 2002 ne dépassera pas \$500 millions.

La Banque du Canada convient d'acquiescer un minimum de \$400 millions des nouvelles obligations. Cette acquisition sera affectée à n'importe quelle échéance sauf que ce total comprendra un minimum de \$135 millions des obligations échéant en 2002.

Le produit de l'offre servira aux fins générales du gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations 9¾% échéant le 1<sup>er</sup> février 1982 sont en sus des \$375 millions d'obligations 9¾% échéant le 1<sup>er</sup> février 1982 et datées du 15 décembre 1978, du 1<sup>er</sup> février 1979, du 15 mars 1979 et du 1<sup>er</sup> juin 1979. Les nouvelles obligations 9¾% échéant le 1<sup>er</sup> février 1984 sont en sus des \$600 millions d'obligations 9¾% échéant le 1<sup>er</sup> février 1984 et datées du 15 décembre 1978 et du 1<sup>er</sup> juin 1979. Les nouvelles obligations 10% échéant le 1<sup>er</sup> mai 2002 sont en sus des \$1,350 millions d'obligations 10% échéant le 1<sup>er</sup> mai 2002 et datées du 1<sup>er</sup> mai 1979 et du 1<sup>er</sup> juin 1979.

Les nouvelles obligations seront datées du 15 juillet 1979 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et l'intérêt sont payables, lorsqu'exigibles, en monnaie légale du Canada: le principal à l'échéance, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 16 juillet 1979 (sans paiement de l'intérêt couru) et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, l'intérêt étant payable par chèque. Les obligations de l'une ou de l'autre forme seront de mêmes coupures et entièrement interchangeables quant aux coupures et/ou à la forme, sans frais (sous réserve des exigences de transferts statutaires, le cas échéant).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une Loi du Parlement du Canada. Le principal et l'intérêt sont imputés au Fonds du revenu consolidé du Canada.

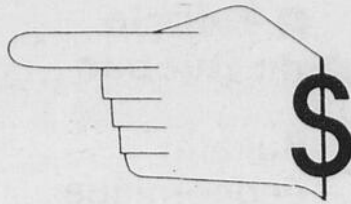
Sous réserve d'attribution, les souscriptions aux nouvelles obligations peuvent se faire par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à faire office de distributeur initial ou de toute banque située au Canada.



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

JUS



# La gestion d'une entreprise

Pierre-Paul Bourdages  
Avocat, LL.L., LL.M.



## “Le régime matrimoniale de l'homme d'affaires Québécois”

Dans la chronique de cette semaine, nous allons discuter du régime matrimonial de l'homme d'affaires québécois. En d'autres termes, nous allons nous demander comment doit s'organiser le contrat de mariage de l'homme d'affaires d'une petite entreprise québécoise. A cette fin, nous y donnerons quelques suggestions pratiques qui seront utiles à l'homme d'affaires dans la préparation de certains documents importants rédigés de façon à répondre le plus complètement possible aux intérêts de sa situation particulière.

Il peut apparaître curieux de discuter de régime matrimonial dans une chronique portant sur la gestion de l'entreprise. Toutefois, cette question est d'une importance fondamentale afin de protéger le plus adéquatement possible l'homme d'affaires contre tous les problèmes qui peuvent survenir durant le cours des affaires (en particulier, la liquidation ou la faillite) et lui assurer tous les avantages (en particulier fiscaux) auxquels il a pleinement droit.

### Les régimes matrimoniaux

Bien que le Code Civil du Québec prévoit que l'on peut, par contrat, prescrire toute forme de régimes matrimoniaux qu'il nous plaît, nous ne retrouvons, en pratique, au Québec que trois (3) types de régimes matrimoniaux, soit: a) la société d'acquêts; b) la communauté de biens; c) la séparation de biens.

Nous examinerons rapidement les deux premiers régimes, à savoir: la société d'acquêts et la communauté de biens à la suite de quoi, nous nous attarderons un peu plus sur le régime de la séparation de biens que nous considérons le plus adéquat afin de répondre aux besoins de l'homme d'affaires québécois.

### La société d'acquêts

La société d'acquêts est actuellement le régime légal au Québec depuis le 1er juillet 1970. Au plan pratique, cela signifie que toute personne mariée au Québec sans contrat de mariage après le 1er juillet 1970 est soumise à ce régime.

Le principe de fonctionnement de ce régime relativement complexe est le suivant: tous les avoirs (les biens) que chacun des époux possédait à la date de leur mariage leur appartiennent en propre et en conséquence, chacun des deux époux a le pouvoir d'en disposer et / ou de les remplacer et / ou de les administrer à sa façon à l'exclusion de son conjoint.

Quant aux avoirs (biens) acquis pendant le mariage (qui sont nommés “acquêts” d'où le nom du régime), la propriété en est partagée également entre chacun des époux soit 50% pour le mari et 50% pour la femme. Pendant le mariage, chacun des époux administre ses acquêts (les biens communs) sauf qu'il ne peut en disposer sans la permission de son con-

joint. Par exemple, un immeuble à revenus acquis après le mariage appartient aux deux époux où chacun y retrouvera 50% des intérêts. Par exemple, s'il s'agit de percevoir les loyers provenant de ces immeubles à revenus, le mari aura droit à 50% du produit des loyers et sa femme aura droit au même montant. Par ailleurs, s'il décide de se débarrasser de cet immeuble à revenus, ils ne pourront le faire que s'ils sont tous les deux d'accord. Un autre point à souligner: à la dissolution du régime matrimonial (la mort, le divorce, la séparation, etc.) on procède ainsi: on met ensemble tous les acquêts et on les partage en deux après déduction des dettes. Quant aux propres, il va de soi qu'ils demeurent la propriété de chacun des deux conjoints.

Bien que ce régime présente plusieurs avantages pour une personne dont le travail n'implique pas ou peu de risques financiers (les deux conjoints sont salariés), il présente de très sérieux inconvénients pour un homme d'affaires qui doit prendre des risques financiers.

Premièrement, il y a de très fortes chances que l'entreprise appartenant à Monsieur Tartampion soit un acquêt (un bien commun) donc qui est susceptible d'avoir à être séparé entre les conjoints à la dissolution du régime.

Deuxièmement, en cas d'échec financier (faillite) les acquêts peuvent être saisis par les créanciers ce qui ne laisse que les biens propres et une petite partie des acquêts de l'épouse qui souvent sont très minimes.

Troisièmement, la complexité de ce régime des acquêts quant à la détermination de la catégorie de biens (propres du mari, propres de l'épouse ou acquêts du mari ou acquêts de l'épouse) le rend très difficile à administrer et à dissoudre.

En conséquence, nous ne favorisons pas l'adoption de ce régime de la société des acquêts pour un homme d'affaires avisé.

### La communauté de biens

Avant que le régime de la société d'acquêts ne devienne le régime légal le 1er juillet 1970 c'était le régime de la communauté de biens qui était le régime légal. Donc, si vous étiez mariés au Québec avant le 1er juillet 1970, sans avoir passé de contrat de mariage, vous étiez assujettis au régime de la communauté de biens. Il est à noter que vous pouvez aussi être assujettis à ce régime en faisant un contrat de mariage prévoyant la communauté de biens.

Dans le cas du régime matrimonial de la communauté de biens, à l'exception de certains biens déterminés qui sont considérés comme biens propres de l'un ou de l'autre des époux, tous les biens acquis avant ou pendant le mariage (même un héritage qui est légué à l'un des conjoints et où le testateur n'a pas exprimé le contraire)

tombent dans une seule catégorie appelée “la communauté” qui est administrée par le mari qui est cependant restreint dans ses pouvoirs de disposer des actifs de la communauté. La communauté est responsable de toutes les dettes de l'un ou de l'autre des époux et les seuls biens qui échappent aux créanciers sont les biens propres du conjoint.

Il est facile de voir que si le régime de la société d'acquêts représentait de nombreux désavantages pour l'entrepreneur indépendant, le problème est encore plus sérieux en ce qui concerne le régime de la communauté de biens.

### La séparation de biens

Nous en arrivons maintenant à l'examen du régime de la séparation de biens qui, d'après nous, constitue le régime idéal pour l'homme d'affaires québécois qui possède et / ou dirige une petite entreprise.

Contrairement aux deux autres régimes, la société d'acquêts et la communauté de biens, le régime de la séparation de biens n'a jamais été considéré au Québec comme un régime légal bien qu'il soit le plus populaire auprès des hommes d'affaires. Il ne peut donc être établi que par un contrat de mariage passé devant un notaire avant le mariage.

Le principal avantage de ce régime est sa clarté et sa simplicité. Pour vous illustrer sa simplicité de fonctionnement, il nous suffira de vous mentionner que ce régime est couvert que par quatre (4) articles du Code Civil alors que la société d'acquêts et la communauté de biens sont couverts par pas moins de cent cinquante-neuf (159) articles du même Code.

En fait, dans ce régime établi par contrat notarié, on détermine ce qui appartient à chacun des époux et, par la suite, chacun agit sur ses propres biens avec la plus entière discrétion tout comme si les époux n'étaient pas mariés.

Dans le contrat de mariage, on spécifie en général que certains biens appartiendront à l'épouse tels, par exemple: tous les meubles et accessoires acquis en remplacement; la maison familiale ou le chalet (dans certains cas).

Ce genre de clause a pour effet de soustraire les biens ainsi déclarés propriété de l'épouse aux créanciers du mari pour permettre à ce dernier de les soustraire de toute saisie pour ses dettes. Cependant, il s'agit là d'une lame à double tranchant et il faut porter une attention particulière aux deux points suivants:

En cas de séparation ou de divorce, ces biens continueront d'appartenir à l'épouse; par ailleurs, ces biens peuvent être saisis pour les dettes de l'épouse.

Il faut donc faire attention, à ne pas, dans l'intention de se protéger d'un côté, ouvrir la porte à un risque trop grand venant de l'autre côté.

Plusieurs contrats de mariage comportent aussi diverses dona-

tions parmi lesquelles on retrouve les suivantes:

- La donation à terme (par exemple, la donation de \$25,000.00 dans 25 ans de la célébration du mariage);
- La donation payable à discrétion (par exemple, \$25,000.00 en tout temps à la discrétion du mari ou \$25,000.00 au fur et à mesure des moyens du mari);
- La donation à cause de mort (par exemple, \$25,000.00 au décès du mari).

Chacune de ces clauses révèle sans doute de très bonnes intentions mais elles sont toutes extrêmement dangereuses et il n'est pas possible d'y revenir. Dans le cas de la donation à terme, le danger est évident puisque dans le cas de séparation ou de divorce dans l'intervalle, le montant deviendra dû à son terme. Dans le cas de la donation à discrétion, nos plus importants tribunaux ont établi que les Cours pourraient fixer des délais dans lesquels ces types d'obligations devront être exécutées ce qui les rend, à toute fin pratique, aussi dangereuses que les donations à terme pour l'homme d'affaires. Quant à la donation à cause de mort, ce genre de donations peut contrecarrer une bonne planification fiscale et successorale et peut causer de très sérieux préjudices aux autres légataires du mari. Par exemple, si, pour quelque raison, vous désirez que l'ensemble de votre succession aille à vos enfants ou qu'une partie serve à l'entretien de vos vieux parents, s'il ne reste que le montant de la donation à votre décès, votre épouse aura préséance sur eux pour le plein montant.

Suite à ce que nous venons de dire, nous sommes défavorables à l'insertion de toute donation future dans un contrat de mariage.

Nous croyons que le contrat de mariage dans ce cas devra être très clair et complet sur la répartition des biens et des dettes et ne comporter aucune donation future d'aucune sorte.

Si vous désirez protéger votre épouse à votre décès et ce, dès votre mariage, nous vous suggérons plutôt de prendre une police d'assurance-vie au bénéfice de votre épouse. Il existe une foule de types de polices d'assurances sur le marché et tout agent ou courtier qualifié pourra retrouver le type qui répond à vos besoins. De même, nous ne croyons pas que votre contrat de mariage soit un document approprié pour faire votre testament. Aussi, nous déconseillons en général l'inclusion d'une clause testamentaire dans ce contrat. Si vous désirez profiter de l'occasion pour faire votre testament, voyez une personne qualifiée et faites-le faire en même temps mais, de grâce, ne vous contentez pas de la simple clause testamentaire dans le contrat de mariage. Si vous, malgré tout, vous désirez absolument qu'elle y soit, faites attention à ce que le contrat prévoit aussi la pos-

sibilité de révoquer cette clause par testament postérieur ou autrement.

### Modifications de régime matrimonial

Contrairement à l'opinion souvent répandue dans notre société, il est possible de modifier son régime matrimonial même le plus complexe. En conséquence, si à la lecture de cet article, vous vous apercevez que votre régime matrimonial ou votre contrat de mariage actuel ne convient pas ou ne convient plus à vos besoins d'homme d'affaires québécois, sachez que ceci peut aujourd'hui être corrigé.

En effet, par des amendements à la Loi, il est aujourd'hui possible aux époux, pendant le mariage, de modifier leur régime matrimonial ainsi que leur contrat de mariage.

Cependant, ces modifications sont soumises à certains critères préalables:

La ou les modifications ne doivent pas porter atteinte aux intérêts de la famille des créanciers (ceci est extrêmement important);

Les donations (dont nous avons parlé plus haut) ne peuvent être modifiées que du consentement de tous les intéressés;

**Me Pierre-Paul Bourdages, associé de l'étude GAGNON, CHARBONNEAU, BOURDAGES, SAUVÉ publiera une série d'articles sur les droits et obligations de l'homme d'affaires québécois, en particulier de l'homme d'affaires qui agit au sein d'une petite et moyenne entreprise. Il traitera également, de la façon la plus simple et pratique possible, de certaines Lois tant provinciales que fédérales à caractère économique et d'intérêt pour l'homme d'affaires de la PME.**

### Bell Canada

#### Avis du 32e dividende

Un dividende trimestriel de quatre-vingt-trois cents par action privilégiée, classe B, série B, a été déclaré et sera payable le 15 août 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 13 juillet 1979.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 27 juin 1979

### Bell

### Bell Canada

#### Avis du 19e dividende

Un dividende trimestriel de un dollar et six cents par action privilégiée, classe C, série D, a été déclaré et sera payable le 1er septembre 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 1er août 1979.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 27 juin 1979

### Bell

# éditorial

## À la conquête des marchés extérieurs

Permettez quelques commentaires en marge du discours de M. Alton Cartwright reproduit en page 20.

Le développement économique du Québec et du Canada dépend largement des bornes de l'horizon. Sommes-nous capables de comprendre les limitations des marchés locaux et le potentiel du commerce international?

Les industries d'un pays, si elles se contentent de desservir une population de 6 ou 23 millions d'habitants, peuvent-elles assurer le bien-être de la population?

### Les petites et moyennes industries

Au départ, convenons que la majorité des usines doivent produire pour le marché local. Elles peuvent se développer en répondant aux demandes régionales et canadiennes.

Ces entreprises rendent des services inestimables à la société. Les grandes industries et les sociétés multinationales ne peuvent offrir les mêmes avantages et des services aussi personnalisés. Les P.M.E. auront toujours leur raison d'être. Elles sont irremplaçables.

### Les grandes industries

Mais, parallèlement, aujourd'hui, et plus encore au 21<sup>e</sup> siècle, un pays doit compter de grands manufacturiers et de grands commerçants habiles à conquérir des marchés extérieurs.

Pour atteindre cette fin, il importe d'étudier les besoins de ces marchés. Il faut se rendre à l'évidence que nous ne pouvons rivaliser avec les firmes japonaises, américaines et européennes, dans tous les domaines. Seule une recherche sérieuse déterminera les produits que nous pouvons offrir à l'univers. La concurrence oblige à la spécialisation de la fabrication en de nombreux secteurs industriels. Autrement, les résultats ne seront pas appréciables.

La réussite de la conquête du commerce international nécessite la coopération des entreprises entre elles. La réalisation de consortiums peut faciliter l'accomplissement de certains projets. Pour leur part, les gouvernements devraient cesser l'éparpillement de leurs efforts et appuyer de toute manière les initiatives qui offrent des garanties de succès.

Les retombées d'une percée véritable dans l'exportation de produits finis québécois et canadiens signifieraient la création de milliers d'emplois et la croissance de l'économie. Le bien-être de toute la population s'en ressentirait.

### L'excellence

Que l'industrie oeuvre à l'autosuffisance des besoins locaux et nationaux ou qu'elle travaille à l'échelle mondiale, elle doit en premier lieu fabriquer un produit de haute qualité. Si le produit québécois ou canadien acquiert la renommée de l'acier suédois, la qualité de la lentille allemande ou la réputation de la montre suisse, il sera demandé par les consommateurs du Canada et du monde.

L'excellence et la compétence sont les marques de commerce à afficher. C'est ainsi que le Québec cessera d'exporter son minerai de fer qui représente 35 p.c. de son marché extérieur. Il poursuivra en nombre de secteurs ce qu'il réalise déjà avec son papier à imprimerie et sa pâte de bois.

ROSAIRE MORIN

**Le Journal des AFFAIRES**

Editeur: PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC.  
385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2. tél.: 337-8100.

Président: Rémi Marcoux  
Rédacteur en chef: Rosaire Morin

**Collaborateurs:**  
Pierre-Paul Bourdages  
Ghislain Dumais

François Gauthier  
Michel Guénard  
Jean-Claude Lauret

Jacques Martin  
Roland Prévoist  
Léonard Roy

Impression: Imprimerie Trans-Continentale  
Directeur de la Publicité: René-S. Bourbonnais  
Adjoint: Pierre-A. Goyser  
Production: Paul Desrosiers  
Toronto: Marc A. Girard, Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Bureau 203,  
801 York Mills Road, Don Mills, Ont., 449-3808 449-8708  
Ouest canadien et Californie, D.D. Davidson, National Advertising Representative,  
414 Beatty Place, 758 Beatty, St., Vancouver, B.C. V6B 1A2

Abonnement: 52 numéros: \$16.00 — 104 numéros: \$25.00

Les articles peuvent être reproduits avec la mention "Le Journal des Affaires".  
Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs.

(Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)  
(Dépôt légal — Bibliothèque du Québec) ISSN 0705-1859  
Fondé en 1928

ECONOMIE  
FINANCE  
ECONOMIE  
FINANCE  
ECONOMIE  
FINANCE  
ECONOMIE  
FINANCE

## Fiducie du Québec

Bulletin économique et financier

## Le marché des titres à revenu variable Revue du marché boursier canadien - mai 1979

Louis Journault, C.F.A.

Avec l'élection du Parti Progressiste Conservateur le 22 mai dernier, le marché boursier canadien a connu une hausse de 2.4%

pour clôturer à un nouveau sommet historique de 1519.67. Pendant ce temps, le Dow Jones con-

tinuait d'afficher une performance négative, avec une baisse de 3.8% à 822.33.

	Performance mensuelle	Performance cumulative	Prix de clôture
T.S.E. 300	-2.4%	-16.0%	1519.67
Dow Jones	-3.8%	-2.2%	822.33

### Performance des sous-groupes de l'indice de Toronto 300

	Mai 1979		Depuis le début de l'année	
	Rang	Variation	Rang	Variation
Promoteurs et entrepreneurs	1	+15.8%	2	+50.0%
Aurifères	2	+12.6	7	+27.9
Pétroles intégrés	3	+10.5	6	+29.7
Producteurs de pétrole et gaz	4	+ 9.1	3	+36.9
Gazoducs	5	+ 8.5	5	+30.8
Gestion et placements immobiliers	6	+ 7.8	1	+61.0
Distribution du gaz	7	+ 5.3	13	+21.5
Transports	8	+ 5.3	10	+22.7
Produits métalliques	9	+ 4.2	16	+18.1
Outils	10	+ 3.8	4	+31.6
Uranium et charbon	11	+ 3.4	23	+14.2
Papier et produits forestiers	12	+ 2.9	35	+2.6
Oléoducs	13	+ 2.5	11	+21.7
T.S.E. 300	14	+ 2.4	20	+16.0
Ciment et produits de béton	15	+ 2.3	14	+20.7
Distribution de l'électricité	16	+ 2.0	25	+12.6
Assurances	17	+ 1.7	30	+ 6.9
Magasins spécialisés	18	+ 1.5	27	+12.3
Téléphone	19	+ 1.3	33	+ 5.3
Fiducies, dépôts et prêts	20	+ 1.3	17	+17.1
Tabac	21	+1.1	32	+ 5.7
Conditionnement des aliments	22	+ 1.0	18	+16.6
Formules commerciales	23	+ 0.6	15	+19.2
Produits électriques et électroniques	24	+ 0.4	8	+23.9
Mines intégrées	25	+ 0.1	21	+15.7
Automobiles et équipement	26	- 0.3	38	- 2.3
Fiducies et placements immobiliers	27	- 0.3	37	0.0
Finance et location	28	- 0.4	36	+ 1.8
Edition et imprimerie	29	- 1.3	31	+ 6.4
Sociétés de gestion	30	- 1.5	12	+21.7
Sidérurgie	31	- 2.1	29	+ 8.1
Distilleries	32	- 2.2	28	+10.1
Mines métalliques	33	- 2.4	24	+12.6
Grands magasins	34	- 2.8	9	+23.3
Banques	35	- 3.1	39	- 2.9
Brasseries	36	- 4.3	34	+ 3.2
Articles ménagers	37	- 4.3	19	+16.0
Magasins alimentaires	38	- 4.4	26	+12.6
Magasins d'habillement	39	- 5.7	22	+14.6

### Au Canada

Au Canada, le dollar a amorcé une forte baisse passant de 87.60c à 85.58c américains. Cette chute est due en grande partie à l'annonce du faible surplus de \$12 millions de la balance commerciale; depuis le début de l'année, ce surplus n'est que de \$438 millions comparé à \$1.370 milliards l'an dernier. Il y a aussi l'inflation qui demeure élevée à un taux de 9.8% depuis un an (-0.7% en avril). L'élection fédérale a cependant été le facteur déterminant qui a permis à certains secteurs de connaître des hausses exceptionnelles.

### Aux

### États-Unis

Aux États-Unis, on se demande quelle sera l'ampleur de la récession prochaine et quelle sera l'influence du prix du pétrole sur celle-ci. En effet, le déficit de la balance commerciale continue d'augmenter suivant ainsi les hausses du prix du pétrole; en avril, la balance commerciale s'est soldée par un déficit de \$2.15 milliards contre \$800 millions en mars. Les indices précurseurs sont à la baisse de 3.3% en avril, soit la plus forte diminution depuis septembre 1974.

Enfin, le taux d'inflation demeure fortement élevé à 1.1% en avril, soit 10.4% en un an. Il faut cependant noter que la hausse de 6% du prix de la gazoline en avril a fortement contribué à l'augmentation de cet indice.

## Commentaires sur la performance des groupes

Les résultats de l'élection fédérale du 22 mai dernier ont fortement touché certains groupes de l'indice T.S.E. 300. Les secteurs reliés à l'énergie tels que les Pétroles, les Pipelines, les Transports et les Uranium et charbon ont tous connu une performance supérieure à l'indice T.S.E. 300. Les hausses récentes du prix du pétrole international devraient favoriser une recrudescence de l'exploration au Canada. De plus, le nouveau premier ministre fédéral est nettement pro-compagnies, les investisseurs s'attendent donc à d'autres bonnes hausses de prix des produits pétroliers en plus d'un accroissement des exportations aux États-Unis.

La principale promesse de M. Joe Clark lors de la dernière élection portait sur la déductibilité des intérêts sur prêt hypothécaire: elle favorise beaucoup le secteur de la construction domiciliaire,

soit les Promoteurs et entrepreneurs et les Gestion et placements immobiliers qui connaissent la meilleure performance de tous les groupes depuis le début de l'année.

Par ailleurs, le secteur de la consommation a connu son pire mois depuis le début de l'année. Le consommateur semble résister aux fortes hausses de prix du premier trimestre et les profits des compagnies opérant dans ce secteur sont décevants. Les Magasins alimentaires, les Magasins d'habillement, les Articles ménagers et les Brasseries ont connu une performance particulièrement médiocre.

Le secteur financier a lui aussi subi une forte baisse en commençant par les Banques, suivies des Fiducies. Les profits des Banques ont été très décevants au cours du premier trimestre et le resserrement des marges

bénéficiaires commence à les affecter plus fortement qu'auparavant. La Banque Canadienne Nationale, en particulier, a vu ses profits chuter au premier trimestre.

Les groupes cycliques ont pour la plupart connu un très mauvais mois. La forte baisse du prix des métaux et les perspectives de récession probable aux États-Unis commencent à inquiéter les investisseurs. Seuls les Papiers ont résisté, car les prix des produits forestiers sont fermes et les perspectives à court terme sont très favorables.

Enfin, le prix de l'or a atteint de nouveaux sommets, ce qui explique en partie la dernière hausse de ce groupe. Mais, l'achat par Dome Pete d'actions de Dome Mines a fait grimper ce titre à de nouveaux sommets. Notons ici que Dome Mines compose plus de 50% de l'indice des Aurifères.



## La prolifération des programmes gouvernementaux

### Mal du siècle ou besoin?

Récemment, le Conseil des Ministres au Développement Économique publiait un répertoire fédéral des programmes, services et stimulants destinés aux entreprises. Dans l'avant-propos de cet ouvrage ne comprenant pas moins de 306 pages et dans lequel sont explicités 230 programmes fédéraux seulement et excluant les sous-programmes des programmes, Monsieur Robert Andras fait part de la surprise du Conseil face à l'éventail des programmes et services qui ont été élaborés au fil des années. Simultanément, le Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, publiait à l'intention des professionnels un "Guide des programmes d'aide offerts aux entreprises québécoises", recueil de 164 pages regroupant 250 programmes d'aide fédérale et provinciale. Objectivement, le guide publié par le gouvernement du Québec est un outil de travail très appréciable.

Sur la base de notre expérience personnelle, nous estimons qu'il existe plus de 500 volets d'aide gouvernementale, incluant les programmes d'aide à l'agriculture. C'est très certainement cette raison qui a incité le gouvernement fédéral à organiser des centres d'information à travers le pays par l'entremise du Ministère de l'Industrie et du Commerce fédéral et même de créer le bureau pour la rédaction de la paperasserie.

#### Supprimer la duplication

Pourtant, nous ne croyons pas que la solution réelle au mal consiste à créer des comités, des bureaux d'étude et des centres d'information. Il serait à notre avis plus rationnel d'attaquer le mal à la racine en supprimant la duplication existante entre beaucoup de programmes et en travaillant de concert avec les provinces afin d'intégrer les services offerts par les deux paliers de gouvernement et de supprimer les programmes inutiles.

#### Programmes inutiles

S'il est vrai que certains ministères ou sociétés jouent un rôle primordial dans le développement industriel (tel est le cas du Ministère de l'Expansion Économique Régionale, de la Société de Développement Industriel du Québec...), il n'en demeure pas moins que certains programmes et services (peut-être nés de "proposition spontanée") frisent l'aberration. C'est ainsi que le programme d'expansion des entreprises (P.E.E.) du Ministère de l'Industrie et du Commerce fédéral qui regroupe plusieurs anciens programmes, et ce dans le but de faciliter l'accessibilité de ceux-ci aux PME, est incompréhensible à l'intelligence moyenne que nous représentons. Par exemple, il est bien mentionné dans le dépliant publicitaire de ce programme que les études de marché peuvent être subventionnées. Or, il apparaît que très peu d'études de marché pour des PME l'aient été au cours de la dernière année.

#### Chevauchement de programmes

Autre phénomène intéressant, il s'agit des garanties de prêts, ou prêteurs de derniers recours. Jusqu'à la création du P.E.E., la Banque Fédérale de Développement était considérée comme "LE" prêteur de dernier recours au niveau fédéral pour des entreprises ne trouvant pas de financement ailleurs.

Avec la création du P.E.E., la Banque Fédérale de Développement

a plus de latitude pour refuser un prêt pouvant alléguer que tout n'est pas perdu puisqu'il existe P.E.E. Est-ce de l'efficacité ou un transfert de responsabilité? Toujours est-il que, prise dans cet engrenage, la PME a une grande chance de ne plus exister avant que son financement ou refinancement ne soit finalisé.

Mais ce ne sont pas les seuls organismes. C'est ainsi que la SDI et le MEER ont un volet spécial couvrant ce service. Pourquoi

dans ce cas, ne pas créer qu'un seul organisme spécialisé de garantie de prêt? Cet exemple de quintuplication de services en est un parmi beaucoup d'autres. L'on notera le chevauchement entre les programmes du Conseil National de Recherche du Canada et le Centre de Recherche Industriel du Québec; entre le programme d'Expansion des Entreprises — P.E.E. — du gouvernement fédéral (volet innovation) avec le programme Mini-Pari du CNRC

et le programme visant à favoriser l'expansion de la PME innovatrice du Ministère de l'Industrie et du Commerce provincial.

#### Suggestion

Il serait de ce fait utile aux gouvernements de repenser la structure opérationnelle de plusieurs programmes afin de réduire les duplications existantes et donner aux entreprises des services efficaces qui, après tout, sont financés par nos impôts.

## Une nouvelle identité pour la technologie de l'information.

Addressograph-Multigraph s'appelle maintenant AM International.

Les équipements de polycopie, d'impression d'adresses et de reproduction de plans et documents techniques — nous en produisons avec succès depuis 85 ans. Ces dernières années, notre champ d'activités s'est élargi. Notre fiabilité bien connue se retrouve dans de nouveaux domaines: le traitement des textes, la photocomposition, la micrographie et les systèmes électroniques de contrôle de gestion. Pour n'en citer que quelques-uns.

Tous nos produits sont renommés pour leur qualité et leur simplicité de fonctionnement. Ils s'appuient tous sur une technologie informatique de pointe et peuvent recevoir, sans délai et dans le monde entier, l'attention de nos 4500 techniciens de service qualifiés.

A Boston comme à Bruxelles, à Montréal comme à Milan, nous trouverons une solution à vos problèmes.



# AM International



# résultats financiers

## Bell Canada

Pour l'exercice clos le 31 décembre dernier, Bell Canada enregistre en revenus bruts la somme de \$2 621 millions. Le bénéfice net s'élève à \$395 millions. L'actif de l'entreprise était de \$9 205 millions.

## Calgary Power Ltd

Au 31 décembre 1978, l'actif de cette société était de \$1 325 millions. Le bénéfice net de l'année se chiffrait à \$74 millions. Les revenus bruts s'élevaient à \$266 millions.

## Canada Maltage Cie Limitée

Canada Maltage possède un actif de \$77 millions tel qu'en fait foi son rapport au 31 décembre 1978. Le revenu brut de l'entreprise était de \$106 millions et le bénéfice net de \$5,6 millions pour ledit exercice financier.

## Canadian Industries Limited

Canadian Industries voit son actif porté à \$591 millions à la clôture de son exercice financier du 31 décembre 1978. Le revenu brut de l'année s'élève à \$746 millions et le revenu net à \$26,5 millions.

## Canadian Pacific Air Lines, Limited

Pour l'exercice clos le 31 décembre 1978, le Canadien Pacifique enregistre \$465 millions en revenu brut et \$20,8 millions en bénéfice net. L'actif de l'entreprise s'élevait à \$355 millions à la fin de l'exercice 78.

## Canadian Pacific Hotels Limited

Cette société obtenait un bénéfice net de \$14,9 millions au cours de son exercice financier clos le 31 décembre 1978. Le revenu brut de l'année s'est élevé à \$182 millions. L'actif de l'entreprise se chiffrait à \$181 millions au 31 décembre 1978.

## Canadian Pacific Investments Limited

L'actif de cette société était de \$5 675 millions à la fin de son exercice clos le 31 décembre 1978. Au cours de l'année, le revenu brut de l'entreprise s'est élevé à \$4 276 millions. Le bénéfice net enregistré se chiffre à \$273 millions.

## Canadian Pacific Securities Limited

Le revenu brut encaissé en 1978 se chiffre à \$42,9 millions. Le bénéfice net réalisé est de \$1,1 million. L'actif de l'entreprise au 31 décembre 1978 était de \$523 millions.

## Chemins de fer Nationaux du Canada

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 1979 s'élève à \$22,3 millions, à comparer à \$5,2 millions pour le trimestre correspondant de l'année précédente.

Le CN Rail a produit \$65 millions de bénéfices avant impôts et intérêts. L'augmentation est de \$9 millions sur le trimestre correspondant de l'année précédente. Les Télécommunications CN, le Camionnage CN enregistrent une augmentation de bénéfice sur l'année précédente, soit respectivement \$215 000 et \$825 000, pour le premier trimestre de 1979.

Les Hôtels CN et les Services Voyageurs CN encaissent une perte de \$13,2 millions, mais connaissent un résultat supérieur à l'an dernier, alors que ces deux services provoquaient une perte de \$15,5 millions.

La Société du Grand-Tronc et la CN Marine obtiennent des bénéfices de \$2 431 000, à comparer à \$3 370 000 au premier trimestre de 1978. Les Messageries CN subissent une perte de \$11 millions en 1979, comparativement à \$9 millions au premier trimestre de 1978.

## Ciments Canada Lafarge Ltée

Cette entreprise a réalisé \$26 millions en bénéfice net au cours de la dernière année financière terminée le 31 décembre. Le revenu brut était de \$535 millions. L'actif s'élevait à \$619 millions.

## Compagnie Générale Electrique du Canada Ltée

Le rapport annuel de cette entreprise démontre un actif de \$728 millions au 31 décembre 1978. Le revenu brut de l'année financière terminée à la même date indique un volume de \$1 103 millions. Le bénéfice net réalisé a été de \$33,6 millions.

## Consumers Distributing

Cette société torontoise enregistre \$138 millions de ventes en 1974. Son volume de ventes s'élevait à \$344 millions pour l'exercice financier clos le 3 février 1979.

Le revenu net de l'entreprise est de \$12,3 millions en 1979, à comparer à \$1,9 millions en 1974. L'actif de Consumers est passé de \$48 millions à \$157 millions, de 1974 à 1979.

## Corporation de développement du Canada

Au cours du trimestre clos le 31 mars 1979, la Corporation a réalisé \$448,2 millions en revenus bruts, alors qu'elle n'obtenait que \$206,7 millions au premier trimestre de 1978. Petrosar a atteint un niveau commercial d'exploitation qui a produit \$147,1 millions de revenus. La division de l'électronique, CDC Data Systems, AES Data et Ventek, a augmenté le revenu consolidé de \$23,5 millions. Le revenu net pour la période s'élève à \$19,1 millions contre \$8,1 millions au premier trimestre de 1978.

## General Bakeries

Le revenu net pour l'année financière se terminant le 7 avril dernier a été de \$608 684 ou \$0,81 l'action. L'an dernier, le revenu avait été de \$877 316, soit \$1,17 par action. Les ventes ont progressé suite à l'acquisition de produits et de divers actifs de Christie Brown & Co. Cette acquisition a augmenté le nombre de débouchés au détail. Les frais de démarrage et de consolidation ont affecté les revenus qui ont atteint \$78,8 millions en 1978 contre \$60,9 millions l'année précédente.

## IAC Limited

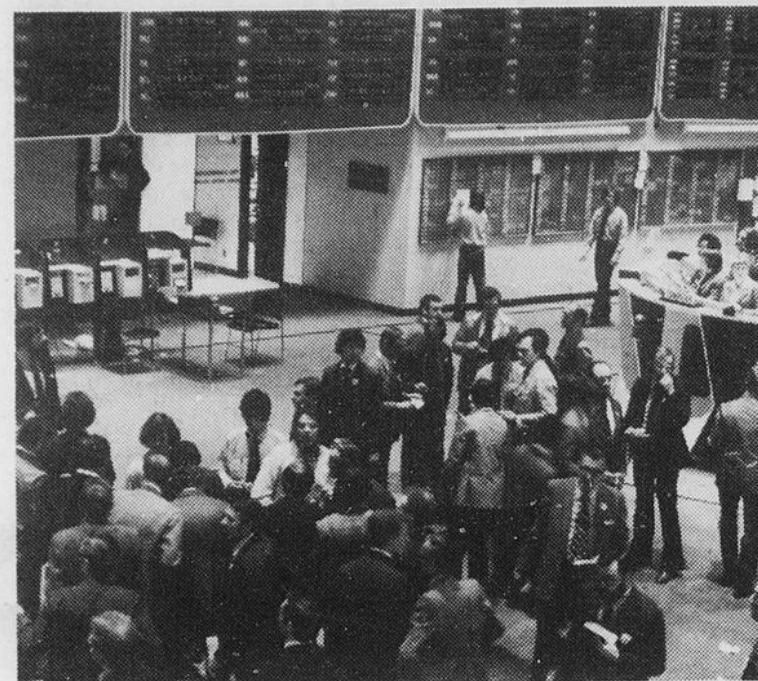
Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1978, cette société financière encaissait en revenu brut la somme de \$263 millions. Le bénéfice net réalisé s'élevait à \$22,6 millions pour le même exercice. Au 31 décembre, l'actif de l'entreprise était de \$3 141 millions.

## Imasco Limitée

Le 19 juillet 1979, Imasco procédera au rachat de ses actions privilégiées "A".

Imasco Limitée a le droit de racheter lesdites actions au prix de \$35 chacune avec un dividende accumulé de 9,1 cents. Pour leur part, les actionnaires peuvent convertir leurs actions privilégiées série "A" en actions ordinaires d'Imasco Limitée, sur la base de la parité numérique. Les actions ordinaires d'Imasco ont clôturé à \$44 à la Bourse de Toronto, le lundi 18 juin 1979.

Ces actions série A avaient été émises en avril 1978, lors de l'acquisition de Koffler Stores Limited.



## Irwin Toy Ltd

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à Toronto, le président Arnold Irwin croyait que les revenus d'Irwin Toy Ltd devraient s'accroître de 20% pour l'année financière en cours. Les revenus de ce fabricant de jouets ont atteint \$1,3 millions ou \$0,51 par action pendant l'année financière se terminant le 31 janvier 1979.

## Loblaw Companies Limited

Au 30 décembre 1978, l'actif de cette entreprise s'élevait à \$713 millions. Le bénéfice net réalisé au cours de 1978 se chiffrait à \$25,5 millions. Le revenu brut encaissé était de \$4 248 millions en 1978.

## Markel Limited

Markel Financial Holdings de Toronto signale que ses bénéfices pour le premier trimestre de 1979 ont atteint \$178 768 ou \$0,29 l'action, comparativement à \$89 019 ou \$0,15 l'action, au même temps l'an dernier. Par contre, la recette trimestrielle n'a touché que \$1,8 million cette année, comparativement à \$2,4 millions en 1978.

## Nordair Ltée

Le bénéfice net de la dernière année financière est de \$4 596 000, en comparaison de \$3 155 000 au cours de l'exercice précédent. Les revenus de l'année 1978 se chiffrent à \$85 700 000 à comparer à \$78 millions en 1977. On se souvient que le 31 janvier dernier, Air Canada avait acquis 1 888 413 actions de cette société, soit 86,46 p.c. des actions de Nordair en circulation.

## Pratt & Whitney Aircraft of Canada Limited

Dans son exercice financier clos le 31 décembre 1978, Pratt & Whitney rapportait un actif de \$201 millions, un revenu brut de \$318 millions et un bénéfice net de \$27 millions pour l'année 1978.

## Seagram

Pour le trimestre clos le 30 avril dernier, la société Seagram réalise un bénéfice net de \$12,2 millions. Ces résultats représentent une diminution de \$22,3 millions par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les ventes consolidées s'élèvent à \$571,6 millions pour le trimestre clos le 30 avril. Ces résultats sont rapportés en dollars des Etats-Unis.

## Texaco Canada Inc.

Texaco a obtenu des revenus bruts de \$1 929 millions au cours de l'exercice financier clos le 31 décembre 1978. Au cours de la même année, le bénéfice net s'élevait à \$147 millions. Au 31 décembre, l'actif de l'entreprise se chiffrait à \$1 722 millions.

## Unicorp Financial Holdings

Les actionnaires de Unicorp Financial Holdings, de Toronto, viennent d'approuver un projet de refonte de la capitalisation. Les actions ordinaires seraient reclassifiées sous les appellations d'actions "A" et "B" et vaudraient deux des anciennes actions ordinaires. La modification proposée doit être terminée à la mi-juillet prochain.

## Wall & Redekop

A Toronto, Wall & Redekop signale que son revenu net pendant le premier trimestre de 1979 s'est situé à \$344 489, soit \$0,19 par action. L'an dernier, à la même époque, le revenu net avait atteint \$117 658 ou \$0,06 par action ordinaire.

## Westcoast Transmission Company Ltd

Cette entreprise de la Colombie qui fait parler d'elle en ces derniers mois possédait un actif de \$961 millions au 31 décembre 1978. Le revenu brut de l'année 78 s'est élevé à \$843 millions. Le bénéfice net a été de \$44,9 millions pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1978.

Unique en son genre

# CUTTY SARK

SCOTCH WHISKY



DISTILLE ET EMBOUTILLE EN ECOSSE



# expositions et missions commerciales

## Hall d'exposition Place Bonaventure



### La chaussure

Du 11 au 14 août, les commerçants peuvent participer au Salon International Canadien de la Chaussure. Cette exposition verra un véritable étalage de l'industrie canadienne de la chaussure. Les manufacturiers de chaussures, les importateurs, les tanneurs, les fournisseurs à l'industrie et les fabricants de sacs à main participeront à cette initiative.

### L'auto-sport

Du 9 au 11 novembre, le Salon Annuel Auto Sport invite le public à l'exposition annuelle tenue à la Place Bonaventure. Des autos de course et antiques, des autos-sport et des "hot-rods" plairont aux visiteurs.

### La mode

Du 3 au 5 septembre, les commerçants pourront visiter l'exposition "L'Homme et la Mode". Les vêtements et les accessoires pour hommes et garçons seront présentés, ainsi que le matériel d'emballage et d'étalage pour le détaillant.

### La quincaillerie

Du 9 au 11 septembre, le Salon de la Quincaillerie et de la Rénovation de Montréal se déroulera à la Place Bonaventure. Les commerçants pourront se renseigner sur la quincaillerie, les articles de maison, les articles de jardinage, de rénovation et de décoration intérieure.

### Les articles de sport

Du 16 au 18 septembre, le "tout dernier cri" en articles de sport réunira un grand nombre de commerçants à la Place Bonaventure. En ces trois jours, le 2<sup>e</sup> Marché d'Automne de l'Acas tiendra son exposition.

### La manutention

Les 21 et 22 septembre, la Société de Manutention de Montréal expose de la littérature et son équipement sur la manutention. Du matériel audio-visuel renseignera les commerçants qui sont invités. Les compétitions de chariots-élevateurs peuvent être utiles.

### L'alimentation

Le Salon de l'Alimentation aura lieu du 22 au 24 septembre, à la Place Bonaventure. Les commerçants sont particulièrement invités. L'exposition présentera des produits alimentaires et non alimentaires. Les produits laitiers, le fromage, les produits avicoles, les viandes, les poissons congelés et surgelés, la charcuterie, les conserves, les légumes, les services de fruits, les équipements et les accessoires utilisés dans l'alimentation renseigneront tous les visiteurs sur les tendances des marchés.

### Le bricolage

Du 29 septembre au 2 octobre, la Place Bonaventure accueille le

Salon Rénovation et Bricolage. Le public est invité, ainsi que les artisans, commerçants et fabricants. Une information intéressante sera diffusée sur divers aspects de la rénovation et du bricolage.

### Le ski

Le Salon du Ski de Montréal sera ouvert du 11 au 14 octobre. Les équipements les plus récents seront présentés. Les variations de la mode seront exposées. Des renseignements seront transmis au

public sur les régions favorables au ski. L'organisation de voyages de ski sera suscitée. Des programmes d'animation et d'éducation sur le ski de randonnée et le ski alpin seront offerts aux visiteurs, ainsi que des films documentaires.

### Le meuble

"L'Infortecanada 79, Conférence Technique et Salon Canadien des Fournisseurs de l'Industrie du Meuble" exposeront à la Place Bonaventure du 12 au 14 octobre. Seuls les commerçants sont admis. Les fournisseurs et fabricants de l'industrie du meuble et de l'industrie du bois oeuvré présenteront leurs produits.

### Les véhicules

Du 18 au 21 octobre, à la Place Bonaventure, se tiendra le Salon des Véhicules 4 X 4, Mini vans, Motoneiges & Accessoires. Le public est invité. Les fabricants présenteront les modèles 1980 et tous les accessoires connexes.

### Le camion

Aux mêmes dates du 18 au 21 octobre, le Salon National du Camion de Montréal invite tous les commerçants à la Place Bonaventure. Les camions 1980 seront présentés. On verra des camions routiers et ceux de la construction. Les grands manufacturiers participent à cette exposition. Ils

présenteront tous les accessoires connexes à cette industrie.

### Les arts graphiques

Les commerçants auraient intérêt à visiter le Salon des Arts Graphiques de Montréal qui se tiendra à la Place Bonaventure du 18 au 20 novembre. Des machines, des équipements, des fournitures et services pour l'imprimerie et le bureau seront présentés.

Pour de plus amples renseignements sur les expositions mentionnées, appelez le Hall d'Exposition: (514) 395-2222

## Même les petits bureaux peuvent maintenant avoir des copies de grande qualité.



La nouvelle photocopieuse de table d'un prix abordable par Pitney Bowes.

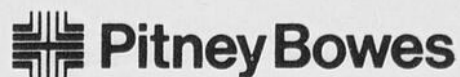
Il y a peu de temps encore, le prix des photocopieuses de bureau qui produisaient des copies de haute qualité les rendait inabordable pour la plupart des petites entreprises. Mais voici que Pitney Bowes lance une machine rapide, fiable et peu coûteuse qui donne des résultats nets et élégants, copie après copie.

La nouvelle photocopieuse de table à sec 458 est construite simplement; c'est pourquoi elle est si fiable et si économique. Elle ne possède pas ces gadgets incorporés coûteux et peu fiables, dont les petites entreprises n'ont pas besoin. Puisque vous n'achetez pas d'accessoires fantaisie, vous n'avez pas à payer pour les garder en état de marche. Et vous faites des économies en ayant moins de temps morts - et c'est souvent l'économie la plus importante de toutes.

Enfin, la photocopieuse 458 est conçue pour simplifier la vie de tous ceux qui l'utilisent. Elle est pratique, souple d'emploi, simple à faire fonctionner et à entretenir.

Si vous désirez une démonstration gratuite dans votre propre bureau, envoyez-nous simplement ce coupon après l'avoir rempli. C'est un spectacle à ne pas manquer!

A: Pitney Bowes du Canada Ltée, Dépt. 3393, 150 Ferrand Drive, Don Mills, Ont. M3C 3B5. Veuillez prendre contact avec moi pour organiser une démonstration gratuite, dans mon bureau, de la nouvelle photocopieuse 458. Nom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_ Compagnie \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_



Plus de 60 bureaux dans tout le Canada. Compteurs postaux, systèmes d'expédition du courrier, photocopieuses, assembleuses, adresseuses-imprimeuses, compteuses et imprimeuses



## Argus Corporation

L'acquisition récente d'Argus par les frères Black de Toronto, est excellente pour les actionnaires minoritaires. C'est ce qu'affirme M. Igor Kaplan, conseiller de la corporation Ravelston Ltd. Les actions d'Argus valaient récemment \$15.00 pièce et un dividende de \$10.00 est proposé à leurs détenteurs. Les frères Black viennent d'acquiescer un million d'actions de Hollinger. Ils sont déjà propriétaires de la corporation Ravelston.

## Boeing of Canada Ltd

Cette compagnie d'Arnprior vient de recevoir un contrat d'\$1 million du Ministère des approvisionnements et services. Les travaux confiés consistent en la réparation et la vérification de composants de cellules d'hélicoptères.

## Canadian Tire

Une entente vient d'intervenir entre Canadian Tire et la chaîne de quincaillerie australienne, McEwan's.

L'entreprise des Antipodes, fondée en 1853, a son siège social à Melbourne. Elle compte plusieurs succursales le long de la côte sud-est de l'Australie.

La société torontoise possède de nombreux points de vente à travers toutes les provinces canadiennes, à l'exception de la Colombie-Britannique.

Canadian Tire s'est portée acquéreur d'une note de \$2 millions australiens (\$2,6 canadiens) susceptibles d'être convertis en 10% du total des actions de la maison McEwan's.

A Toronto, on croit que l'entente profitera principalement à l'industrie ontarienne du bois et de divers métaux, ainsi qu'aux fabricants de divers petits appareils électro-ménagers. En retour, Canadian Tire achètera divers produits populaires en Australie pour les vendre aux bricoleurs canadiens.

## Cargill Grain Co.

D'ici la fin de 1979, Cargill Grain Co. de Winnipeg, investira plus de \$12 millions pour la modernisation de son élévateur à céréales à Thunder Bay. Cargill prévoit que la demande de céréales canadiennes dans l'univers s'accroîtra considérablement dès 1980, d'où ses préparatifs qui prévoient une nouvelle aire de déchargement ferroviaire, un contrôle électronique du poids de chaque chargement à un rythme accéléré, ainsi qu'un silo d'entreposage à bas profil pour les céréales.

## Cochenour-Wilanour

Les actionnaires des mines d'or Cochenour Wilanour ont approuvé à l'assemblée annuelle tenue à Toronto la nouvelle raison sociale de Wilanour Resources Ltd. La consolidation des structures de capitalisation prévoit l'échange de 5 actions de Cochenour contre une de Wilanour. La modification abaisse le capital actions à 1 400 000 actions. Elle provoque le lancement de 3,5 millions de nouvelles actions, ce qui porte le total à 5 millions. Le président, Brian Meikle, a aussi annoncé un programme d'exploration minière de \$220 000 dans la région ontarienne de Red Lake, où des sondages préliminaires sont des plus encourageants.

## Consol Graphics

Une offre d'achat de 234 500 actions ordinaires de Maplex Management & Holdings, à \$12.40 chacune vient d'être formulée par la société torontoise, Consolidated Graphics Ltd. L'offre est valable jusqu'au 13 juillet, précise le président Robert Murray, qui ajoute que les directeurs de Maplex sont favorables au projet. Consolidated est une entreprise d'impression et d'emballage de Toronto.

## Denison Mines

Le président de Denison Mines a annoncé à Toronto que la mine de houille Quintette a conclu un accord avec le gouvernement de la Roumanie en vue de lui fournir de 25 à 30 millions de tonnes métriques de charbon à métallurgie de haute qualité. L'entente est d'une durée de 20 ans et l'extraction de la houille se fera dans le nord-est de la Colombie-Britannique.

Dans la Ville-reine, il a été précisé que Denison Mines Limited est propriétaire de 38,25% des actions de Quintette; la société pétrolière Impériale possède 16,75% et la maison d'affaires nipponne Mitsui, 22,5%.

C'est en 1978 qu'on a établi le facteur rentabilité des gisements houillers de la mine Quintette, qui devrait fonctionner à plein rendement d'ici une année.

## Dome Petroleum

D'après le président William Richards de Dome Petroleum Ltd, cette société ontarienne devrait connaître en 1979 une progression de 20% au chapitre des revenus et des liquidités. L'an dernier, Dome a atteint un revenu global de \$125 millions, ou \$2.79

l'action après un partage antérieur de 4 pour 1. L'exploration, cet été, dans la région de la mer de Beaufort coûtera quelque \$180 millions. On y a découvert des hydrocarbures jugés encourageants.

## Figol Distributors

La Commission nationale de l'Énergie a permis à Figol Distributors d'Edmonton d'exporter jusqu'à concurrence de 211 000 gallons de carburant diesel aux USA d'ici le 30 septembre 1979. Cette société de transport d'aliments possède un entrepôt à Great Falls, Montana, où elle emmagasine ce carburant pour sa flotte de camions qui se ravitaillent difficilement en sol américain, relate le Calgary Herald.

## General Motors

D'après de très récentes données, les ventes de grosses voitures aux USA tombent en flèche, depuis que l'essence est devenue rare.

Par contre, la demande de voitures de format normal demeure ferme au Canada, au début de l'été de 1979. Du moins, c'est ce qu'on laisse entendre à Oshawa, Windsor et St-Thomas, les trois principaux centres de montage ontariens des sociétés General Motors, Ford et Chrysler.

GM bat toujours la marche cette année. Ses quatre nouvelles tractions avant, modèle 1980, sont en vente au Canada depuis la fin d'avril. La Citation de Chevrolet, l'Omega d'Oldsmobile, la Phoenix de Pontiac et la Skylark de Buick, dont le poids est inférieur à 3 000 livres, sont très en demande d'un bout à l'autre du pays, selon Automotive News de Détroit.

Il appert à Oshawa et Windsor que la production de grosses voitures GM et Ford destinées au marché américain connaîtra un recul appréciable dans les usines ontariennes et à Saint-Thérèse, centre québécois où GM possède un important centre de montage.

Le Québec, qui achète annuellement 30% de toutes les voitures neuves du Canada n'en fabrique que 6%, rappelait récemment le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce.

## Halwel Holdings Ltd

Le Ministère des approvisionnements et services vient de confier un contrat de \$740 000 à cette compagnie de Halton Hills. Le contrat comporte des services informatiques à fournir au programme GEP à Toronto.

## Hugh Russell

La filiale de Hugh Russell, Tek Bearing Company Inc., vient d'acquiescer Lindsay Oberholzer Companies de Philadelphie, un distributeur de pièces de transmissions mécaniques.

Lindsay Oberholzer possède un volume de \$3 millions de ventes. Cette acquisition de Hugh Russell facilitera la croissance de la société Tek qui est déjà en plein essor. Déjà, 23 centres de services sont établis en Nouvelle-Angleterre et dans les Etats du Mid-Atlantic.

## Inco Limited

La reprise de la production aux usines de l'Inco Limited à Sudbury se poursuit tel que prévu depuis la fin de la grève de neuf mois, le 5 juin dernier. M. Winston Newman, président d'Inco révèle que le travail sous terre a repris le 6 juin, tandis que l'affinage a débuté cinq jours plus tard. Cette entreprise minière emploie 10 460 hommes.

## Lada Cars of Canada

Le siège social de Lada Cars of Canada est établi à Ajax, Ontario, dans un ancien entrepôt d'une superficie de 22 000 pieds carrés. C'est là que sont préparées les petites quatre-cylindres venant d'URSS et débarquées régulièrement dans le port de Montréal.

La Lada, qui ressemble à l'ancien modèle Fiat 124 se détaille à moins de \$4 000.

Lada est une marque de voiture soviétique encore très peu connue au Canada, mais dont l'importateur envisage l'avenir avec optimisme.

## MacMillan Bloedel

L'entreprise de Vancouver vient de conclure une entente à long terme pour fournir à la Chine d'importantes quantités de pâte Kraft.

Au cours des 20 dernières années, elle a occasionnellement vendu de la pâte à la Chine. Mais le présent contrat s'échelonne sur une longue période d'années et il prévoit un approvisionnement régulier à des prix concurrentiels.

## UN BON CONSEIL POUR GENS D'AFFAIRES QUI VONT À MONTRÉAL:



Son emplacement au centre-ville, la qualité de ses restaurants, son confort et son accessibilité aux moyens de transport variés font du Sheraton Mt-Royal l'hôtel idéal pour les gens d'affaires qui viennent à Montréal.



## HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

Pour réservations  
appelez à frais virés à (514) 842-7777 (Canada)  
et sans frais à 800-325-3535 (É.-U.)

# aide à l'industrie

Ministère de l'Industrie et du  
du Commerce

## Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel (Loi 48)

### Introduction

Nous vous avons présenté dans les articles précédents les principaux programmes de la Société de Développement Industriel du Québec, nous traiterons, dans les articles suivants, des mesures d'assistance financière offertes par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec aux entreprises manufacturières. Nous décrivons aujourd'hui et dans le prochain article la Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel, plus connue sous le nom de Loi 48.

Dans le but de poursuivre sa politique d'encouragement au développement industriel, le Gouvernement du Québec adopta la Loi 48 sur les stimulants fiscaux au développement industriel. Cette loi, sanctionnée le 10 août 1977, édicte deux mesures fiscales: la création d'un fonds de relance industrielle et un dégrèvement fiscal favorisant le développement industriel régional.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce est chargé de l'application de cette loi, à l'exception des articles considérés comme une loi fiscale au sens du ministère du Revenu dont l'application est confiée au ministère du Revenu.

Nous vous présenterons dans les lignes qui suivent le premier volet de cette loi, c'est-à-dire, le Fonds de relance industrielle.

### Objectif du fonds de relance industrielle

Le Fonds de relance industrielle, créé le 10 août 1977, est entré en vigueur rétroactivement le 13 avril 1977. Ses principaux objectifs visent à assister les petites et moyennes entreprises pour la planification de leur expansion, le réinvestissement de leurs profits et le financement d'activités susceptibles d'entraîner une amélioration de leur performance économique et financière.

Le Fonds est constitué et alimenté par les sommes déposées par le Ministre du Revenu au nom des entreprises participantes. Lors de la transmission de sa déclaration d'impôt sur le revenu, l'entreprise qui souhaite participer au fonds doit demander au Ministre du Revenu de déposer en son nom au Fonds de relance industrielle, la moitié de son impôt payé. Elle doit de plus, certifier qu'elle remplit les conditions d'admissibilité exigées pour sa participation à ce Fonds.

### Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à participer à ce Fonds, l'entreprise doit:

- être une corporation (compa-

- gnie ou association coopérative) qui paie un impôt sur le revenu à la Province de Québec et dont au moins 50% de son revenu brut annuel provient d'activités de production (c'est-à-dire des secteurs primaire et secondaire) exercées par la corporation elle-même;
- avoir en moyenne 200 employés ou moins;
- avoir un actif net inférieur à \$7,5 millions.

La corporation doit de plus démontrer qu'elle n'est liée à aucune autre corporation, ou, s'il y a un lien, qu'elle et toutes les autres corporations liées ne totalisent pas plus de 200 employés et \$7,5 millions d'actifs nets.

### Utilisation des sommes déposées au fonds

L'utilisation des sommes déposées au Fonds est sujette à des conditions de retrait et doit être reliée à des activités de fabrication ou de transformation exercées au Québec (dépenses admissibles).

### Conditions de retrait

Les conditions de retrait des sommes versées au Fonds sont les suivantes:

- Avant le début de la réalisation

- d'une dépense admissible, la corporation doit faire une demande par écrit au ministre de l'Industrie et du Commerce pour l'obtention d'un certificat lui permettant de retirer les sommes qu'elle a déposées au Fonds;
- la demande de certificat doit concerner une dépense admissible d'au moins \$20,000 que la corporation s'engage à effectuer dans un délai de 12 mois suivant immédiatement la date de l'émission du certificat;
- tout retrait effectué par la corporation ne doit pas excéder le moindre des montants suivants:

- a) 25% de la dépense admissible; ou
- b) le solde des sommes déposées.

### Dépenses admissibles

Une dépense est admissible lorsqu'elle est d'au moins \$20,000, reliée à des activités de fabrication ou de transformation et qu'elle a pour objet l'une des perspectives suivantes:

- L'achat à l'état neuf ou usagé, la location, la construction, l'amélioration ou l'agrandissement d'usine ou l'achat des terrains;
- l'achat à l'état neuf ou usagé, y compris l'installation de machinerie, d'outillage, d'équipement ou de leurs pièces constituantes, destinés à l'exploitation de l'usine;
- la consolidation, la fusion, le regroupement ou l'acquisition d'entreprises manufacturières;
- l'acquisition ou la fusion d'une entreprise de distribution ou l'achat de systèmes de distribution;
- l'expansion d'un marché à l'exportation;
- l'accroissement des dépenses de recherche et de développement, la

conception, l'amélioration ou la mise au point de procédés de production ou de produits.

— l'acquisition d'un brevet ou d'une licence, y compris le paiement d'une redevance s'y rattachant dans le but de l'exploiter.

### Demandes de renseignements

Toute demande additionnelle de renseignements peut être adressée à l'auteur de cet article ou auprès des responsables de l'Administration du Fonds de relance industrielle ou des bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce.

— A Montréal:  
Monsieur Raymond Beauvais  
Ministère de l'Industrie et  
du Commerce  
Direction générale des  
services aux entreprises  
1 Place Ville Marie  
23ième étage  
Montréal, H3B 2M6  
Tél.: (514) 873-5581

— A Québec:  
Ministère de l'Industrie et  
du Commerce  
Administration du Fonds de  
relance industrielle  
710, Place d'Youville  
Chambre 403  
Québec G1R 4Y4  
Tél.: (418) 643-7394

Monsieur Martin, Vice-Président de Major et Martin Inc., publiera une série d'articles sur les principales mesures d'assistance financière et technique offertes par les gouvernements aux entreprises manufacturières du Québec. Il traitera également du financement d'entreprises (y compris le capital de risques) dans cette série d'articles.

## Le Donquichottisme...

Jouer les Don Quichotte en politique s'avère un exercice théâtral périlleux tant pour les acteurs que pour les spectateurs. Surtout si les moulins à vent que l'on attaque reposent sur un sol riche en pétrole. Le nouveau gouvernement Clark tente du mieux qu'il peut de réparer les pots cassés et de minimiser les retombées économiques de ce qu'il est maintenant convenu de désigner dans la capitale fédérale: "l'affaire de Jérusalem".

Première surprise: le Canada représente un "pays refuge" pour les pétrodollars puisque les stations de pompage à l'étranger de nos banques à charte ont drainé \$7 milliards de ces précieuses devises. Difficile de les reconnaître parfois puisque les pétrodollars sont d'habiles caméléons qui aiment à se draper dans le vert-mousse du dollar américain. La crise iranienne a endigué quelque peu ce flot généreux mais pas au point de le saturer puisque les banquiers de Londres évaluent à

\$23 milliards les "liquidités en surplus" des pays membres de l'OPEP au cours de l'année. Or, les entrées de capitaux sont à toute fin pratique notre seule planche de salut pour sauver du naufrage la devise canadienne.

De ce point de vue la situation est pour le moins sérieuse compte tenu du fait que notre balance des paiements indique que notre surplus commercial se dirige vers un maigre \$1,3 milliard en regard de \$3,4 milliards l'an dernier. Le ralentissement de l'économie américaine a entraîné une remontée spectaculaire du déficit canadien encouru dans le cadre du Pacte automobile qui lie nos deux pays. Au cours des quatre premiers mois de l'année, le déficit a atteint \$765 millions... soit près de 30% de plus que le déficit enregistré au cours de 1978.

Ce dangereux écart entre les deux pays s'explique du fait que les usines canadiennes expédient 70% de leurs nouveaux modèles vers les États-Unis, encourant de

ce fait un surplus de \$806 millions... lequel est rapidement balayé par un imposant déficit de \$1,6 milliard au chapitre des pièces d'automobile importées. Au total, nos exportations vers les États-Unis ont crû de 17% au cours des premiers quatre mois de l'année alors que nos importations affichaient un confortable 31% d'avance.

Lorsque furent connus les résultats de notre performance commerciale, le dollar canadien se remit à piquer du nez et à fleurter avec la barre de \$0.85US. On comprend la réaction des cambistes puisque l'on ne peut rien espérer de notre compte des "services" qui invariablement affiche chaque année des déficits de près de \$9 milliards. Signe évident que la machine de production canadienne fonctionne avec des capitaux américains et des brevets étrangers dont il faut bien sûr acquitter les coûts comme une mensualité de loyer.



Michel Guénard

Pareil contexte incite à la prudence et la Banque du Canada qui s'était montrée on ne peut plus discrète quant au sens de ces interventions sur les marchés monétaires au cours de la campagne électorale est intervenue pour nous sauver du déshonneur de la "barre de \$0.85US". Le tout s'est fait dans un même élan et avec la même fougue interventionniste que la baisse des taux d'intérêt privilégiés par les grandes banques américaines. A un moment, l'écart "historique" entre les titres obligataires canadiens et leur contrepartie américaine glissa à un maigre 40 points. La Banque du Canada dut intervenir à nouveau afin d'élargir l'écart des titres à long terme à un minimum alléchant de 60 points.

Pour l'instant la Banque se contente de manoeuvres classiques et n'ouvre pas son jeu tant que le nouveau ministre des Finances, M. John Crosbie, n'aura pas arrêté sa politique monétaire et fiscale.

### Le Journal c'est pour vous !

Avez-vous une idée qui peut favoriser le développement économique du Québec?

Si vous nous la communiquez, nous la transmettrons aux lecteurs.

Voulez-vous que nous parlions de votre réussite ou que nous présentions les faits saillants de votre entreprise?

Faites-nous-les connaître et nos lecteurs seront informés.

Le Journal existe pour ses lecteurs. A vous de nous exprimer des faits intéressants ! Tout ce qui contribue au développement économique sera accueilli avec enthousiasme.

La Rédaction

# \$ situation économique

## L'automobile électrique

Divers pays dont les États-Unis étudient la possibilité de fabriquer une voiture électrique que l'on pourrait produire à grande quantité.

M. Fred Johnson, un expert canadien du véhicule électrique, affirme que le Canada devrait accélérer les recherches et les travaux dans ce domaine, s'il ne veut pas être dans l'obligation d'emprunter la technologie américaine, au cours des prochaines années.

L'expérience de M. Johnson démontre qu'il lui en coûte un cent par kilomètre pour conduire sa petite voiture électrique de provenance italienne. Le véhicule de M. Johnson est actionné par huit batteries standard. Il atteint une vitesse de 53 kilomètres par heure. Il peut franchir 80 kilomètres sans qu'il soit nécessaire de recharger les batteries.

## Énergie solaire

A Aylmer, en Ontario, un premier immeuble vient d'être inauguré qui sera entièrement chauffé par des capteurs solaires. Cette maison compte 29 appartements. Elle est destinée à des personnes âgées. Claude Bennett, le ministre du Logement de l'Ontario, présidait la cérémonie. On croit que les capteurs solaires produiront suffisamment de chaleur, même en hiver, alors que le soleil est moins fréquent en une période où le besoin est le plus élevé.

## Les petites épiceries

Le petit épiciériste indépendant lié à une chaîne de fournisseurs est sur le chemin du retour. C'est ce qu'affirmait récemment M. A.P. Graham, vice-président du groupe Oshawa Limited.

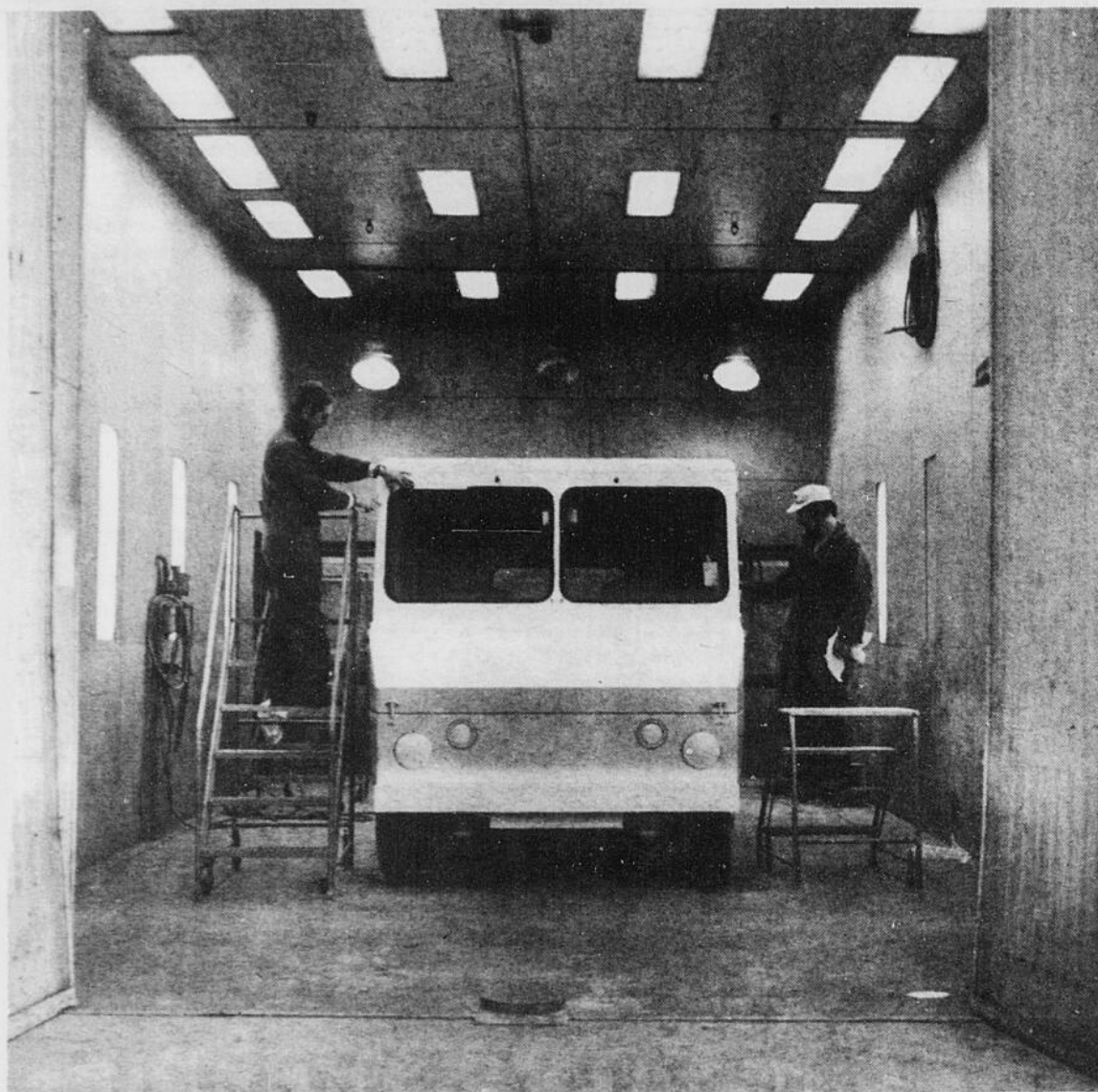
Au Québec, le nombre de dépanneurs atteint aujourd'hui un sommet imprévisible il y a quelques années; il en est de même en Ontario.

La part du marché du petit épiciériste ou bouché augmente, parce que cet homme d'affaires exerce plus facilement que les géants de l'alimentation un contrôle efficace sur les coûts d'achat, de la distribution et de la main-d'œuvre. De plus, le petit ou moyen épiciériste a maintenant accès à des achats collectifs, s'il fait partie d'un groupe.

En Ontario, les épiceries, obligeant la clientèle à emballer elle-même leurs vivres connaissent le succès. Une telle politique permet à une famille moyenne d'épargner quelques dollars par semaine.

## Garantie de prêt

La décision d'Ottawa, en mars dernier, de faciliter les prêts aux moyennes industries canadiennes, fait la joie des prêteurs, selon le Globe & Mail de Toronto. Le gouvernement fédéral agit désormais comme réassureur pour chaque prêt de plus de \$5 millions qui doit être consenti pour plus de cinq ans. Si un emprunteur faillit à ses obligations, le prêteur assume



La voiture électrique est parmi nous

toute perte jusqu'à 35% de la somme engagée, mais Ottawa le rembourse jusqu'à 85% de la perte excédant 35%, précise-t-on.

## L'ambassade de Tel-Aviv

Les grandes banques canadiennes ont des intérêts financiers, commerciaux et industriels avec divers pays arabes.

Les institutions financières canadiennes représentées au Moyen-Orient sont, outre la Banque Royale, les banques Toronto-Dominion, la Nouvelle-Écosse et l'Impériale de Commerce.

Elles s'inquiètent de l'avenir. À la Banque Royale, on souligne que la décision du Premier ministre Clark de déménager l'ambassade du Canada de Tel-Aviv à Jérusalem menace au Moyen-Orient les opérations bancaires de l'entreprise.

Dans les cercles financiers torontois, on note que des particuliers et des sociétés arabes désireux d'investir dans l'industrie et le commerce à travers l'Ontario songent à interrompre leurs pourparlers, à moins qu'Ottawa ne revienne sur sa décision et ne transfère pas l'ambassade.

Cette décision paralyse aussi les exportations canadiennes de divers produits semi-ouvrés et finis, en ce coin du monde. Massey-Ferguson, General Motors, Ford-Canada, Atco Homes, Bombardier, Canadair, etc. sont autant d'entreprises qui connaissent la prospérité grâce en partie à leurs contacts d'affaires avec les Arabes. Ces entreprises

craignent d'être victimes de représailles diverses.

Des avionneries et sociétés de montage aéronautiques du Grand Toronto redoutent que des parties de contrats devant être parafées sous peu ne soient renvoyées aux calendres grecques.

On émet le même doute chez Bell Canada qui poursuit, en Arabie saoudite, des travaux de \$1 500 000, avec un personnel canadien d'environ 400 employés dont des spécialistes de la pose et de l'entretien du matériel téléphonique. On craint à Toronto que ce royaume du désert ne se tourne vers des experts suisses, suédois ou américains, si M. Clark donne suite à son projet.

Même son de cloche chez Air Canada, à Toronto, qui décrochait récemment un imposant premier contrat pour l'entretien et les modifications aux autobus Lockheed 1-1011 des lignes aériennes Saudia.

Le nombre des sociétés canadiennes oeuvrant au sein des pays arabes dépasse les 150 en juin 1979. Ces travaux donnent du travail à quelque 57 000 Canadiens dont plus de 35 000 sont des Ontariens.

L'an dernier, le volume d'affaires entre le Canada et les États arabes a été de \$1 400 000 000, dont \$870 millions sous forme de produit en partie fabriqués en Ontario.

Les ententes commerciales et industrielles négociées par le Canada avec les États arabes dépassent les \$8 milliards, dit-on à Toronto.

## Les faillites

En avril 1979, 1 753 faillites ont été enregistrées par Consommation et Corporation Canada. 604 originent du Québec, 745 faillites ont été enregistrées pour l'Ontario.

1 335 faillites proviennent de consommateurs dont 459 au Québec et 576 en Ontario.

418 entreprises d'affaires ont fait faillite. 145 étaient domiciliées au Québec et 169 en Ontario.

Pour les cinq premiers mois de l'année, le Québec compte 2 659 faillites dont 1 970 sont le fait de consommateurs et 689 d'entreprises d'affaires.

En Ontario, le nombre des faillites s'élève pour les quatre mois à 3 538 dont 2 814 consommateurs et 724 entreprises en affaires.

## Les faillites commerciales

Les 689 entreprises québécoises qui ont fait faillite, du 1er janvier 1979 au 30 avril dernier, ont laissé un passif de \$85 283 250. Le secteur des services domine avec 178 faillites pour un passif de \$23 757 500.

Les industries manufacturières qui ont fait faillite sont au nombre de 80 et elles avaient un passif de \$20 179 000. Les commerces de gros et de détail enregistraient 259 faillites pour une somme de \$18 957 250. Dans l'ordre des valeurs, suivent les 117 industries de la construction avec \$12 571 500 de passif et les dix-huit sociétés de finances, d'assurances et d'immeubles avec un passif de \$5 963 000. On retrouve ensuite les com-

pagnies de transport, de communications et d'utilité publique au nombre de 25 avec un passif de \$1 917 500. Ferment la marche les 12 industries primaires qui ont fait faillite avec un passif de \$1 397 500.

## L'alimentation

M. Roy MacNaughton, président de Hospitality Marketing de Toronto, affirme que l'industrie de l'alimentation devra progresser sensiblement, au cours de la prochaine décennie, en matière de gestion, si elle entend abaisser ses frais de revient et augmenter sa marge de bénéfice. Pour ce faire, l'industrie devra mieux utiliser ses ressources humaines. Présentement, le roulement du personnel atteint 300 p.c. par an. Ce fait constitue un sérieux facteur d'instabilité et provoque aussi un rendement inférieur de la main-d'oeuvre.

## Industrie électronique

M. John De Mercado, du ministère fédéral des Communications, a déclaré lors d'assises tenues à Huntsville, Ontario que l'industrie canadienne de l'électronique jouira d'une prospérité inégalée au pays comme à l'étranger pendant la prochaine décennie si elle demeure compétitive avec ses concurrents américains, allemands, japonais et autres. Le haut fonctionnaire d'Ottawa juge toutefois qu'il faudra que cette industrie investisse toutes ses ressources dans les plus récentes innovations technologiques. À lui seul, le marché nord-américain des télécommunications passerait à \$26 milliards en 1987, de \$14 milliards qu'il était en 1977, selon M. De Mercado, un expert dans ce domaine.

## Activité aéroportuaire

Les statistiques de l'activité aéroportuaire des 50 principaux aéroports du pays sont publiées pour décembre 1978.

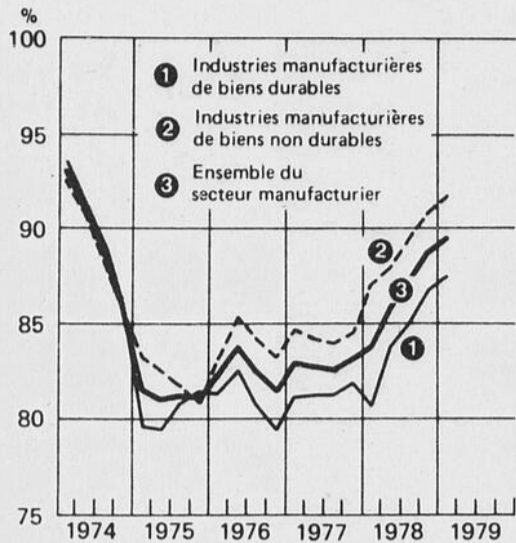
Les statistiques des embarquements et des débarquements aux 10 principaux aéroports du Canada présentent les données suivantes, les résultats de 1978 étant comparés à décembre 1977.

### Activité aéroportuaire décembre 1977 et 1978

	1978	1977
Toronto	880,155	805,908
Vancouver	460,982	424,024
Montréal	451,497	441,315
Calgary	255,427	224,937
Winnipeg	166,862	164,591
Edmonton	157,390	141,746
Ottawa	133,507	120,827
Halifax	110,548	103,641
Mirabel*	83,322	52,361
Edmonton municipal	61,615	60,701

La hausse substantielle des activités à l'aéroport international de Mirabel en décembre 1978 par rapport à décembre 1977 est principalement attribuable au ralentissement des travaux à cet aéroport en décembre 1977 et à l'arrêt de travail du personnel de maintenance des pistes d'envol.

**Taux d'utilisation de la capacité dans les industries manufacturières au Canada, par trimestre**



Source: Taux d'utilisation de la capacité dans les industries manufacturières au Canada (31-003)

**DERNIÈRES STATISTIQUES MENSUELLES**

SOURCE: STATISTIQUE CANADA

			Variation annuelle en %
<b>EMPLOI, REVENU</b>			
Gains moyens hebdomadaires (\$)	mars	280 26p	7.7
Revenu du travail (millions \$)	fév.	11,241.6p	9.4
Personnes occupées (en millions)	mai*	10,363	3.7
Chômeurs	mai*	836,000	-9.1
<b>COMMANDES</b>			
Nouvelles commandes des fabricants (millions \$)	mars	13,717.3p	23.2
Commandes des fabricants en carnet (million \$)	mars	15,272.8p	35.9
<b>PRIX</b>			
Prix à la consommation (1971=100)	avr.	187.9	9.8
Indice des prix des maisons neuves (1976=100)	avr.	108.0	2.8
Indice de la construction non-résidentielle (1971=100)	mars	204.9	9.5
Indice de la construction résidentielle (1971=100)	mars	205.2	10.4
Prix de vente dans l'industrie (1971=100)	avr.*	210.8p	12.6
<b>BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>			
Permis de construire (millions \$)	mars*	990.3	Cumulatif 1.6
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	mars	8,134	-35.4
<b>COMMERCÉ EXTERIEUR</b>			
Exportations, base douanière (millions \$)	avr.	4,776p	21.0
Importations, base douanière (millions \$)	avr.	4,850p	28.6
<b>VENTES</b>			
Livraisons des fabricants (millions \$)	mars	13,044.3p	23.9
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions \$)	avr.	1,053.1	20.8

Statistiques non désaisonnalisées. p—provisoires. r—révisées.\*—nouveau cette semaine.

# “Je ne connais pas Montréal, alors je descends chez un ami... Le Château Champlain.”

Au Château Champlain, nous vous considérons comme un ami. Notre personnel a reçu une formation spéciale pour prévoir vos besoins et vous accorder toute l'attention que vous donnerait un ami. ✂ Vous le remarquerez dès votre arrivée. Notre personnel fait vite et bien. De façon très amicale. ✂ Vous vous en rendrez compte dans nos superbes salles à manger et bars-salons, comme le Tournebroche, avec son arôme de petits pains chauds, et le Caf' Conc', avec sa musique et ses danseuses.

Vous vous en apercevrez en utilisant nos salles de réunion. Vous y trouverez tout ce que vous aurez demandé. ✂ Le Château Champlain est situé dans le quartier des affaires de Montréal. Il est relié au réseau souterrain des boutiques, du métro et des gares. ✂ Si vous cherchez un ami, pensez à nous. ✂ Si vous venez à Montréal, prenez le temps de découvrir pourquoi le Château Champlain est un ami qui sait recevoir. ✂ Vous y ferez sûrement de nouveaux amis. ✂ Le Château Champlain, Place du Canada, Montréal, (Québec) (514) 878-1688.



**Un ami qui sait recevoir**

**CP Hôtels**

Service de réservations d'hôtel de CP Hôtels: Province de Québec et Ottawa 1-800-268-9420

Banff Springs  
Banff (Alberta)

Red Oak Inn  
Brandon (Manitoba)

The Palliser  
Calgary (Alberta)

Château Airport  
Calgary (Alberta)  
(Ouverture en juillet 1979)

Château Lacombe  
Edmonton (Alberta)

Château Halifax  
Halifax  
(Nouvelle-Écosse)

Château Lake Louise  
Lake Louise (Alberta)

Le Château de l'Aéroport  
Mirabel (Québec)

Le Château Montebello  
Montebello (Québec)

Le Château Champlain  
Montréal (Québec)

Red Oak Inn  
Peterborough (Ontario)

Le Château Frontenac  
Québec (Québec)

The Saskatchewan  
Regina (Saskatchewan)

The Algonquin  
St-Andrews  
(Nouveau-Brunswick)

Le Baron  
Sherbrooke (Québec)

Red Oak Inn  
Thunder Bay (Ontario)

Royal York  
Toronto (Ontario)

Le Baron  
Trois-Rivières (Québec)

The Empress  
Victoria  
(Colombie-Britannique)

Northstar Inn  
Winnipeg (Manitoba)

**A l'étranger:**

Freeport (3), Nassau,  
Francfort, Hambourg,  
Jérusalem, Tibériade,  
Acapulco, Akumal,  
Curaçao, Philadelphie  
(ouverture en 1981).

CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

# nos industries se développent

## Acier Marshall Ltée

Cette entreprise de Laval connaît un développement continu. Depuis sa fondation en 1961, elle est devenue le plus grand distributeur de l'acier de l'Est du Canada.

Elle compte aujourd'hui 500 employés. Son volume de ventes s'élève à \$42 millions pour l'année 1978. Les produits sont exportés dans une proportion de 40%. Ils sont dirigés vers les États-Unis, l'Algérie, les Bermudes, Trinidad, l'Indonésie et la Côte-d'Ivoire.

Acier Marshall vient d'obtenir un contrat de \$5,7 millions d'Alcan dans la réalisation du projet de \$300 millions à Ville de LaBaie que la grande société d'aluminium a entrepris. Dans le contrat obtenu d'Alcan, l'entreprise lavalloise prépare et monte la charpente métallique pour les deux salles de cuves, chacune d'une longueur de près d'un quart de mille, à l'usine d'électrolyse Alcan.

Acier Marshall vient aussi de se

voir confier l'agrandissement de l'usine de Midtec Paper & Cie du Wisconsin. Ce contrat se chiffre à \$2,1 million. D'autres projets importants sont en négociations.

## Silos Beaudry

Jean-Paul Beaudry de Beloeil dit qu'il n'est pas un homme d'affaires. Il réussit pourtant avec brio. Demeurant sur sa ferme de 750 arpents de St-Marc-sur-Richelieu, M. Beaudry commença à construire des silos pour s'occuper un peu. En 1960, il en construisait une quinzaine. En 1968, il se munissait d'un équipement plus efficace et il entreprit de fabriquer toute la gamme des produits.

En 1977, il bâtissait 225 silos de 12 à 30 pieds de diamètre, à travers tout le Québec. L'an dernier, il érigeait 165 silos. Il prévoit une construction de 180 silos au cours de l'année. Il entreprend en outre les fosses à purin, projet dans lequel il a investi \$200,000.

Son entreprise réalise un volume d'affaires de \$4 millions. Une centaine d'employés y travaillent.

Cette réussite mérite d'être soulignée.

## Caisse d'entraide économique de Sherbrooke



Il y a dix ans, cette Caisse débutait ses activités. Depuis, elle a réalisé un actif de \$55,9 millions. \$49,5 ont été investis dans des entreprises de la région.

Au cours de la dernière année, l'actif a grandi de \$15 millions et des prêts de \$21 millions ont été consentis.

Les revenus du dernier exercice s'élèvent à \$6,2 millions.

10 018 sociétaires font partie de cette Caisse. 32 employés travaillaient à la Caisse.

En 1979, les dirigeants de la Caisse espèrent dépasser le cap des \$70 millions d'actif.

Voilà une initiative parmi tant d'autres qui souligne la participation de la population au développement économique.

## Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Ltée

Cette entreprise du Cap-de-la-Madeleine grandit avec continuité.

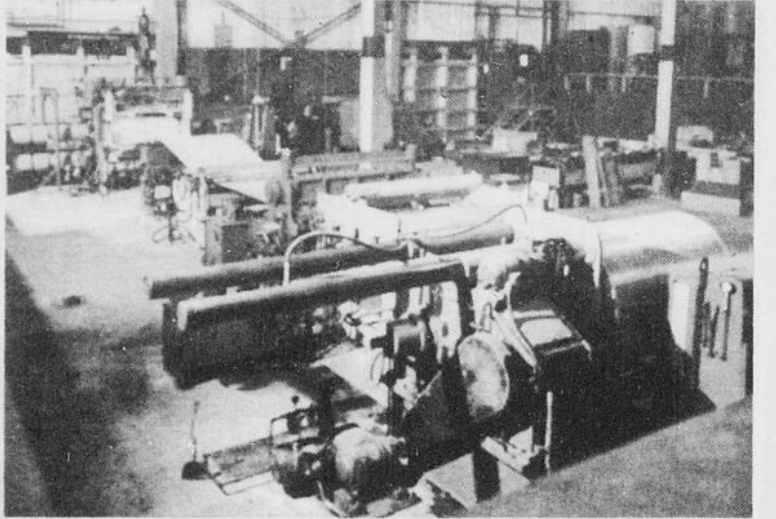
En 1974, son volume des ventes était de \$81 millions. En 1978, le chiffre d'affaires s'élève à \$141 millions. La croissance a été progressive d'année en année.

Le bénéfice net réalisé en 1978 se chiffre à \$5,2 millions. Le fonds de roulement est de \$32 millions au 31 décembre 1978, à com-

parer à \$15 millions en 1974.

Le nombre des employés est de 1,561 travailleurs. Les conditions de travail semblent excellentes. Deux conventions collectives ont été négociées avec succès en 1978, pour une durée de trois ans chacune.

Au cours de l'année, une nouvelle société a été créée. Il s'agit de la Société de Recherches Reycan Limitée. Cette entreprise a été établie pour mettre au point, fabriquer et vendre dans tous les pays du monde des dispositifs de contrôle électroniques sophistiqués, conçus principalement pour le laminage de l'aluminium.



## Nilus Leclerc Inc.

Les métiers à tisser de cette entreprise sont vendus à travers le monde. Déjà, ils ont pénétré aux États-Unis, au Mexique, à la Jamaïque, en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne de l'Ouest, au Japon et en Angleterre. Ils pénétreront bientôt en Scandinavie et en Italie.

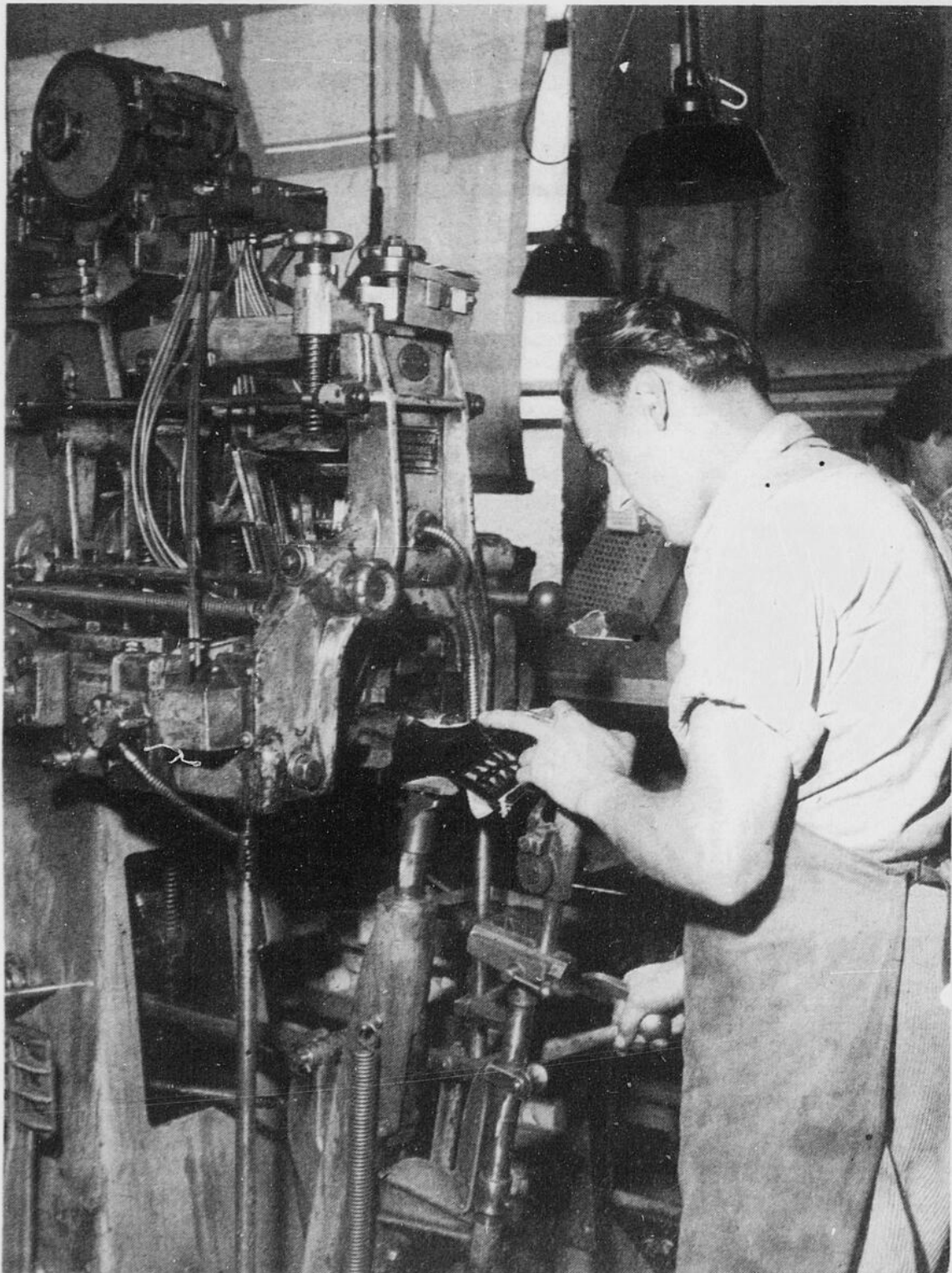
L'an dernier, l'usine de l'Islet a fabriqué 22,000 métiers. Les ventes se sont élevées à \$2,8 millions, une augmentation de 15% sur l'année précédente.

L'entreprise agrandit actuellement son entrepôt de Plattsburgh pour le porter à la superficie de 9,000 pieds carrés. Elle entend

aussi diversifier sa production dans le domaine des loisirs.

## Paragon Business

En vue de développer ses opérations en Ontario, Paragon Business Forms Ltd., de Montréal, s'est porté acquéreur de l'imprimerie de Bell & Howell qui possède des ateliers à Montréal et à Toronto. M. Jacques Lapointe, directeur du marketing chez Paragon, a dévoilé que la transaction se chiffre à \$1 200 000. Le nombre des employés passera de 55 à plus de 200. Paragon entend développer à fond les vastes possibilités commerciales du marché ontarien.



## CARTES D'AFFAIRES



**MAJOR & MARTIN INC.**

CONSEILLERS INDUSTRIELS

• Finance & Subventions à l'Industrie  
• Economie Industrielle • Gestion d'Entreprises

MONTREAL  
(514) 937-9411

1478 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 202

**SAMSON  
BELAIR  
& ASSOCIES**  
Comptables agréés

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES  
OTTAWA — SEPT-ILES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

## Les Conseillers en Développement (C.D.I.) Inc.

615 ouest, boul. Dorchester, suite 900  
Montréal, Qué. H3B 1P5 Tél.: (514) 866-5066

- Subventions • Aide gouvernementale
- Financement aux entreprises

## Groupe Cast

Cette société existe depuis 10 ans. Elle fut établie en vue d'acquiescer une flotte de transport en vrac, par voie de charte-partie à moyen terme.

Après 10 ans, le Groupe Cast réunit Cast North America Ltd., Cast Europe N.V., Cast Transportation UK Ltd., ainsi qu'un nombre toujours croissant de filiales complémentaires qui incluent les opérations d'arrimage et de transport routier.

Le siège social est situé à Montréal. En 8 pays, le Groupe Cast emploie plus de 500 personnes. Des bureaux sont situés à

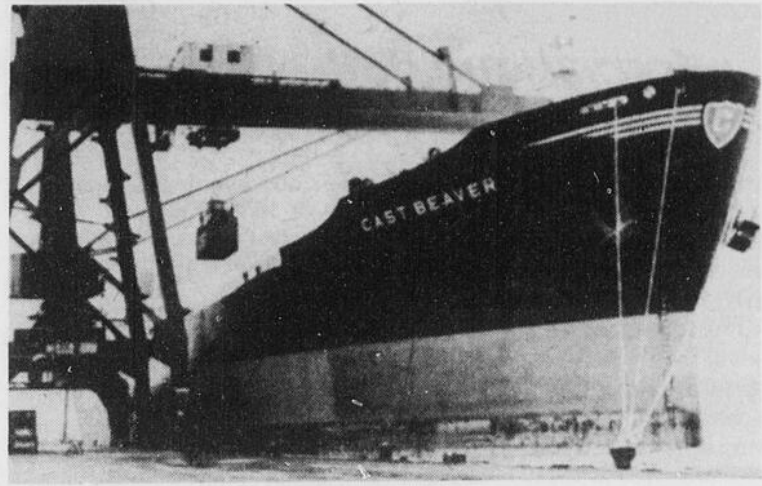
Anvers en Belgique, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Hollande, en Suisse et aux États-Unis: New York, Chicago, Boston et Détroit. Au Canada, des bureaux sont aussi établis à Toronto et à Windsor.

Le groupe Cast génère plus de \$300 millions de revenus. Il est devenu le plus grand opérateur de conteneurs indépendants, dans le bassin Nord-Atlantique. Les opérations de camionnage de Cast Transportation jouent un rôle important dans la réalisation du concept qu'a la compagnie d'un service de conteneurs transatlantique, porte-à-porte.

Dans le port de Montréal, Task

Terminal Ltd est responsable des opérations de terminal. L'entreprise offre une superficie de 22 acres.

Cast possède 4 navires de 50 000 tonnes pour le transport de vrac et de conteneurs ainsi qu'une flotte de 12 000 conteneurs. Elle dispose aussi en propre ou en charte-partie de 20 à 30 navires utilisables à tout moment. La flotte de vraciers compte des navires jaugeant de 25 000 à 150 000 DWT et totalise une capacité globale de 1 750 000 DWT. La flotte de navires que possède Cast jauge un total de 770 000 tonnes.



「我们相仗贵我两行  
友好合作范围广泛，对  
今后成长深具仗心。」

中国银行

## Deux noms utiles à associer: République Populaire de Chine Banque de Commerce.

Pour tout échange commercial, exportation ou importation, avec la Chine, les services de la Banque de Commerce vous sont acquis. L'une des principales banques du monde, la Banque de Commerce est appelée à contribuer au développement des relations commerciales entre le Canada et la Chine.

La Banque de Commerce, qui compte plus de succursales au Canada que toute autre banque, a des liens étroits avec la Banque de Chine; elle peut donc vous prêter tout l'appui dont vous avez besoin.

Si vous songez à nouer des liens commerciaux avec la Chine, il vous suffit de



communiquer avec nos centres bancaires internationaux de Montréal, Toronto, Calgary ou Vancouver. Nous nous ferons un plaisir de vous aider à établir vos propres rapports avec la République Populaire de Chine.

Pour vos questions de financement,  
comptez sur nous.



BANQUE DE COMMERCE  
CANADIENNE IMPÉRIALE

# L'inventaire des revues



par Roland Prévost



## L'informatique doit-elle favoriser la concentration ?

Depuis une dizaine d'années, des entreprises quittent le Québec pour l'Ontario, sous le prétexte de centraliser leur système informatique. Et si c'était faux ? Alain Minc, co-auteur du fameux rapport "L'informatisation de la société", répond aux questions de la revue 2000.

Alain Minc fait d'abord observer qu'au temps des ordinateurs géants et coûteux, l'informatique empêchait tout aménagement du territoire: c'était un instrument de centralisation, n'étant utilisé qu'au siège social des entreprises ou d'une grande unité.

"L'outil n'est pas devenu décentralisateur, mais il est devenu neutre. Cela signifie qu'il n'y a plus de modèle préexistant d'organisation informatique, pour des raisons techniques qui tiennent à la miniaturisation, à la fabuleuse baisse des prix, à une souplesse inconnue".

Il est bien certain que l'informatique poussait au centralisme. Ce n'est plus le cas. C'est dire que si l'on centralise l'informatique d'une entreprise, ce n'est qu'un prétexte, c'est qu'on l'a voulu et non parce que cela s'impose pour des raisons techniques.

Mais que signifie la décentralisation de l'informatique ? "Cela signifie que l'agence a son propre fichier, puisqu'il n'existe pas de fichier central".

### Les responsabilités

"L'agence peut donc exercer des responsabilités accrues, si on les lui confie. En effet, posséder son propre fichier ne suffit pas à donner un pouvoir décisionnel plus grand. Mais il est clair que, détenant plus d'informations grâce à un tel fichier, elle aura une propension naturelle à réclamer et à obtenir cet accroissement de responsabilités".

Si l'informatique n'est plus un outil au service de la centralisation, il est donc possible d'avoir un pays où les meilleures ressources humaines, techniques, ne sont plus conservées dans un seul ou quelques rares endroits privilégiés.

L'aménagement du territoire, c'est-à-dire la disparition graduelle des inégalités régionales, devrait donc être possible. L'informatique ouvre un autre horizon. Alain Minc explique: "L'outil informatique, au niveau non plus des structures organisationnelles, mais de la circulation des informations, de l'accès aux ban-



ques de données ou du domaine culturel, fait disparaître la notion d'espace".

### La grande entreprise

D'autre part, dit-il, il n'est pas

évident que se produise le mouvement de décentralisation qu'autorise l'outil informatique, parce que les grandes entreprises ne le veulent pas.

"Les grandes entreprises éclate-

ront, non pas en raison d'un mouvement spontané, mais parce que l'entropie sociale est telle que la logique de la rentabilité voudra qu'elles se restructurent en cellules plus autonomes".

## Le dollar US et le nouveau système monétaire européen

Dans *The Banker* (Londres) deux éminents économistes hollandais expliquent que ce système va créer plus de problèmes qu'il n'en résoudra.

L'objectif principal des créateurs de ce nouveau système était d'instaurer, à cause de l'instabilité de la devise américaine, une zone européenne de stabilité monétaire. On voulait aussi soute-

nir un système commercial libéral et protéger les économies européennes contre l'insécurité du dollar US.

On sait trop bien que depuis dix ans, la devise américaine a été incertaine. Cela ne peut s'améliorer depuis que le pouvoir politique est passé de la Maison Blanche au Congrès, de sorte que des décisions prises aujourd'hui, sont renversées le lendemain. La politi-

que de l'énergie et le programme antiinflationniste démontrent assez l'inconsistance de la politique américaine. Le dollar n'a donc plus la confiance et on ne lui voit guère d'avenir.

### Les fonds fuient les É.-U.

Comme il est fort improbable que cette situation change rapide-

ment, les agents financiers, aussi bien officiels que privés, sont incités à modifier leur politique d'investissement et à se tourner vers les devises dont le futur pouvoir d'achat apparaît plus fiable. Les déposants vont chercher à sortir leurs fonds des États-Unis, actuellement banquiers du monde, tout comme ils retireraient leurs fonds d'une banque privée dont la politique de crédit serait peu sûre. De plus, il y a aux États-Unis des dissensions internes dont les médias font grand état: il n'est donc pas surprenant que les capitaux cherchent à fuir.

### L'innovation du système

Comme pour le plan Werner au début des années 1970, le nouveau SME ne pourra pas imposer une discipline monétaire en Europe. Mais il y a le risque, également, que ce nouveau système suscite des espoirs d'une véritable transformation, espoirs que le système ne peut satisfaire.

La plus grande innovation du SME semble être la création de l'écu, qui devrait occuper une position centrale. L'écu doit devenir l'unité de compte dans le contexte d'une assistance monétaire mutuelle; il doit aussi servir d'indicateur de la divergence des devises nationales; enfin, l'écu doit être utilisé comme un instrument

de réserve et comme moyen officiel de paiement entre les banques centrales.

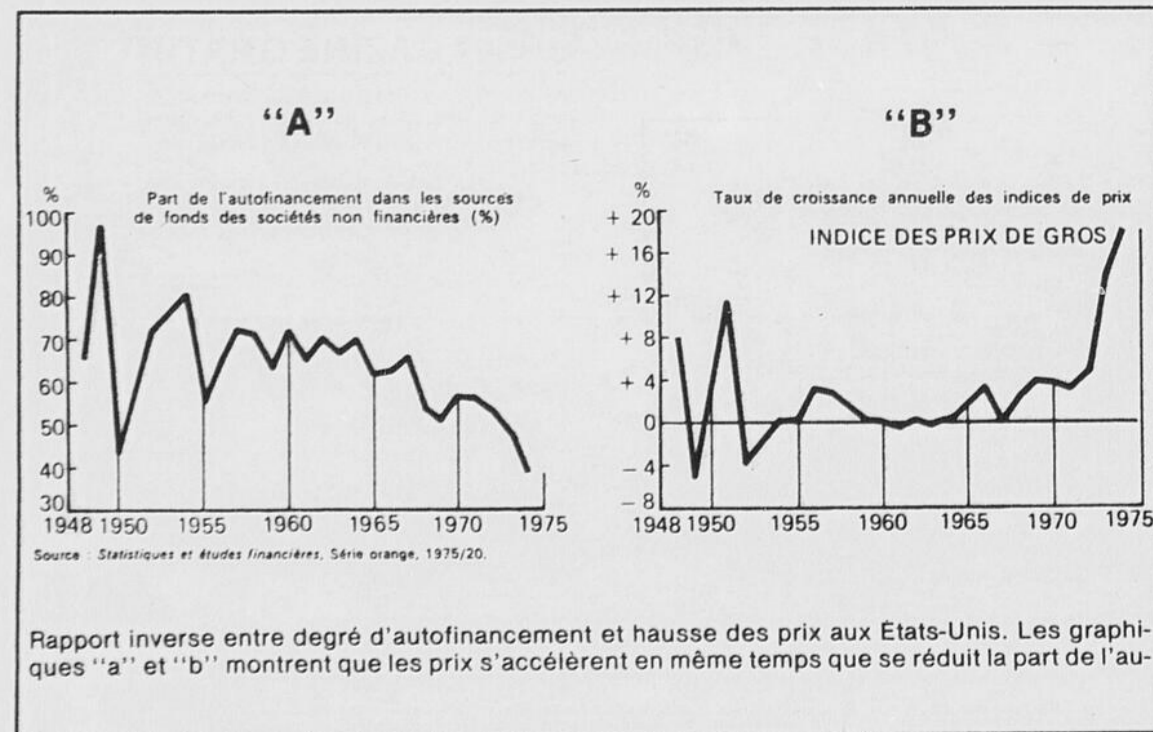
L'écu, qui prendra de l'importance avec le temps, se définit comme la somme de quantités fixes de devises nationales.

### L'écu, monnaie inutile

Deux questions: Quels sont les avantages de l'écu comme instrument de l'intégration européenne? Les avantages, s'il y en a, font-ils le poids contre son caractère compliqué?

Les avantages sont loin d'être évidents. L'accord en vue de fixer les parités par rapport à l'écu est lui-même superflu. Les parités de l'écu dérivent en réalité des parités bilatérales, et non l'inverse. L'emploi de l'écu, qui est une monnaie d'intervention, est un détour inutile. L'écu convient le mieux aux pays dont le commerce et les paiements sont surtout à l'intérieur du Marché Commun Européen.

L'écu pourrait être considéré comme un symbole précurseur d'une devise européenne. Tel que défini, il n'est pas un bon choix. La formule d'un "panier" standard possède certains désavantages et il sera difficile d'employer l'écu comme unité de compte et comme moyen de paiement.



## Moins d'enfants, mais mieux nourris

(D'après La Chronique de l'OMS)

La baisse des naissances dans les pays occidentaux préoccupe maintenant les hommes politiques, en regard de la marée démographique des pays du Tiers Monde. Mais il faut tenir compte du nombre effroyable des enfants qui meurent en bas âge dans les régions sous-alimentées.

De ces régions sous-alimentées ne sont pas exclus certains pays riches où il y a abondance de nourriture. En effet, en Amérique du Nord, par exemple, des millions d'enfants sont mal nourris parce que l'alimentation maternelle n'existe plus et que les aliments de substitution sont nettement insuffisants dans la plupart des familles.

### Le Tiers-Monde

Mais qu'arrive-t-il chez la majorité des enfants du Tiers Monde? Dans la plupart des pays en développement les enfants sont encore nourris au sein. Cette pratique est capitale pour la santé et contribue pour beaucoup à la survie des bébés dans les conditions de misère dans lesquelles ils sont nés.

Pendant leurs trois ou quatre premiers mois, le lait maternel leur apporte la meilleure alimentation possible et, en plus, une protection contre les maladies infectieuses courantes.

La période de sevrage tombe à un moment de la vie de l'enfant où l'immunité aux infections courantes, héritée de sa mère et étayée par les propriétés anti-infectieuses du lait maternel, diminue et finit par disparaître. Cet enfant, qui absorbe des nourritures nouvelles et acquiert une plus grande mobilité, est plus exposé à un milieu généralement très contaminé.

Les efforts pour remédier à cette situation tragique se sont souvent révélés inefficaces. Un bon exemple nous est fourni par les programmes d'alimentation

complémentaire faisant appel à des dons de nourriture. Pour des raisons de logistique, le plus souvent en rapport avec la facilité de distribution, ce sont les enfants de plus de trois ans et les écoliers qui bénéficient de ces aliments.

On manque ainsi les tranches de population exposées aux plus gros risques, car le besoin d'alimentation complémentaire est plus impérieux chez les enfants plus jeunes, ainsi que chez les femmes enceintes ou les mères qui donnent le sein.

L'éducation nutritionnelle fait partie de l'arsenal des mesures opposées à la malnutrition. Or, fréquemment, même si la méthodologie est bonne, les messages partent de principes inadaptés aux conditions où vit la population. Par exemple, on recommande des aliments qui ne sont pas seulement inaccessibles pour des raisons économiques, culturelles ou autres, mais ne sont pas vraiment indispensables.

Le problème de la malnutrition est complexe et comporte plus d'éléments sociaux que strictement médicaux. Les causes fondamentales de la malnutrition sont en effet la pauvreté, l'ignorance et des conditions de milieu médiocres.

### En nos villes modernes

On s'est beaucoup préoccupé, dans les organismes internationaux, de la sous-alimentation chronique en Afrique et en Asie. Non sans raison. Mais on commence à se rendre compte que dans la plupart de nos villes modernes, dotées de tout le confort, des couches importantes de la population sont très mal nourries. La pauvreté y est certes pour quelque chose, mais, dans bien des cas, cela est dû à la publicité qui fait ingurgiter n'importe quoi. C'est ce que chacun peut autour de soi, peu importe le milieu social.

## La difficile conquête de nouveaux marchés extérieurs

Dans les circonstances normales, "à chaque extension du marché, la concurrence internationale va s'approfondir. Pour préserver leurs positions, en acquérir de nouvelles, les producteurs vont déplacer leurs capitaux, leurs unités de production, changer de produits, adopter des technologies modernes". Il y a donc des vagues d'investissements qu'il faut rentabiliser.

L'auteur de cette étude voit dans tout cela l'origine, ou plus encore l'accélération, de l'inflation.

L'appareil productif et commercial doit forcément se restructurer, avec, comme nécessité, des investissements massifs.

### L'autofinancement

La concentration par fusions d'entreprises, par des prises de

participation ou autrement, a imposé la primauté du financement. Il faut donc "réunir les énormes masses de capitaux indispensables à la restructuration du système productif, à la maîtrise du marché élargi au monde entier".

Les multinationales, nées de ces exigences, disposent de deux sources de financement: l'endettement, l'aide de l'État.

Comme on le constate depuis longtemps, l'aide de l'État réduit de plus en plus l'importance de l'autofinancement. Cette aide se traduit "sous forme de subventions, d'avantages fiscaux, de prêts à bas intérêts, de commandes passées à des prix élevés". En conséquence, l'État doit financer cela de quelque façon, donc actionner les mécanismes créateurs de l'inflation.

## L'artisanat à la rescousse des grandes entreprises

Récemment s'est tenu à Longueuil, un Salon de la sous-traitance, comme il y en avait eu dans d'autres villes du Québec. Dans la revue française *Économie et Humanisme*, M. Auvoilat montre les avantages de ce système.

"De nombreux indices, écrit-il, montrent le nouvel attrait que peut représenter pour les grandes entreprises un système de gestion du personnel très décentralisé". En effet, on se rend compte que la concentration des travailleurs suscite de nombreux problèmes sociaux et qu'elle ne tient pas toujours ses promesses de plus grande productivité. En outre, la production limitée à un même lieu, surtout s'il est considérable, bloque toute adaptation rapide aux changements.

On voit tout de suite que le nouveau mode de gestion — c'est-à-dire la sous-traitance très dispersée — "rejetterait au maximum la solution de ces problèmes sur des acteurs juridiquement extérieurs à l'entreprise mais sur lesquels elle conserverait la maîtrise économique".

### Trois arguments

L'auteur énumère trois éléments qui pourraient séduire les gestionnaires du capital:

"Faiblesse des rémunérations: dans le travail à domicile ou en petits groupes (l'artisanat), les salaires sont inférieurs à ceux de la moyenne et grande entreprise. Le chef d'une entreprise artisanale ne mesure pas son temps à l'horloge et engage souvent une main-d'oeuvre familiale peu exigeante.

"Allègements des transferts sociaux: l'artisanat n'est pas soumis à un grand nombre d'exigences qui frappent l'industrie.

"Moindre protection juridique: absence de délégués du personnel, le plus souvent inexistence de conventions collectives, dispersion des individus. Le contexte artisanal est peu favorable aux luttes. Ces mauvaises conditions relatives favorisent par ailleurs une forte rotation de la main-d'oeuvre, favorable à une gestion souple de l'emploi".

### Un double enjeu

L'auteur de l'article entrevoit dans cette force d'artisanat un double enjeu contradictoire:

"Économique et social. Le système actuel étant de plus en plus incapable de générer l'emploi, l'entreprise artisanale apparaît comme l'une des solutions. Mais son intégration au capital menace le fondement culturel de l'artisanat puisque ces artisans totalement subordonnés à l'industrie sont de simples exécutants au meilleur coût de tâches ainsi disqualifiées.

"Culturel. Les jeunes et les autres qui veulent s'exclure du système actuel, ou ceux qui en sont exclus, retrouvent dans l'artisanat le laboratoire d'autres rapports sociaux. C'est une réponse à cette "société d'abondance" qui a paru séduire pendant quelques années.

"Enfin, l'artisanat, mode de production spécifique, tend à prendre ainsi sa place dans la hiérarchie des entreprises et se définit par le caractère subordonné que lui confère son rapport aux entreprises grandes ou moyennes".

# 30¢

# PAR SEMAINE

Que pensez-vous acheter avec cette somme d'argent aujourd'hui? Vous seriez surpris!

Lisez le Journal des Affaires et découvrez combien d'entreprises de chez nous réussissent bien

Le Journal des Affaires peut vous aider à transformer vos sous en dollars. Pour 30¢ par semaine, le Journal des Affaires vous offre:

- le profil d'une entreprise et sa recette de succès
- les indicateurs économiques
- les programmes d'aide aux entreprises
- les missions commerciales: foires, salons, expositions
- les résultats complets des bourses de Toronto, Vancouver et Montréal

### UN MAGAZINE GRATUIT

des heures de lecture agréable avec SIC, le magazine des Affaires, offert gratuitement 6 fois par an à tous les abonnés du journal

### 3 SUPPLEMENTS GRATUITS PAR AN

Placement, l'économie du Québec, bilans et perspectives.

ABONNEZ-VOUS DES MAINTENANT!



Oui, je désire m'abonner à Le JOURNAL DES AFFAIRES  
 1 an - \$16.  2 ans - \$25.  
 Chèque inclus  SVP me facturer  
 SVP renouveler mon abonnement

Le Journal des Affaires  
 385 boul. Lebeau  
 St-Laurent, Qué. H4N 1S2

Entreprise .....  
 Nom .....  
 Fonction .....  
 Adresse .....  
 Ville .....  
 Code postal .....  
 Type d'entreprise .....



# à travers le monde

## Le monde arabe

La population arabe compte environ 150 millions d'habitants. Elle habite au carrefour des trois vieux continents. La superficie du territoire qu'elle occupe atteint les 12 millions de kilomètres carrés, soit une surface plus grande que le territoire canadien.

Les richesses pétrolières ont révélé au monde l'existence de la nation arabe. Une même histoire, une même culture et une même langue relient ces populations qui ont pris conscience de leur importance économique. Une Ligue arabe est née il y a 34 ans pour établir une coopération entre les divers États arabes. On en dénombre aujourd'hui vingt-deux.

La République arabe d'Égypte est l'État le plus peuplé 40,5 millions vivent sur les bords du Nil. Le pays comprend 1 002 000 kilomètres carrés. Le Caire est la capitale de l'Égypte et la métropole du monde arabe. Le Chef Mohammed Anwar El-Sadat qui vient de ratifier un traité de paix avec Israël voit son prestige affecté auprès des dirigeants arabes d'autres États. L'Égypte c'est même retirée de la Ligue Arabe.

Le Royaume du Maroc se classe au second rang démographique avec une population de 19 millions d'habitants. La superficie de ce pays est de 458 730 kilomètres carrés. Rabat est la capitale. Le roi Hassan II s'est exprimé à quelques reprises en des termes assez énergiques.

La République populaire du Soudan compte une population de 17 millions d'âmes. Sa superficie est la plus vaste des États arabes: 2 505 810 kilomètres carrés. Le président, Jaafar Nimeiri, réside dans la capitale, Khartoum.

La République d'Iraq, en ses 438 440 kilomètres carrés, compte une population de 12 300 000 habitants. Le président de la République est Ahmad Hassan Al-Bakr.

Selon le nombre de leurs habitants, les autres pays arabes membres de la Ligue Arabe sont: la République Arabe de Syrie, Royaume de l'Arabie Saoudite, République de la Tunisie, République arabe du Yémen, Organisation de la Libération de la Palestine, République Démocratique de la Somalie, Libye Sociale Populaire, République du Liban, Royaume Hasemite de Jordanie, République Démocratique et Populaire du Yémen, République Démocratique et Populaire de l'Algérie, République Islamique de la Mauritanie, État du Koweït, Sultanat d'Oman, Emirats Arabes Unis, État du Bahreïn, État du Qatar, République du Djibouti.

En ces divers États, la population varie de 8 millions d'habitants à 114 000 âmes. La superficie de ces 18 pays va des 2,381 740 kilomètres carrés de l'Algérie aux 660 kilomètres carrés du Bahreïn.

La Ligue Arabe est la première initiative des peuples du Tiers-Monde pour s'unir ensemble dans leurs propres intérêts.

## Australie

Après la sécheresse de 1977, la

production agricole a connu de fortes augmentations, les conditions atmosphériques de 1978 ayant été excellentes. Trois exceptions s'appliquent aux produits du sucre, du riz et de la laine dont la croissance a été faible.

La valeur globale des récoltes s'approchait de celle de la production animale. Ce secteur demeure encore le pivot de l'agriculture australienne.

Même si les exportations de blé ont abaissé tous les records précédents, la valeur des produits agricoles exportés a légèrement fléchi. Les faibles prix du blé et d'autres céréales expliquent cette diminution de la valeur des exportations australiennes.

## Belgique

Le chauffage du centre sportif de Chevetogne, dans la province de Namur, sera réalisé à partir de l'énergie solaire.

C'est la société Atrac de Bruxelles qui est chargée, en tant qu'ingénieur-conseil, de l'étude et du dimensionnement des installations. La Société Industrielle Solaire fournira les 2000 m<sup>2</sup> de capteurs nécessaires.

Les sociétés Atrac et SIS ont déjà réalisé des équipements pour le chauffage de la piscine de Jambes-Namur, ainsi que ceux destinés à la production d'eau chaude sanitaire dans une dizaine de maisons individuelles. Elles construisent présentement un lotissement de 350 maisons à Presles et une vingtaine de chalets de vacances à Butgenbach, avec des installations pour eau chaude sanitaire.

À l'extérieur de la Belgique, les sociétés Atrac et SIS conduisent des travaux axés sur l'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage, le dessalement de l'eau de mer et la climatisation. La société s'est lancée aussi dans la conversion photovoltaïque à l'occasion de la construction d'une pompe solaire au Mali.

## Communauté Européenne

La Communauté Européenne produit presque toutes les denrées agricoles consommées par ses habitants. Cette autosuffisance découle de la fertilité des sols et des climats favorables. Elle dépend aussi de la politique agricole qui a été appliquée dans la culture des sols et dans les relations commerciales entre partenaires.

L'autosuffisance n'existe pas dans chacun des pays. Comme exemple, les Irlandais récoltent à peine la moitié du blé nécessaire à la consommation du pain. Mais les Français produisent deux fois plus de blé qu'ils n'en consomment. Dans l'ensemble, les pays de la Communauté récoltent assez de blé pour n'en pas importer d'autres pays.

La Communauté Européenne se suffit aussi en viandes. Elle peut même se permettre d'exporter des porcs et des poulets. Les agriculteurs du Danemark et de la Hollande élèvent trois fois plus de volailles et de porcs que n'en consomment leurs populations.

Les agriculteurs de la Communauté produisent une suffisance de légumes pour tous les habitants de leurs neuf pays. Seule l'importation des pommes de terre en une proportion de 4 p.c. doit être réalisée. Une abondance de produits laitiers est la résultante des Pays-Bas et du Danemark qui produisent deux fois plus de lait écrémé et de fromage qu'ils n'en mangent. L'Irlande produit cinq fois plus que les besoins de ses consommateurs. Ces trois pays peuvent alimenter l'Italie, la Belgique et le Royaume-Uni où un léger déficit est connu en ces produits.

Mais la Communauté n'est pas autosuffisante dans tous les produits. Elle doit importer des fruits, des huiles, des graisses végétales et des semences. En ces matières, l'importation est aussi élevée qu'une proportion de 80 à 95 p.c. des besoins.

## Estonie

L'Estonie se classe au premier rang en Union Soviétique pour le rendement laitier moyen par vache. Ses coûts de production du porc, du bœuf et des pommes de terre sont les plus faibles. Elle occupe aussi le premier rang pour les rendements obtenus en seigle, légumes, blé et pommes de terre. Cette qualité de production est atteinte depuis l'établissement de la politique agricole introduite en 1965. La situation globale de l'agriculture estonienne s'est grandement améliorée depuis.

L'Estonie est située sur la côte orientale de la mer Baltique.

## États-Unis

Le déficit du commerce des marchandises des États-Unis est tombé à \$6,2 milliards durant le premier trimestre de 1979, la croissance des exportations ayant été supérieure à celle des importations. Les exportations se sont établies à \$41,2 milliards. Les produits non agricoles représentaient la majeure partie de l'accroissement des exportations totales. Elles s'élevaient à \$33,6 milliards. Les exportations agricoles qui ont diminué de 3 p.c. en valeur se chiffraient à \$7,6 milliards.

Les importations totales se sont élevées à \$47,4 milliards. Le pétrole a coûté \$11,6 milliards, soit une hausse de 8 p.c. sur le dernier trimestre de 1978. Les importations non pétrolières se chiffraient à \$35,7 milliards. Les importations de biens d'équipement ont augmenté de 8 p.c., tandis que les automobiles importées autres que du Canada diminuaient de 10 p.c.

## Ghana

L'évolution de l'économie ghanéenne, en ces quatre dernières années, n'a pas été encourageante. La croissance reste entravée par de graves déséquilibres imputables aux effets cumulés des déficits budgétaires de plus en plus massifs et des accroissements considérables de la

masse monétaire qui se sont accompagnés de distorsions des relations qui existent entre les coûts et les prix. Comme plusieurs années de mauvais temps ont aggravé les effets néfastes de la politique économique, l'économie a stagné et le taux d'inflation est très élevé. Durant la période 74-78, les prix ont sextuplé, alors que le produit intérieur brut a diminué d'environ 5 p.c. Entretemps, la population a augmenté d'un demi-million.

## Hongrie

Au 1er janvier 1979, la population de ce pays était de 10,7 millions d'habitants, soit 28 000 de plus que l'année précédente. 5 076 000 personnes composaient la main-d'oeuvre active. Les médecins étaient au nombre de 29 200. Les écoles maternelles comptaient 345 000 élèves. 1,8 million de personnes étudient. 98,8 p.c. des jeunes de 6 à 13 ans fréquentent les écoles primaires. 80 000 personnes ont passé leur baccalauréat. 15 000 étudiants ont reçu un diplôme universitaire. Le nombre des abonnés à la télévision s'élève à 2 460 000.

En 1978, 17 millions d'étrangers ont visité la Hongrie. 5,4 millions de Hongrois ont voyagé à l'étranger.

## Suède

L'agriculture représente environ 2,5 p.c. du produit national brut. Elle est demeurée stable durant la dernière décennie.

La Suède maintient un taux d'autosuffisance de près de 85 p.c. dans les produits agricoles essentiels.

Le commerce agricole entre le Canada et la Suède est faible, les deux pays ayant à peu près la même production agricole. Le plus grand fournisseur de la Suède est le Danemark.

En 1978, la production de blé et de seigle a diminué de 20 p.c. par rapport à l'année précédente. Par contre, la récolte d'avoine et d'orge avait augmenté.





# pays partenaires

Ghislain Dumais

Avocat, B.A., LL.L.

## La Suède

D'une superficie de 450 000 km<sup>2</sup>, la Suède est le quatrième pays d'Europe de par son étendue. Ses 8,3 millions d'habitants, dont 90% réside dans la moitié sud du pays, représentent une densité de 20 habitants par km<sup>2</sup>, soit l'un des pays les moins peuplés d'Europe.

Stockholm, la capitale, est sise environ à la même latitude que le sud du Groenland mais elle possède, grâce à l'influence du Gulf Stream atlantique, un climat plus doux que des régions de même latitude, ses étés étant chauds et le plus souvent ensoleillés.

### Population

La Suède a un faible taux de natalité. Depuis la Seconde Guerre Mondiale, une immigration nette de 600 000 personnes, venues pour la plupart des pays scandinaves voisins, contribue pour la moitié à l'accroissement dont le taux s'établit à environ 0,5% par an.

En 1900, 30% de la population demeurait dans les villes; en 1960, cette proportion atteignait 70% et l'on prévoit qu'elle sera de 90% en l'an 2000.

### Gouvernement

La Suède est une monarchie constitutionnelle à régime parlementaire; une nouvelle constitution est entrée en vigueur en janvier 1975 basée sur la souveraineté du peuple, la représentation démocratique et le parlementarisme. Le Parlement, élu par le peuple, est le fondement de l'exercice du pouvoir par le cabinet des ministres.

Le Roi, depuis 1973, n'a que la fonction honorifique de chef de l'état.

Le parlement se compose d'une chambre dont les membres sont élus au suffrage direct et proportionnel pour un terme de trois ans. Les 14 ministères sont de petites unités chargées essentiellement de l'élaboration des projets de lois à soumettre au Parlement. La mise en application de ces lois incombe à quelque 80 services centraux relativement indépendants et aux administrations des 24 départements.

Depuis l'an 1809, les services de l'Ombudsman examinent les abus

de pouvoirs reprochés aux fonctionnaires; les documents officiels sont accessibles au public et à la presse et ce à peu d'exception près.

### Politique

La Suède n'appartient à aucune alliance politique ou militaire et, en cas de guerre, elle se déclarerait neutre: la politique de la Suède est définie par "la non-alliance en temps de paix visant la neutralité en temps de guerre". Outre son appartenance à l'ONU et à ses organismes spécialisés, la Suède est membre de l'OCDE, du Conseil de l'Europe et a conclu un accord de libre-échange avec la CEE.

### Ressources

Les vastes forêts de sapins, de pins et autres bois tendres approvisionnent une industrie hautement développée: scieries, pâtes à papier, papier et produits finis à base de bois. La Suède exporte 40% des produits de ses forêts.

La Suède est riche en minerai de fer, uranium et autres minerais mais ne possède que peu de gisements de pétrole et de houille. Ses plus importantes réserves de fer, situées dans le Grand Nord et contenant de 60 à 70% de fer, sont exportées dans une très large proportion.

L'énergie hydraulique bon marché a été un facteur essentiel du développement de la Suède dont 15% de son énergie est fournie par les centrales hydroélectriques. Toutefois, 75% de l'énergie consommée en Suède, provient de pétrole et de charbon importés. L'avenir de l'énergie nucléaire et l'éventuelle mise en exploitation des réserves nationales d'uranium sont des questions politiques qui font l'objet d'un débat politique passionné.

### Production

Le produit national brut (PNB) suédois par habitant est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE. Le volume de la production totale a augmenté de 3,6% en moyenne par an; de 1971 à 1977, le PNB s'est accru à raison de 2,2% par an. Cette augmentation de la production provient de la producti-

tivité accrue de la main-d'oeuvre compensant ainsi la diminution simultanée du total des heures de travail; il faut aussi souligner l'investissement d'importants capitaux et des transformations structurelles de l'industrie. Ainsi les industries et les entreprises les plus efficaces ont augmenté leur part de production au détriment des secteurs et entreprises moins dynamiques. Ces transformations furent favorisées par une politique régionale active, matérialisée par un appui économique aux entreprises s'installant ou demeurant dans les régions défavorisées.

Tableau Pourcentage du PNB par secteur	1950 1972 1975 1976			
	Agriculture	9	3	2
Expl. Forest.	4	2	2	3
Industrie	34	30	30	31
Construction	8	9	6	7
Electricité	3	2	2	2
Transports et Comm.	9	6	6	5
Commerce	12	10	9	10
Autres services	21	38	44	40

L'agriculture, n'occupant qu'un petit pourcentage de la main-d'oeuvre (5%), et n'assurant qu'un pourcentage encore plus réduit (2%) de la valeur ajoutée, sa productivité est élevée. La politique du gouvernement tend au maintien d'un niveau d'auto-suffisance de 80-85% et implique des subventions et le maintien des prix élevés et certaines mesures protectionnistes en regard des produits importés.

Les industries basées sur les matières premières, se sont de plus en plus tournées vers la fabrication de produits finis. Ce recyclage orienté sur les produits finis de technicité élevée est encore plus manifeste dans l'industrie mécanique qui utilise en grande partie les ressources domestiques de minerai de fer, de cuivre et autres.

La production industrielle du pays est exportée dans une proportion de 40% environ; les produits finis manufacturés, dont beaucoup sont issus d'innovations techniques suédoises, ont pris une part croissante du volume d'exportations. Les produits de l'industrie mécanique tels que camions, automobiles, navires, machines, équipement électrique

et de télécommunications ont conquis de nouveaux marchés.

### Structure économique

L'industrie suédoise appartient à 90% à des personnes privées, 5% à des organismes coopératifs et 5% à l'Etat; cependant les organisations coopératives jouent un rôle plus important dans l'exploitation des forêts à raison de 25% ainsi que dans le domaine de l'agriculture où elles assurent de 80 à 90% du marché. Pour ce qui est de la viande de boucherie, des laiteries, du commerce des céréales et des oeufs, elles occupent, de plus, 20% du marché dans le commerce au détail.

### Commerce extérieur

L'économie de la Suède est sensible à l'évolution de l'économie internationale car elle exporte plus du quart de sa production totale. Toute une série de facteurs dont la présence sur son territoire de certaines ressources naturelles en abondance, ont permis à l'industrie suédoise de tirer profit du commerce international.

Le commerce extérieur génère plus du cinquième du produit national brut (PNB) et les échanges commerciaux de ce pays représentent environ 2% du commerce international. L'expansion du commerce extérieur de la Suède a été plus rapide que celle de la production pour le marché intérieur. Ainsi plus de 40% environ de la production industrielle se dirige vers l'exportation et une part aussi importante de la con-

sommation suédoise consiste en des marchandises importées.

De tradition, l'exportation suédoise se concentrait sur des marchandises telles que bois, pâte à papier, papier, minerai de fer ainsi que l'acier; de plus en plus l'exportation s'oriente sur des produits finis, sur des produits transformés d'usinage plus complexe et dans une moindre mesure sur les matières premières; ainsi les produits transformés dus à une technique avancée couvrent environ les deux tiers de l'exportation industrielle et ce sont surtout les produits de l'industrie mécanique qui ont fortement progressé.

Les principales marchandises importées sont des machines, du pétrole et ses dérivés et des produits alimentaires. La proportion des matières premières importées baisse et celle des produits usinés augmente.

La très grande partie du commerce extérieur de la Suède s'effectue avec la Communauté Economique Européenne: 47% des exportations de la Suède sont dirigées vers des pays du Marché Commun et elle importe de ces pays, 51% de ses produits importés.

Au début des années 1970, la Suède avait une balance des paiements nettement excédentaire mais dû à la récession internationale des années 1974-75, cet excédent s'est muté en un déficit assez considérable. Le rétablissement de la balance des paiements est l'un des objectifs prioritaires du gouvernement.



Rue des presses à l'usine Sindelfingen de la Daimler-Benz A.-G.



## Tous les confort que vous désirez

... et à des taux raisonnables  
situé sur le Golfe du Mexique

## ST. PETERSBURG BEACH Floride

- 200 chambres et suites luxueuses avec air climatisé et TV couleur
- Piscine grandeur olympique
- Barboteuse pour enfants et espace pour jeux
- 500 pieds de plage
- Stationnement gratuit
- Bar et restaurant adjacent à la piscine
- Restaurant Sweden House économique et familial
- Visites pour Disneyworld, Busch Gardens, etc. directement de l'auberge
- Golf, tennis, pêche à proximité

Voyez votre agent de voyage,  
écrivez ou téléphonez

**APPEL GRATUIT**  
800-237-8918  
COLONIAL GATEWAY INN  
6300 Gulf Boulevard  
St-Petersburg Beach, FLA 33706  
Tel.: 813-367-2711 Telex 52-3475





## L'assainissement de l'économie canadienne

... "Les arbres ne devraient pas nous cacher la forêt". Il faut être objectif et il convient de marquer les changements positifs qui, au seuil des années 80, améliorent les perspectives à moyen terme de notre économie.

## Les investissements

... "Après quatre années de stagnation, les investissements en machinerie et équipement ont augmenté à nouveau l'an dernier et ce redressement s'affirmera cette année. En termes réels, ces immobilisations devraient être supérieures de 5 à 6 p.c. à celles de l'an passé. Certes, ce n'est pas un gain spectaculaire. Mais il est important, parce qu'il marque un revirement dont l'ampleur devrait s'accroître au cours des prochaines années..."

## Au Québec

... "Au Québec, la situation a évolué également de manière favorable. Dans l'industrie manufacturière, le rythme de croissance des immobilisations en 1979 sera probablement comparable à celui du Canada dans son ensemble. Il sera même plus élevé qu'en Ontario. Dans les autres secteurs d'activités, on prévoit un relèvement dans l'industrie minière et une nette progression dans les services commerciaux..."

## La compétitivité

... "Dans l'industrie de fabrication, les contraintes du programme de lutte contre l'inflation ont ramené les augmentations de salaires (sur la base des contrats

collectifs) de 16% en 1975 à un niveau voisin de 8% l'an dernier. La hausse des coûts unitaires de main-d'oeuvre (coût de la main-d'oeuvre par unité de production) a diminué considérablement et elle était inférieure à celle des États-Unis en 1978. Exprimés en dollars américains, ces coûts ont même diminué ces deux dernières années, ce qui a permis à un grand nombre de nos entreprises de redevenir à peu près aussi concurrentielles qu'elles l'étaient au

début de la décennie actuelle.

## Préserver les gains acquis salaire/prix

... "Les perspectives de l'économie canadienne se présentent donc sous un jour meilleur et cet assainissement augure bien de l'avenir. Sous réserve, cependant, que nous sachions préserver les gains acquis. Certaines conditions s'imposent pour y réussir car il est

évident que les avantages résultant de la dépréciation de la monnaie ne peuvent, à eux seuls, assurer une croissance stable et durable.

"La première et la plus importante, c'est de ne pas attiser à nouveau l'inflation, afin de ne pas détruire notre compétitivité nouvellement rétablie. 1979 ne sera pas une année facile car la baisse du dollar canadien n'a pas été sans contrepartie. Elle a eu pour effet de faire monter les prix des produits importés, notamment dans l'alimentation. Comme les rémunérations n'ont augmenté que modérément, le pouvoir d'achat des salariés a été juste maintenu et dans certains secteurs il a même diminué. Le contrôle des prix et des revenus ayant disparu, on est très tenté maintenant de faire du rattrapage, à dose plus ou moins forte. C'est là le danger. Si l'on veut éviter de retomber dans le cercle vicieux salaire/prix, il faut que les syndicats et les chefs d'entreprise fassent preuve de

modération. Il faut aussi que les gouvernements adoptent une attitude responsable à l'égard des demandes du secteur public.

## Conclusion

... "L'avenir sera ce que nous en ferons nous-mêmes, car il n'y a pas de miracle en économie. Je crois cependant que les difficultés des dernières années nous ont appris quelque chose. Et si l'on considère les avantages comparatifs dont est doté le Canada, de l'abondance des matières premières au bon marché de l'électricité en passant par le "savoir-faire" dans plusieurs secteurs, je crois qu'avec de la sagesse, de l'imagination... et un peu de chance, on peut envisager l'avenir avec optimisme."

MICHEL BÉLANGER, président et chef de la Direction de la Banque Provinciale du Canada à la Chambre de Commerce de Rimouski



Michel Bélanger

## Fusion Banque Canadienne Nationale et Banque Provinciale du Canada

M. Germain Perreault, président du conseil, président et chef de la Direction de B.C.N. et M. Michel Bélanger, président et chef de la Direction de la Banque Provinciale annoncent que leurs Conseils d'administration respectifs viennent d'approuver le principe de la fusion des deux Banques sous le nom de Banque Nationale du Canada.

Chacune des actions des deux Banques serait échangeable pour une action de la nouvelle Banque.

Monsieur Perreault deviendrait président du Conseil et président du Comité de Direction. Monsieur Léo Lavoie serait vice-président du Conseil. Monsieur Michel Bélanger agirait comme président et chef de la Direction. Monsieur Jacques Douville serait nommé vice-président exécutif et directeur général en chef. Le projet de fusion devra suivre les étapes prévues par la loi sur les banques.

## L'opinion du lecteur

Détachez ici et retournez à l'adresse mentionnée.

1- Pour vous, le Journal des Affaires est-il intéressant?  oui  peu  non

2- Combien de temps consacrez-vous à la lecture du Journal?  0  2  5  10  20  +20 en minutes

3- Lisez-vous les nouvelles  toujours  souvent  rarement  jamais

L'homme de la semaine

L'entreprise de la semaine

Au Québec

Au Canada

A travers le monde

Résultats financiers

Situation économique

Nos industries se développent

4- Lisez-vous les chroniques  toujours  souvent  rarement  jamais

Aide à l'industrie (Martin)

Prospectives (Lauret)

Inventory des revues (Prévoist)

La gestion d'une entreprise (Bourdages)

Pays partenaires (Dumais)

5- Lisez-vous l'éditorial  toujours  souvent  rarement  jamais

6- Lisez-vous les indicateurs économiques de la Banque Royale, Fiducie du Québec, Banque Canadienne Nationale, etc.  toujours  souvent  rarement  jamais

7- La lecture du Journal des Affaires vous informe-t-elle suffisamment sur l'économie du pays?  oui  peu  non

8- Quelles suggestions proposez-vous pour améliorer la rédaction du Journal?  oui  non

un reportage sur une réussite

une entrevue sur une situation économique

une étude de cas concrets de gestion

une chronique sur les valeurs mobilières

la présentation des régions économiques

l'analyse des secteurs industriels

Vos suggestions \_\_\_\_\_

9- Consultez-vous les tableaux qui reproduisent les cotes des bourses  toujours  souvent  rarement  jamais

10- Le Journal vous parvient le lundi matin. Aimerez-vous mieux le recevoir le vendredi, afin de pouvoir le lire plus attentivement durant la fin de semaine?  oui  non

11- Etes-vous intéressé à nous faire parvenir des nouvelles sur votre entreprise: états financiers, projets de développement, création d'un nouveau produit, etc.  oui  non

12- Voulez-vous exprimer d'autres suggestions \_\_\_\_\_

13- Quelle est votre profession (précisez) \_\_\_\_\_

14- Dans quel secteur travaillez-vous? (précisez) \_\_\_\_\_

15- Dans quelle région travaillez-vous? \_\_\_\_\_

16- \_\_\_\_\_

Nom c. représentant en majuscules (facultatif) \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

## Lettre aux lecteurs

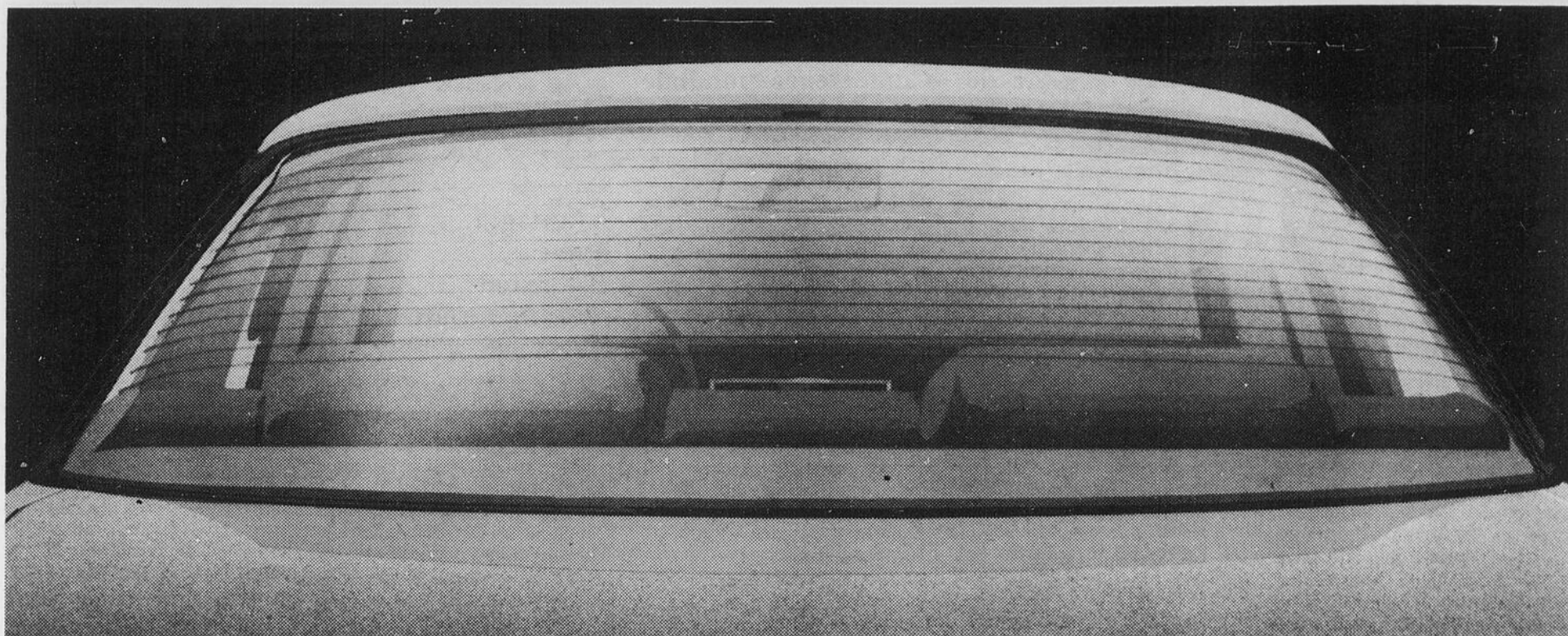
Vous pouvez nous aider. Le Journal des Affaires existe pour ses lecteurs. Il doit répondre à leur attente.

La rédaction aimerait recevoir vos commentaires sur les dernières éditions parues.

Votre coopération nous permettra de publier un Journal dont la lecture sera utile et intéressante.

Vous n'avez qu'à remplir et à retourner le formulaire qui suit à Le Journal des Affaires 385 Boul. Lebeau Ville St-Laurent H4N 1S2

# La nouvelle Mazda 626 est dotée d'une lunette arrière qui réduit la consommation d'essence.\*



Et des pare-chocs qui permettent de doubler plus rapidement.

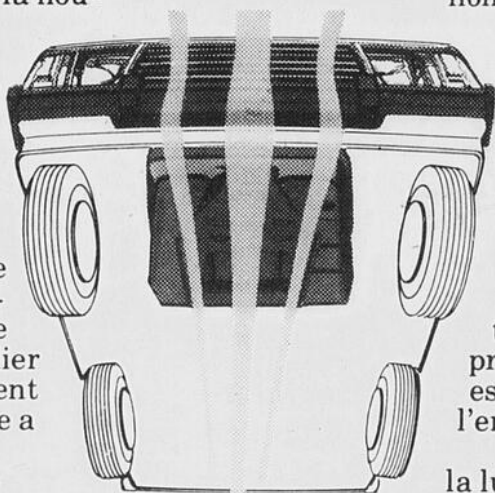
Plus un sous-carrossage moteur qui améliore la vitesse de pointe sans pour autant augmenter la taille du moteur ni la consommation.

Tout cela peut vous sembler étrange, n'est-ce pas! Mais en fait, la nouvelle Mazda 626 est un chef de file dans un domaine de plus en plus important de la conception automobile — l'efficacité aérodynamique, qui se traduit par une consommation d'essence réduite, le grand problème de l'heure. Et quoique l'efficacité aérodynamique ne soit qu'une façon de remédier au problème de l'épuisement de l'énergie pétrolière, elle a son importance.

L'efficacité aérodynamique s'exprime par le coefficient de résistance qui est la façon de mesurer la facilité d'une voiture à se mouvoir dans l'air ambiant. La réduction du coefficient de résistance présente de nombreux avantages. Par exemple, une voiture de sport sous-compacte, modèle importée populaire, a .46 de coefficient de résistance, tandis que la Mazda 626 coupé en a .39. Cette amélioration, selon notre ordinateur, diminue la consommation d'essence de près de 4.7 km/gal. imp. sur route et augmente sa vitesse de pointe de 9.7 km/h (6 m/h), soit une addition d'environ 10 chevaux-vapeur.

Il y a également un autre avantage à la réduction du coefficient de résistance de la 626: c'est son style aux lignes élégantes et nettes qui la place au premier rang pour sa beauté fonctionnelle.

Comment avons-nous pu réduire le coefficient de la résistance? Simplement en appliquant l'expérience acquise à la conception de nos autres modèles, tel notre RX-7. Grâce aussi à nos succès dans les courses d'automobiles. La créativité de nos ingénieurs. Et, bien entendu, par des tests nombreux et élaborés effectués en soufflerie. Ces tests nous ont permis de fabriquer une voiture plus silencieuse. Ayant des reprises plus rapides pour doubler. Une vitesse accrue sans augmenter le nombre de chevaux-vapeur, tout en permettant une meilleure consommation. Ces tests ont donné un produit amélioré tant du côté esthétique que celui de l'environnement.



Et maintenant, parlons de la lunette arrière qui réduit la consommation d'essence. La

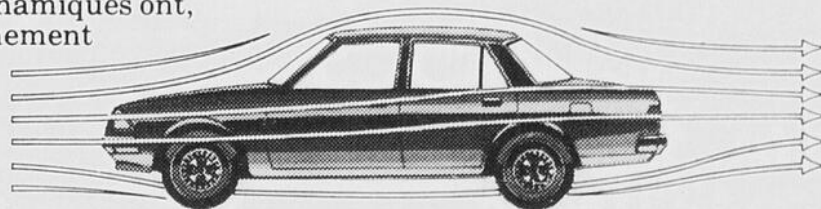
forme moulante de la lunette arrière et autres raffinements aérodynamiques ont, en fait, réduit le tourbillonnement d'air de la 626 — turbulence causée par l'interférence entre les traînées d'air provenant du dessus et des côtés de la voiture. A l'encontre de la normale où les traînées d'air se heurtent, se combattent et finalement retiennent la voiture dans son élan; dans le cas de la Mazda, les traînées aérodynamiques se fondent en un mouvement parallèle.

Elles s'intègrent en un courant qui permet à la 626 de filer à travers ces traînées. Voilà pourquoi on dit que la Mazda 626 est dotée d'une lunette arrière qui réduit la consommation d'essence.

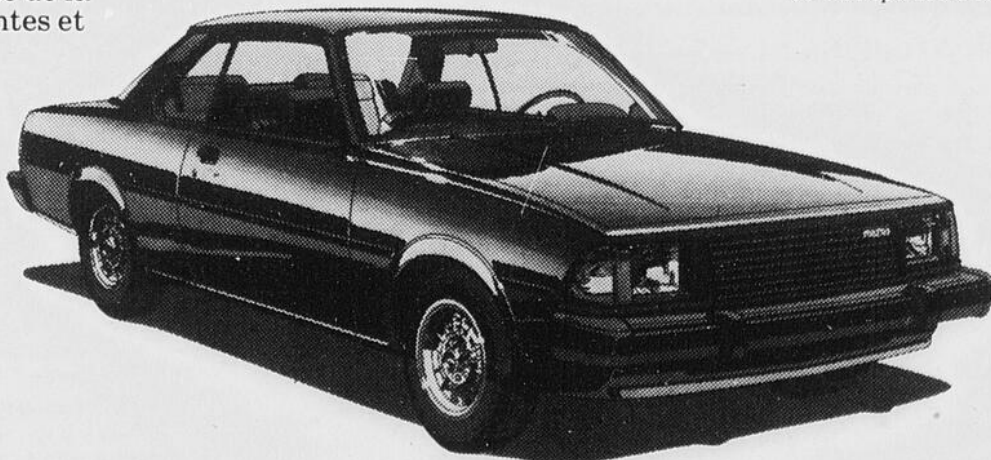
C'est une réussite, car la Mazda 626 assure le maximum d'efficacité sans pour autant sacrifier la beauté. C'est ce que nous avons toujours fait dans le passé, par exemple, avec notre RX-7, et nous continuerons ainsi dans l'avenir.

Bref, la Mazda 626 a été conçue pour répondre aux préoccupations actuelles de l'environnement, sans oublier les exigences du consommateur. Notre nouvelle 626 est une autre manifestation de nos standards de qualité qui s'appliquent à la conception d'un produit et qui se reflètent directement dans la qualité du produit fini.

Chez Mazda, nous créons les traditions.



\*8.4 litres/100 km (54 km/gal. imp.) avec transmission à 5 vitesses. 8.8 litres/100 km (51 km/gal. imp.) avec transmission automatique à 3 vitesses. Les chiffres ci-dessus sont basés sur des essais réalisés en laboratoire selon les méthodes d'essais approuvées par Transports Canada. La consommation réelle peut varier. La consommation urbaine en hiver sera nettement plus importante. Pour tous détails, consulter le dernier guide de Transports Canada.



**MAZDA**

# La restructuration de l'industrie canadienne de la fabrication

Alton S. Cartwright

Président du conseil d'administration et chef de la direction de la Compagnie Générale Électrique du Canada Limitée



## Un avenir chargé de défis

1979 sera une autre année difficile. Les économistes prédisent une année marquée au coin de l'inflation et de coûts élevés et où la croissance réelle du marché sera limitée. Il faudra faire preuve de beaucoup d'ingéniosité...

## Un commerce plus libre

Le marché devient chaque jour un peu plus libre. Les accords commerciaux multilatéraux du GATT, signés à Genève, feront baisser d'environ 40% les tarifs canadiens moyens touchant la plupart des produits industriels importés des États-Unis, du Japon et des pays de la Communauté économique européenne. Ces réductions seront instaurées en huit étapes annuelles à partir du 1er janvier 1980 et le marché canadien sera encore plus vulnérable aux importations de produits entièrement manufacturés.

Et chaque année, nous constatons que cette tendance s'accroît davantage.

## Balance commerciale du Canada

En 1977, les importations canadiennes de produits entièrement manufacturés ont totalisé \$26 milliards, soit plus de 3 fois les \$8,6 milliards de 1970; elles représentaient 11% du PNB de 1977 contre 10% en 1970. Pendant cette période, les exportations de ces produits ont augmenté d'un peu plus de 2 fois et demie passant de \$5,6 milliards en 1970, soit 6% du PNB, à \$14,5 milliards en 1977, soit toujours 6% du PNB.

Le résultat? Un déficit de la balance commerciale au titre des produits manufacturés qui est passé de \$3 milliards en 1970, soit 4% du PNB, à \$11,5 milliards en 1977, soit 5% du PNB. En 1978, ce déficit totalisait \$12 milliards, soit 5% du PNB.

Malgré ces déficits commerciaux croissants dans le secteur des produits entièrement manufacturés, le Canada a eu une balance commerciale favorable au titre des matières premières, des produits semi-ouvrés, des produits agricoles et des carburants.

## La part du commerce mondial

De 1955 à 1975, le Canada comptait sur ses exportations de matières premières et de carburants pour équilibrer sa balance commerciale. En même temps, la situation du Canada à titre d'exportateur de produits manufacturés s'est détériorée. Voici quelques statistiques publiées par les Nations-Unies.

La part canadienne des exportations mondiales totales est passée de 4,7% à 3,7% et il y a eu de raisons de croire que cette tendance à la baisse ait changé au cours des trois dernières années. Les tendances en ce qui concerne

les cinq grandes catégories de produits suivantes indiquent la situation du Canada à titre d'exportateur de matières premières, de carburants et de produits manufacturés.

1. La part canadienne du commerce de matières premières est restée relativement stable à environ 10% des exportations mondiales totales.
2. Il y a eu augmentation des ventes de carburants qui sont passées de moins de 1% à 3,2%.
3. Le commerce du matériel et de l'équipement de transport est passé de 2% à 4%; cette hausse est attribuable à l'exportation d'automobiles.
4. Notre part des autres produits manufacturés est passée de près de 5,5% à moins de 3%.
5. Le commerce de produits chimiques est passé de plus de 5% à moins de 2%.

## La restructuration du secteur manufacturier canadien

Le secteur manufacturier est le maillon le plus faible de la balance commerciale du Canada. Si on augmentait les exportations, le Canada pourrait en tirer beaucoup d'avantages. La situation concurrentielle des fabricants canadiens sur les marchés internationaux pourrait aider beaucoup à améliorer nos exportations. Il est vrai que la baisse de la valeur du dollar canadien, au cours des deux dernières années, a rétabli une partie de la situation concurrentielle des producteurs canadiens. Cependant, si l'on tient compte du climat commercial des dix prochaines années tant au Canada qu'à l'étranger, il faudrait restructurer bien des industries pour améliorer les coûts à long terme.

Pour que nos coûts soient concurrentiels sur les marchés mondiaux et pour pouvoir compenser les coûts de recherche, de création et de conception, il faut augmenter le chiffre d'affaires sur le marché canadien. Par conséquent, pour réaliser les économies découlant de la production en masse indispensables à la concurrence, il est très important que les fabricants canadiens augmentent considérablement leurs exportations.

## Exportations des produits électriques

La fabrication de produits électriques est un secteur hautement technique. S'il jouissait d'un climat plus favorable, il pourrait contribuer à l'amélioration de la balance commerciale des produits oeuvrés au Canada. En 1977, les exportations dans ce secteur ont totalisé \$302 millions, soit 8,9% des expéditions. Toujours en 1977, la CGE a exporté pour \$110 millions de produits, soit 18,9% des produits qu'elle a fabriqués. De ce chiffre, environ \$8,7 millions provenaient de Les Ateliers d'Ingénierie Dominion Limitée.

## Compétence mondiale

Comme le Canada est un concepteur et un fabricant reconnu, il a été possible de réaliser de grands succès dans des secteurs tels que l'équipement de distribution d'énergie, les alternateurs hydroélectriques et les turbines hydrauliques.

On parle de plus en plus dans les multinationales de confier aux filiales canadiennes des mandats mondiaux aux niveaux des produits. Même si une telle spécialisation était souhaitable à l'échelle d'une usine canadienne qui n'est pas encore reconnue sur les marchés mondiaux, il ne faudrait pas y songer au niveau des filiales autonomes. Il faut que le secteur manufacturier canadien repose sur des avantages propres au pays pour qu'à long terme ces efforts portent fruits et que la compétence soit reconnue à l'échelle mondiale. Les produits déjà "affectés" peuvent être "réaffectés" si les compétences en conception et en création sur place font défaut ou qu'il n'y a aucun avantage au niveau des coûts ou enfin si le marché domestique est insuffisant. Il est préférable que la Compagnie canadienne fasse sa propre réputation de compétence, de chef de file mondial.

## Les produits de grande masse

Il faut absolument réaliser des économies en produisant des biens en grands volumes. Nous voulons identifier les produits que la Compagnie peut mettre au point et produire pour les marchés mondiaux pour conserver notre part du marché canadien et l'augmenter si possible. Cette stratégie nous obligera à réduire le nombre des articles que nous fabriquons et à produire ceux qui ont été choisis en quantités telles que leur volume en rende le coût concurrentiel à l'échelle mondiale. En additionnant les exportations et les ventes au Canada, on peut même accroître le nombre d'emplois. Nous importons également des articles pour offrir une gamme complète de produits sur le marché canadien à prix concurrentiel. Par exemple, nous voulons réaliser des économies en produisant en grande masse des articles tels que les phares d'automobile, les bouilloires et les poêles à frire. Les cadres de la CGE étudient ces possibilités et d'autres.

Il existe d'autres produits fabriqués en grand volume où une rationalisation à l'échelle nationale pourrait faire réaliser des économies susceptibles d'améliorer notre situation concurrentielle. La création de la Compagnie Canadienne d'Appareils Ménagers Limitée en est un exemple. Vous vous rappelez que cette Compagnie est née de la fusion des secteurs des appareils électroménagers de la Compagnie Générale Électrique du Canada Limitée et de GSW et de l'achat ultérieur du secteur des appareils électroménagers de Westinghouse Canada. Cette fusion a fourni les quantités nécessaires à l'améliora-

tion de la situation concurrentielle, à l'augmentation des exportations et à l'utilisation plus marquée de composants canadiens.

## Avantages d'une expansion manufacturière à l'étranger

Il y a également avantage à étendre nos activités manufacturières au niveau international pour des produits de grand volume, ce qui serait avantageux pour le Canada. À titre d'exemple, signalons notre usine de minuteriers de cuisinières. Grâce aux exportations de notre usine de Québec, la Compagnie s'est solidement établie au Royaume-Uni. Les ventes au pays et les exportations ont permis d'abaisser les coûts, ce qui a débloqué des fonds pour concevoir au Canada des minuteriers spéciales pour les cuisinières à gaz des clients britanniques.

Après l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun, une filiale de la CGE, la CANGE, a commencé à fabriquer à la chaîne au Royaume-Uni. En exportant ses pièces, la Compagnie a conservé ses postes à son usine de Québec. Nous étudions d'autres possibilités de créer des emplois au Canada. Je pense que c'est là une réponse à la rengaine voulant que le gouvernement fédéral contrôle les investissements des sociétés canadiennes à l'étranger afin de protéger les emplois au Canada.

## Politiques publiques

Afin d'améliorer à court terme sa situation concurrentielle sur les marchés internationaux et de favoriser la restructuration de l'industrie pour conserver cette situation à long terme tant sur les marchés nationaux qu'internationaux, l'État doit prendre des initiatives dans trois domaines:

Premièrement, accorder aux exportateurs canadiens ce que les gouvernements étrangers accordent à leurs ressortissants.

Deuxièmement, favoriser la rationalisation pour réaliser des économies découlant de la production en grande masse.

Troisièmement, utiliser toutes les ressources industrielles canadiennes sans discrimination.

Premièrement, au fil des ans, le gouvernement fédéral a beaucoup fait pour créer des institutions financières pour aider les exportateurs canadiens et le Canada dans ses efforts au niveau de la concurrence avec l'étranger. Cependant, tous ces programmes ne sont pas encore entièrement à la hauteur de l'aide accordée par les autres gouvernements.

Les compagnies canadiennes ne peuvent pas concurrencer les gouvernements qui fournissent des garanties contre l'inflation, les fluctuations des taux de change ou les faibles taux d'intérêt. Il incombe au gouvernement canadien de concurrencer les autres

gouvernements de la même façon que les compagnies canadiennes font concurrence aux compagnies étrangères. Il faut de nouvelles initiatives de la part de l'État si l'on veut que les programmes d'aide à l'exportation soient entièrement concurrentiels.

La structure des taxes devrait être telle que les exportations ne soient pas grevées de taxes plus élevées que celles de nos concurrents étrangers. Il faut songer à un système qui dégrève les offres à l'exportation d'une partie des charges sociales nationales.

Deuxièmement, pour faciliter la restructuration des industries manufacturières canadiennes pour réaliser des économies découlant de la production en grande masse, il faut que les politiques de l'État permettent et favorisent une rationalisation réelle des industries qui en ont besoin.

Troisièmement, les problèmes commerciaux du Canada au titre des produits manufacturés ne peuvent être résolus que si le Canada utilise toutes ses ressources industrielles. On ne peut pas les utiliser toutes si les grandes compagnies, ou celles qui ont des actionnaires étrangers, n'y ont pas droit à part égale. Dans bien des cas, ce sont là les compagnies les plus susceptibles d'aider à résoudre le problème de la balance commerciale. Il faut donc que les politiques de l'État en matière de dégrèvements d'impôts pour les travaux de R et D et les autres politiques continuent à ne pas être discriminatoires.

## Conclusions

Il est certain que nous continuerons d'évoluer vers un commerce plus libre, ce qui rendra le marché canadien encore plus vulnérable aux importations et ajoutera probablement aux déficits déjà importants au titre des produits entièrement manufacturés. Puisqu'il est peu vraisemblable que le Canada pourra dépendre encore longtemps de ses exportations de carburants et de matières premières pour compenser ses déficits, il faut absolument qu'il augmente ses exportations de produits manufacturés. Pour cela, il faudra restructurer l'industrie pour produire en grandes masses à coût concurrentiel et déduire de l'impôt les travaux de recherche et de développement.

(Extrait du discours prononcé lors de la 86e assemblée annuelle de la Compagnie Générale Électrique du Canada).

Nous avons reproduit ce texte à cause de son excellence. Nous n'aurions pu exprimer avec plus de clarté les actions à poser pour l'essor des exportations. Les fabricants auraient intérêt à lire M. Cartwright avec attention. Il en est ainsi des hommes politiques.  
La Rédaction

# Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

1979

Divid. val. Vol. haut bas clôt. diff. haut bas

1979

Divid. val. Vol. haut bas clôt. diff. haut bas

1979

Divid. val. Vol. haut bas clôt. diff. haut bas

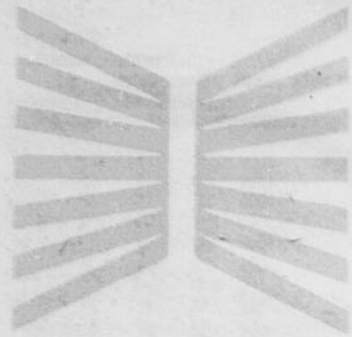
Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Abitibi	27935	\$19	18 1/4	19			\$19 1/8	17
Abitibi Asb	500	75	75	75	+4		95	69
Alta Energ	1300	\$28 1/8	28 1/8	28 1/8			\$28 1/8	19 1/2
Alta Gas T	27270	\$25	24 1/8	24 3/4	+ 5/8		\$25	15
Alta GT J	9590	\$34 1/8	33 1/8	34 1/4	+ 1/2		\$34 1/8	24 1/2
Aldona	5677	119	108	115	-5		120	82
Alcan	24590	\$40 1/8	39 1/4	40 3/8	+ 3/8		\$45 1/8	39 1/4
Algoma	1672	\$29 1/4	29 1/8	29 3/8	+ 1/8		\$30 3/8	26 1/2
Algoma A	300	\$26 1/2	26 1/2	26 1/2	- 1/2		\$27 1/2	26 1/2
Alum pr C	700	\$26 1/8	26 1/4	26 3/4	- 1/2		\$28 1/4	26 3/4
Americ	1000	20	20	20	-5		25	12
Ame	6500	12	12	12			28	12
Aquitaine	3800	\$38 1/8	37 3/4	37 3/4	- 1/4		\$39 1/2	20 3/4
Asbestos	2200	\$44 1/4	43 1/2	44 1/4	+ 1/4		\$52	42 1/2
Astral	2150	260	235	235	-15		275	180
Bank Mtl	33989	\$24 1/8	23 3/8	24 1/2	+ 1/8		\$27 1/8	21 7/8
Bank NS	6450	\$24	23 1/4	23 3/8	- 1/8		\$25 3/8	21 3/4
Bq CN	97216	\$15 1/8	15	15 1/4	- 1/4		\$16 1/4	15
Bq Epargne	1550	\$27 1/2	27	27	-1		\$29	23 1/2
Banque Pro	9074	\$16	15 1/2	15 3/4	- 1/4		\$16 1/2	15 1/2
Bateman	9500	7	6	7			10	2
Bell Canad	70642	\$22 1/4	21 3/4	21 3/4	- 1/8		\$23 1/8	20 7/8
Bell pr F	300	\$23 1/4	23 1/4	23 1/4			\$24 3/4	23 1/8
Bell pr G	1100	\$26 3/4	26 1/2	26 1/2	- 5/8		\$28 1/4	26 1/4
Bluewtr	800	\$20	19	20	+5		\$20 1/2	9
BM-RT un	799	\$12	12	12	- 1/4		\$13 1/2	12
Bomb Inc	1080	\$11 1/4	10 7/8	11 1/4	+ 1/4		\$12 3/4	10 1/4
Borealis Ex	1400	\$6	400	405	-195		\$8 1/2	70
BP Can	9571	\$28 3/4	28	28 1/2	+ 3/4		\$29 1/4	21
Brcan A	16432	\$24 1/8	23 3/8	23 1/2	- 1/8		\$28	18 1/4
Brcan pr E	400	\$28 1/8	28	28	+ 1/4		\$28 1/8	27 1/8
B C Forest	1000	\$24 1/4	24 1/4	24 1/4	+2		\$24 1/4	19
BC Phone	1400	\$17 1/2	17 1/4	17 3/8	- 3/8		\$18 1/2	16 7/8
BC Ph 4.84	165	\$16	16	16			\$16	15 3/4
Bruneau	5166	25	25	25	+5		31	16
Brunswk	8700	\$10 1/8	10	10 1/2	+ 1/8		\$10 1/8	6
CAE A	3775	\$14	12	13 1/8	-21		\$35 3/4	6 1/4
Cadillac Ex	9000	70	64	70	+4		100	55
Cad Fwv	900	\$18 1/4	18 1/4	18 1/4	- 3/4		\$19	10
Cal pw A	2414	\$45 3/4	45 1/4	45 1/4	- 1/2		\$46 3/8	39 1/2
Cda Cem	11368	\$13	12 7/8	13	- 1/8		\$14 1/8	11 3/4
C Develp B	347	\$113	112	113			\$113	105
Cda Pack	4000	\$27	27	27			\$29 1/4	20 1/8
C Perm Mortg	500	\$20 3/4	20 3/4	20 3/4			\$22 3/4	17 1/8
C P un	400	\$8	8	8			\$8 1/4	8
C South Rail	470	\$76	76	76			\$120	41
C Cabl A	100	\$10 7/8	10 7/8	10 7/8	- 10		\$21 3/4	9
C Cellulose	7025	\$10 1/4	10 3/8	10 3/8	- 1/8		\$10 3/4	8 1/4
C Imp Bank	16498	\$26 1/8	25 1/2	25 1/2	- 1/2		\$31 1/4	25 1/2
CIL	1264	\$24 1/8	23 3/4	24 1/8	+ 1/8		\$24 1/8	20 1/2
C Inv t	100	\$41	41	41			\$41	41
C Marconi	400	\$14 1/4	13 1/4	14 1/4	+ 1 1/2		\$14 1/4	8 3/8
CP Inv	3490	\$33	30 3/8	33	+2		\$33	23 1/4
C P Inv pr	100	\$16 1/2	16 1/2	16 1/2			\$24 1/2	16 1/2
C Rthy un	203	\$8 3/4	8 3/4	8 3/4	- 1/8		\$9 1/4	8 3/8
Cdn Tire A	300	\$32	31 3/4	31 3/4	- 1/4		\$32	25 3/8
Cannon A	350	\$29 3/4	29 3/8	29 3/8	- 5/8		\$30	26 1/2
Cantol	1000	275	265	275	+45		395	225
CP Ltd	91675	\$34 1/8	32	34 1/2	+2 1/2		\$34 1/8	23 3/4
Carl OK	41530	\$6 1/8	5 7/8	6 1/2	+ 3/4		\$6 1/8	465
Celanese	6214	\$6 1/8	5 7/8	6	- 3/8		\$6 1/2	365
Cent Dyn	3000	26	25	26	-4		58	25
Chesb	15050	155	120	130			155	80
Chsbr w	5260	15	15	15			35	10
Chieffain	100	\$25	25	25	-1		\$27	14 1/8
Chrysler	4300	\$11 3/4	10 3/8	10 3/8	- 2 1/4		\$13 1/2	9 1/8
Cominco	6040	\$42 1/2	40 1/2	42 1/4	+ 1/4		\$42 1/2	31 3/8
Cominco A	300	\$28	27 1/2	28	+1		\$28	26 1/8
Cons Imp	14500	18	16	18	+1		20	15
C Bath A	16645	\$14 1/8	13 1/4	14	+ 1/4		\$14 3/8	12 1/4
C Sum	1500	9	9	9	-1		12	3
Con Gas	14325	\$25	24 3/8	24 7/8	+ 1 1/4		\$25	18 1/2
Corby A	100	\$27 1/4	27 1/4	27 1/4			\$27 1/4	26
C Daisyf	200	\$400	400	400			400	305
Crush Int	300	\$14	14	14			\$14 1/2	11 1/4
Dalmy C	150	\$8	8	8			\$10	7 1/2
Denison	1030	\$30 7/8	30 3/4	30 7/8	+ 2 1/8		\$30 7/8	18 3/8
Dome Pete	18335	\$49 1/8	48 3/8	48 3/8	- 1 3/8		\$52 1/4	23 7/8
D Bridge	1694	\$37 1/2	37 1/2	37 1/2	+ 7/8		\$37 1/2	30 3/8
Dofasco A	735	\$35 1/4	35	35	+ 1/2		\$35 1/2	30 3/8
Domco	400	\$7 1/8	7	7			\$8	360
Dom Store	1045	\$21	20 1/2	21	+ 3/4		\$21	17
Domtex	2300	\$14	13 3/4	14			\$15	11 3/8
Domtar	12210	\$29 1/4	28 3/8	28 3/8			\$29 1/4	23 3/8
Donohue	5050	\$16 3/8	15 7/8	16 3/8	+ 5/8		\$17 7/8	14 3/8
Dumgmi	11500	280	260	270	+3		300	210

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Dumont	386300	40	29	32	+5		38 1/2	8
DU PONT A	1100	\$23 3/8	23 1/4	23 3/8	+ 1/4		\$23 1/2	16 3/8
Dyn Mn	36400	80	70	78	+4		99	50
Dyn M Wts	6000	15	15	15			20	6
East Bak	100	\$5 1/8	5 1/8	5 1/8			\$6 1/2	5 1/8
East P Air A	300	\$10 1/8	10 1/8	10 1/8			\$10 1/2	9 3/4
Enheat A	2800	490	475	490	+30		5	425
FalInckA	K 5/8 1/4	- 3/8	1 3/4	1 3/4	3/4 - 1/4	+ 4 1/4	\$69	
FCA Inter	12800	340	330	335	+5		370	275
Francana	3025	\$16 1/2	16 1/4	16 1/2			\$16 1/2	9 3/8
Fulcrum	500	\$6 1/2	6 1/2	6 1/2			\$6 1/2	5 1/8
Fulcr 6p	100	\$9 7/8	9 7/8	9 7/8			\$9 7/8	8 3/8
Gaz Metr	4132	\$6 1/4	6	6 1/8			\$7 1/2	5 1/4
Genstar	9780	\$23 3/8	23	23 3/8			\$24 3/8	18 3/8
Globe pr A	250	\$25 1/8	25 1/8	25 1/8			\$26	25 1/8
Goldex	500	35	35	35			43	35
Gma Lee	21500	165	152	158	+8		195	140
GL Forest	520	\$46 1/4	46 1/4	46 1/4			\$49	41
Gr Coast	12500	35	30	35	+5		39	27
Gulf Can	19254	\$62 7/8	61	61 1/2	- 1 1/2		\$63 1/2	36
Hawker A	325	\$13 3/4	13 1/2	13 3/4	+ 1/2		\$14	8 1/2
Hollg A	275	\$41	41	41			\$44	38
Home A	5200	\$68 3/4	68	68	+ 1/4		\$68 3/4	42 3/4
H Bay MS	3250	\$22 1/2	22 1/8	22 1/8	- 3/8		\$24 1/4	19 1/4
H Bay Co	6016	\$28 3/8	28 3/8	28 3/8			\$35 1/2	19 7/8
H Bay pr A	316	\$23 1/4	23 1/4	23 1/4	+ 1/8		\$24	22 1/2
HB Oil Gas	13430	\$76 1/4	74	76 1/4	+ 4 3/4		\$76 1/4	52 1/2
HB OG pr	1000	\$38	38	38			\$38	38
Husky Oil	10450	\$62	56 1/2	62	+5 1/4		\$62	43 1/4
Husky E w	100	\$41	41	41			\$41	41
IAC	8060	\$18 1/8	18 1/8	18 1/8	- 1/4		\$19 1/4	16 3/4
Imp O A	49895	\$39	37 3/8	38 1/4	+ 1 1/8		\$39	24 7/8
Imp O b	700	\$37 7/8	37 7/8	37 7/8			\$37 7/8	25 1/2
Imasco	2692	\$43 3/8	43 1/4	43 1/4	- 1/2		\$44	37
Inco	25833	\$24 3/8	23 3/8	24 3/8	- 1/8		\$25 1/2	18 3/4
IU Int	11500	\$14 3/4	14 1/2	14 3/4	- 5/8		\$16 3/8	11 7/8
IPL A	9025	\$20 1/2	20	20 1/2	+ 3/4		\$21	16 3/8
Inv Fdn b	350	\$50 1/8	50 1/8	50 1/8			\$50 1/8	50 1/8
Ivaco A	7325	\$20	17 3/8	19 3/8	+2 3/8		\$20	11 3/4
Jamex Expl	4000	60	60	60			60	27
Kaiser Re	3030	\$25	24 1/4	25	+ 3/4		\$25 1/4	16
Klena	32150	\$6 1/2	5 1/4	5 3/4	- 1/8		\$6 1/2	234
Labatt A	4898	\$24	22 7/8	24	+ 1/2		\$24 3/4	20 1/4
Labatt pr a	165	\$23 1/2	23 1/2	23 1/2			\$23 1/2	20 1/2

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
Newfld E	600	\$10 1/4	10	10 1/4			\$11	9 1/2
Newfld F	300	\$11	11	11			\$12	10 3/8
Nfid Tel	625	\$11 1/8	11 1/2	11 1/2			\$12	10 3/8
Nfl T a	100	\$19 1/4	19 1/4	19 1/4			\$19 1/2	19 1/4
N Inesco	17000	39	38 1/2	38 1/2	- 1 1/2		42	30
Normick	3367	\$10 1/4	9 3/4	10	+ 1/8		\$10 1/2	6
Noranda	31022	\$53 1/8	49 1/4	51 1/2	+ 3/8		\$53 1/8	37 1/2
Norcen	56374	\$25 3/8	24 1/4	25 1/4	+ 1/8		\$25 3/8	16 1/2
N C Gas E	300	\$25 3/4	25 3/4	25 3/4			\$26	25 3/4
Nor Tel	500	\$45 1/4	44 7/8	44 7/8	- 1 1/8		\$48 3/8	36 1/4
N Tel W	600	\$23 1/2	23 1/2	23 1/2	- 3/4		\$26 3/4	15 1/8
Old Can Inv	5438	90	90	90			100	90
O C I w	3750	38	38	38			39	38
Old C Inv A	4020	125	125	125			130	125
Osha A	500	\$8 3/8	8 3/8	8 3/8	+ 1/8		\$9	7 1/4
Petrofina	1841	\$39 1/2	39 1/4	39 1/4	+ 1/4		\$39 1/2	22 3/4
Phoenix	100	445	445	445	+30		495	325
Placer	3500	\$32 1/2	32 1/8					

Change-ment					Change-ment					Change-ment					Change-ment																
Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture							
DRG Ltd A	2700	14	14	14	7	5%	Indal	17685	151%	15%	-	1/2	16	12 1/2	Nemco	121600	310	261	310	+ 32	270	245	Ry Trsco B	500	171%	17%	17 1/4	17 1/4	17%		
Dale-R	200	14	14	14	15 1/2	12 1/2	Indusmin	6712	121 1/2	21	21	-	3/4	22 1/4	14	1194	245	233	240	+ 10	249	143	Russel A	19734	114	13 1/4	14	+ 1/4	15 1/4	12 1/2	
Dalmay A	250	8 1/2	8 1/2	8 1/2	10 1/4	7 1/2	Inglis	1385	116	13 1/2	15 1/2	-	1/2	16	11 1/2	4778	124	23	23	-	24 1/2	21 3/4	Russel 9%	417	121 1/4	21 1/4	21 1/4	22 1/2	20 1/2		
Daon Dev	136005	18 1/4	15 1/4	18 1/4	+ 3 1/4	18 1/4	Inland Gas	11040	115	14 1/2	14 1/2	-	1/4	15 1/2	10 1/2	237	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/2	18 1/2	17 1/4	St Fablen	5000	14	13 1/2	13 1/2	-	27	9	
Daon A	2350	17 1/2	17 1/2	17 1/2	7 1/2	6%	Inland G p	100	113	13	13	-	1/2	12	12	237	18 1/2	21 1/4	21 1/4	-	22 1/2	20 1/2	StL Cem A	200	127 1/2	27 1/2	27 1/2	+ 1/2	28 1/2	22	
Daon B p	9300	110	9 1/2	10	+ 1/2	10 1/2	Inland G 10p	500	128 1/2	28	28	-	1/2	29	27	4500	18	17	17	-	22	20 1/2	Sandwell A	350	101 1/2	10 1/2	10 1/2	-	12 1/2	10 1/4	
Dabhd B p	290	75	73	73	142	110	Inter-City	93400	115 1/4	14 1/2	14 1/2	-	1/2	16	8 1/2	N Provid	139700	71	61	71	+ 5	97	39	Sceptre	212240	89	8 1/2	9	+ 3/4	10 1/2	6 1/2
D Eldona	118334	142	120	138	+ 16	142	Inter C B W	5200	112 1/2	11 1/2	11 1/2	-	3/4	12 1/2	5 1/4	N Que Raol	22100	315	285	290	- 20	320	145	Schneid p B	1265	101 1/2	10 1/2	10 1/2	-	12 1/2	10 1/2
Dehli Pac	8750	35	30	30 1/2	- 2 1/2	45	Int Div	200	350	350	350	-	25	375	250	N Sator	19580	10 1/2	10	10 1/2	+ 1/2	12	9	Scintrex	9100	450	410	435	- 20	495	325
Densin	146104	131	30 1/2	30 1/2	+ 3 1/4	18 1/2	Intmetco	9700	115 1/4	14 1/2	15 1/4	-	1/4	15 1/2	11 1/4	N York Oil	75828	395	370	380	+ 10	395	235	Scot Lesal	3000	225	210	210	- 15	230	210
Dickson	44090	88 1/2	81 1/2	81 1/2	- 7 1/4	6 1/4	IBM	1524	88 1/2	85	86	-	1 1/4	93 1/2	85	Nfld LP A	2148	120 1/2	120 1/2	120 1/2	+ 1/2	120 1/2	18 1/4	Scot Paper	8550	113 1/2	12 1/2	12 1/2	-	13 1/4	9 1/4
Digtech	9725	56	51 1/2	51 1/2	6 1/4	24 1/2	I Mogul A	5940	107 1/2	7 1/2	7 1/2	-	1/4	7 1/4	5 1/4	Nfld Tel A	7150	111 1/4	11 1/2	11 1/2	-	11 1/2	10 1/4	Scot York	20915	165 1/2	6 1/4	6 1/4	-	13 1/4	6 1/4
Discovery	10172	115	95	115	+ 15	115	Intr Pipe	47012	120 1/2	19 1/4	20 1/4	+ 1/2	21 1/4	16 1/4	Nfld Tel A	250	191 1/4	19 1/4	19 1/4	-	19 1/4	18 1/4	Scot York	42000	113 1/2	13 1/2	13 1/2	+ 1/4	13 1/2	6 1/4	
Dist Tr A	700	88	8	8	+ 1/4	9 1/2	Ipsco	84126	320	19 1/4	19 1/4	-	1/2	22 1/4	19 1/4	Nfld Tel 7	445	121 1/4	21 1/4	21 1/4	-	23 1/2	20 1/2	Scurry Rn	314	140	38	40	+ 3/4	40	25 1/4
Doman J	87165	89 1/2	75	9	+ 1 1/4	9 1/2	Inv Group	317	113 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 1/2	13 1/4	11	Nfld Te 885	25	120 1/4	20 1/4	20 1/4	-	22 1/2	21	Seagram	4232	136 1/2	35 1/4	36 1/4	+ 3/4	39	32 1/2	
Dome Mine	26408	147	42 1/2	45	-	48 1/2	Inv Grp A	740	116 1/4	16 1/4	16 1/4	+ 1/2	16 1/4	12	Nemor	105500	15	9	14	+ 6	15	6	Seaway pr	224	15 1/2	5	5	- 1/4	5 1/2	460	
Dome Pete	438158	151	48 1/4	48 1/4	- 1 1/4	52 1/2	Iron Bay T	700	116 1/4	16 1/4	16 1/4	-	1/2	17 1/2	6 1/2	Nick Rim	39500	24	23	23	-	24	15 1/2	Seaway w	24	34	34	34	-	36	18
D Bridge	7448	138	36 1/2	37	+ 1/2	38	Iron T A	28165	120	370	395	+ 20	465	335	Noble M	17000	130	121	130	+ 5	145	89	Seco Cem	3400	19 1/4	9 1/4	9 1/4	-	9 1/4	9 1/4	
D Citrs A	7600	15 1/2	5 1/2	5 1/2	6	5	Irwin T A	1370	117 1/2	17 1/2	17 1/2	-	17 1/2	15 1/2	Noma A	100	112	12	12	+ 1/2	12 1/2	9 1/2	Selkirk A	2741	119 1/4	19 1/4	19 1/4	- 1/4	20 1/2	15 1/4	
DEExplor	57800	122 1/2	23	23	+ 3/4	23 1/2	ISO	16483	250	225	235	- 15	282	180	Nor Acme	15000	16	15	15	-	15	7 1/2	Shaw Pipe	4155	114	13 1/4	14	+ 1/4	14 1/4	10 1/2	
Dofasco A	23944	135 1/4	35	35 1/4	35 1/4	30 1/4	Ivaco A	31655	119 1/2	19 1/4	19 1/4	+ 2	19 1/4	11 1/4	Noranda	194469	153 1/4	49 1/2	51 1/4	+ 1/2	51 1/4	36 1/2	Shell Can	17222	126 1/4	23 1/4	25 1/4	+ 1 1/4	26 1/4	15 1/2	
Dofasco B	111	135 1/4	34 1/4	34 1/4	32	30 1/4	Ivaco 8.85	850	122 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/2	13 1/4	50 1/2	Norcen	34924	125 1/2	24 1/2	25 1/4	+ 1/2	25 1/4	16 1/2	Shepard P	2300	85 1/4	5 1/4	5 1/4	-	6	400	
Dofasco p	100	135 1/4	34 1/4	34 1/4	32	30 1/4	Jannock	190673	127 1/4	25 1/2	27	+ 1/4	27 1/4	20	Norcen B	325	124	24	24	-	25 1/4	24	Sherriff	105337	111 1/2	10 1/2	10 1/2	-	10	450	
Dom Shore	15645	121 1/4	20 1/2	21	+ 3/4	21 1/4	Jannock 8	4090	115 1/4	15	15 1/2	-	15 1/4	14 1/4	Norcen 150	5025	139 1/2	37 1/2	38 1/2	-	39 1/4	26 1/4	Silvana Mn	38250	450	410	410	- 10	450	210	
D Textile	24275	114	13 1/4	14	+ 1/2	15 1/4	Jannock w	89993	115 1/4	14 1/2	15 1/4	+ 1/4	15 1/4	11 1/4	Norlex	45000	137 1/2	10	10	- 1	18 1/2	6	Silverwd A	5665	111 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/4	13 1/2	9	
Domtar	45777	129 1/4	28 1/2	28 1/2	- 1/4	29 1/4	Jorex Ltd	23000	112	33	34	+ 1	32	30	Normick P	3187	10 1/4	10	10	- 1/2	10 1/2	6	Simco Eri	13700	395	375	390	-	445	310	
Domtar pr	2030	113 1/4	13	13	14 1/4	11 1/4	Jordel	82220	112	93	106	+ 14	125	32	NCO pr	1950	116 1/2	15 1/2	15 1/2	-	17 1/4	10 1/4	Simpson S A	15287	89	8 1/2	8 1/2	+ 1/4	9 1/4	7 1/4	
Dover Ind	100	116 1/4	16 1/4	16 1/4	+ 1/4	17 1/2	Kaiser Re	127870	125 1/4	24	25 1/4	+ 1 1/4	25 1/4	15 1/2	NCO pr	220	140 1/4	40 1/4	40 1/4	-	42 1/2	38	Simpson S B	12588	88 1/2	8 1/2	8 1/2	- 1/2	9 1/4	7 1/4	
Dr Mc C A	1451	113 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/4	13 1/4	Kam Kofia	25234	115 1/4	5	5 1/2	-	5 1/2	36 1/2	Nor Ct 785p	3100	125 1/2	25	25	-	27	24 1/4	Sklar M	11820	280	266	270	-	340	265	
Dr Mc C B	242	112 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	Keeprite B	6142	114 1/4	14 1/4	14 1/4	+ 1/4	15 1/2	11 1/2	Nor Tel	6269	146	44 1/4	45 1/4	- 3/4	48 1/2	36	Skye Res	182400	158 1/2	7 1/2	8 1/2	+ 1/4	8 1/2	5 1/2	
Dunde Pal	13500	50	45	47	- 1	54	Kelsey H	3535	125 1/4	25 1/4	25 1/4	- 3/4	29 1/2	20 1/2	Nor Tcm B w	2400	122 1/2	23 1/2	23 1/2	-	27 1/2	15 1/2	Skyline H	37300	325	290	325	+ 38	340	245	
Dunraie	2267	37	35	37	36	18	Kerr Add	98522	112 1/4	11 1/4	11 1/4	+ 1/4	13 1/4	8 1/4	Northpat	138502	19 1/2	8 1/2	8 1/2	-	9 1/2	6	Slater Sil	4915	119	18	18 1/2	-	20	12 1/2	
Du Pont	1802	123 1/2	23	23 1/2	+ 3/4	23 1/2	K Anacon	68822	52	46	50	+ 4	52	18 1/2	Northid	142100	23	19 1/2	22 1/2	+ 2 1/2	25	15	Slater Steel p	212	114 1/2	14 1/2	14 1/2	-	14 1/2	14 1/2	
Dustbane	135	139 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4	8	Labatt A	130390	124 1/2	22 1/2	24 1/2	+ 2	25	20 1/2	NW Hill p	740	151	49	49	- 2	51	48 1/2	Slater B pr	450	115	15	15	- 1/2	15	14 1/2	
Dyler Ltd	300	115	14	14	- 1/4	16 1/4	Labatt A p	2298	124 1/2	23	24 1/4	+ 1/4	24 1/4	20 1/2	N Beauc	10000	43	35	43	+ 8	45	30	Slater 6 pr	150	116	6	6	+ 1/2	16	15 1/2	
Dyler L	2080	113 1/4	13 1/4	13 1/4	+ 3/4	16 1/4	Lab Min	1010	143 1/2	43	43 1/4	+ 3/4	43 1/4	38 1/2	NS Savngs	300	112 1/4	12 1/4	12 1/4	+ 1/2	14 1/2	12 1/4	Sobeys Stor	400	110 1/2	10 1/2	10 1/2	-	10 1/2	9 1/4	
Dynamar	165655	249	222	241	+ 11	249	Lacana	68315	116 1/4	6 1/4	6 1/4	+ 1/4	6 1/4	5 1/4	NS Sav 10 1/4	250	122 1/4	22 1/4	22 1/4	-	24	21 1/2	Sogepet	6400	119	115	117	- 3	135	105	
E-L Fin	10505	112 1/4	11 1/4	12 1/4	+ 7 1/4	14	Lacana w	8660	125	400	405	+ 25	450	320	Nowsock W	500	130 1/2	30	30	- 1/2	32	20 1/4	Southm	54416	128 1/2	27 1/2	27 1/2	- 1/4	28		

Change-ment net					Change-ment net					Change-ment net					Change-ment net											
Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture	Valeurs	Vente	Haut	Bas	ture		
Aaron	1300	\$7 1/8	7	7																						
Abella	15000	90	80	90	+10	Mt Sick	500	15	15	15	+2 1/2	Wstmnt	46150	725	650	720	+60	Ariz silv	2800	230	225	225	-5			
Action	25200	115	102	105	-11	Mfn Stat	24250	\$9 1/2	9	9 1/2	+ 1/8	Wharf	9000	210	200	210	+5	Armor	4500	70	65	65	-10			
Agassiz	17580	133	127	130	-3	Mtneer	19000	61	57	61	+5	Wndmil	2000	80	80	80		Ascof	14000	80	75	80	+5			
Alefa	2400	36	36	36		Mndee	3000	125	120	125	+10	Ykn Rev	3000	42	40	42	-2	Ashcrrf	2000	108	108	108	+3			
Alice Lk	8300	12	12	12		Musto E	27400	95	84	91		Yukn Gd	4000	68	65	68		Ashnla	1000	50	49	49	-1			
Amber	62500	160	155	160	+5	N Cinch	28200	173	166	170	+4	Zenore	3500	60	58	60	+2	Astra	5000	24	24	24				
Andex	4000	12	12	12		Nwst	16800	50	47 1/2	48	+ 1/2							Avinch	100	100	100	100				
Anglo Bo	33200	140	105	132	+29	N Frontr	11500	380	370	380	+5	Warrants and Rights	20800	18 1/2	-17	-17	-1	Avance	7500	76	76	76				
Arcdia	8500	22 1/2	21	21	-2	wnwhk	28000	130	118	130	+12	Befina w	4000	13 1/2	13	13 1/2	+1 1/2	Brdine	3000	87	87	87	+2			
Argo go	1300	415	400	415	+15	Nw Min	8000	105	100	100	+5	blk gt w	7500	92	85	85	-3	Bch Gld	13000	37	33	35	-1			
Arg Res	4800	290	280	290	+5	N Privtr	5000	20	19	19		Bfr wts	9500	25	21 1/2	24	+4	Belmnt	4500	70	65	65	-5			
Avino	5000	58	55	58	+1	Ni Cal	6700	\$8 1/8	8	8	- 1/8	C Svr Wt	6500	60	60	60	+5	Berkly	2300	32	32	32				
Azure	6400	94	91	92	-3	Norco	2700	173	167	173	+2	in st rs a	2000	5	5	5	+1	Bianca	21000	365	355	360	-5			
Barrier R	21300	88	83	86	+6	Norex	4500	70	65	66	-7	Jblee W	5500	10	10	10		Brican	1200	90	85	85				
Bll Mly	4500	85	70	85		Nthair	9050	445	430	440		Mid N W	7500	13	10	10	-3	Br Pac	2000	12 1/2	12 1/2	12 1/2				
Blmorl	4200	850	835	850	+20	N Hart re	22000	41	39	40	+1	NRD Wt	2500	60	60	60		Bur Gld	500	21	21	21	-1			
Benson	3500	31	30	31	+1	NS Res	18100	335	305	320	-5	Ose wt	6400	23	23	23	-5	Bute	12000	77	73	73	-2			
Befina	13500	97	95	97	+6	NW Vent	700	175	175	175		Regnc w	3000	7 1/2	7	7		Cannon	2000	30	28 1/2	30	+1			
Bison	500	50	50	50		Norwih	3000	47	47	47	+5	Rho w a	34100	45	40	44	+4	Carmc	1000	21	21	21	-2			
B Giant	17900	160	145	145	-10	NRD Mn	19400	170	160	160		Vange w	6300	16	15	15	-1	Cpnt Lk	6000	75	70	75				
Brfr Cap	22550	135	123	130	+7	Nu Engy	1800	720	700	720	-5	Wet Wt	900	56	56	56	+1	Cst Inf	6000	13	13	13				
Brent	1600	900	875	900	+15	Nuspar	12940	63	61	63	-1							Cobre	6000	31	30	30	-1			
BX Dev	140	570	570	570	+10	O'Lori	4000	31	30	31	-1	Ardiem	8000	18	18	18		Cld lk res	1100	130	130	130				
Caldnia	3000	139	130	139	-1	Omni	9050	415	395	400	-15	Auto M E	250	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4		C Reactr	1000	39	39	39				
Camro	1600	30	30	30	-1	Osec A	5700	185	180	180		Bm Rt U	4400	\$12	12	12		Con Min	2000	23	23	23	-1			
C Barr	300	425	425	425		Pac Cas	27800	130	120	130	+10	Balco	400	\$15 1/4	15 1/4	15 1/4	+ 1/8	Crescn	1000	53	53	53				
Canalta	1000	74	74	74	+3	Pac Cyp	9300	98	91	98	+5	B Montrl	1000	\$24 1/2	24 1/2	24 1/2		Cusac	16700	115	105	112	-3			
Carolin	1700	\$11	10 1/2	10 1/2	- 3/8	Pclfc Rs	1100	11	11	11		Cdn Jvln	1135	150	150	150	+10	Dallas	7000	48	40	44				
Casino	2200	43	43	43		P Acher	3500	29 1/2	25	29 1/2	- 1/2	Daon Dv	1600	\$18 1/4	17 3/4	18 1/4		Decker	1200	310	305	310	+5			
Castle	824	425	415	415		Pan Arc	8000	365	350	350	-10	Doman	2000	\$9	9	9		Doneg	2500	96	95	96	-4			
Calico R	2900	170	165	170	+5	Pegsus	8000	435	425	435		Goldle A	23000	\$6 3/8	5 3/4	6 3/8	+ 1/8	Dorado	9333	47	41	46	-1			
Charltn	17600	38	34	38	+4	Perry R	100	55	55	55		Grouse	1000	90	90	90		Dune Ml	3000	16	16	16				
Cheven	5420	485	470	470	-15	Piper	41325	680	590	675	+62	H Roach	700	410	410	410	-10	Edina	5500	70	70	70	-1			
Chrmx	1000	20	20	20		Plains P	16000	71	67	67	-3	Intrpub	100	450	450	450		El Coco	18000	300	290	295	-10			
Cima	47013	100	85	94	+12	Prince	500	30	30	30		Keg Res	2400	200	195	200		Erl rs	4167	35	35	35	-1			
Cillec	1500	15	15	15	- 1/2	Prism	3900	435	425	435		M B	400	\$26 3/8	26 3/8	26 3/8	+ 3/8	Farrah	6200	175	165	165	-9			
Colby	29660	125	122	125	+1	Pyx exp	2100	105	105	105	+8	N gest	200	155	155	155	-5	Frtn Isl	500	13	13	13				
Clonial	52200	370	335	335	-5	Qtsino	2000	30	30	30	+2	Ok Helic	400	\$12	12	12		Futura	2500	125	120	125				
Cmaplx	11400	365	345	355	+10	Pagustk	2280	450	410	425	-25	Pagur	3460	365	350	365	+25	GBX Mn	10000	10	10	10	-1			
Comwit	12500	46	43	43	-2	Ramco	15000	23	22	22	-1	Sartoga	100	\$7	7	7		Gavex	9000	27	26	27	+2			
Con Am	16000	170	155	160	-10																					
C Bound	111966	85	70	85	+13																					
Cinola	4600	340	325	340	+15																					
C Five St	200	245	245	245																						
Cns Klco	17500	22	21	21																						
C Siv Rg	15860	215	200	215	+15																					
Con Trn	21500	33	32	33																						
C Silver	200	55	5	5																						
Cop Gnt	12000	72	70	72	+2																					
Coralta	43600	250	239	245	+5																					
Cosmos	4000	40	38	40	+2																					
Coynex	2400	149	145	145																						
Cream S	8500	56	50	55	-1																					
Cree Lk	3200	350	345	350																						
Cube Re	500	36	36	36	-2																					
Dankoe	2300	480	470	470																						
Drkhak	27900	76	65	70	-1																					
David	12700	400	385	385	-15																					
Dav Kys	1500	27	27	27																						
Delta	9500	450	440	445																						
Dora Ex	4000	106	102	102	-3																					
Dual res	2800	115	110	111	-4																					
Dusty M	22500	53	50	53	+7 1/2																					
Eagle R	1000	16	16	16																						
Erly Brd	4000	27	27	27																						
Focus R	4700	\$8 1/4	7 3/4	8 1/4	+ 1/2																					
F St Jhn	700	155	150	150																						
Forum	3500	53	50	53																						
Galvstn	5200	270	265	270	-5																					
Giant Ex	4000	22	22	22	+1 1/2																					
Global	3000	30																								



## Imasco Limitée

(Suite de la page 1)

sera bientôt installée. Un équipement de climatisation et d'insonorisation rehaussera le confort des travailleurs.

### Produits Associés Imasco

Cette Division a obtenu, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1979, un volume de ventes de \$871 883 000. L'augmentation est de \$431 074 000 sur l'année précédente.



Quelques produits de Grissol, Taillefer et Unico.

lors de l'exercice précédent.

Imperial est la plus grande compagnie canadienne qui fabrique et distribue la gamme complète des produits du tabac.

Elle obtient 42 p.c. du marché canadien de la cigarette. Ses nouvelles filtres et ses nouveaux mélanges de tabac contribuent à la popularité de ses produits. Dans les ventes de cigares et de tabac de coupe fine, Imperial a augmenté sa part du marché à 40 p.c.

Pour 1979, la récolte de tabac en feuille doit produire 230 millions de livres. 100 millions de livres seront exportées au prix minimal moyen de \$1.16 la livre.

L'augmentation des ventes d'Imperial nécessite l'agrandissement de ses installations de stockage et de production. La superficie des entrepôts vient d'être portée à 783 000 pieds carrés.

Le programme quinquennal de modernisation des usines prévoit l'utilisation des nouvelles technologies. Une machinerie très rapide

### Aliments Unico

Unico commercialise plus de 175 produits alimentaires de type italien. Ces produits sont distribués principalement au Québec et en Ontario. Les ventes dans les chaînes d'épicerie ont augmenté considérablement.

### Aliments Grissol

L'expansion de cette Division nécessite l'agrandissement de ses installations. Grissol se spécialise par ses bâtonnets de pain, ses toasts Melba, sa panure et ses autres produits de pain sec. Le consommateur vient à peine d'accueillir avec satisfaction les bâtonnets Gressins proposés en trois présentations: gourmet, fines herbes et ciboulette.

Grissol fabrique aussi des soupes déshydratées connues sous la marque "Loney's".

### Viau

Les biscuits et les friandises Viau sont appréciés aux quatre coins du Québec. Viau demeure

l'un des plus grands fabricants canadiens dans ce secteur.

Les Biscuits Montmagny sont vendus en milieu rural québécois.

### Taillefer

Les pâtés, les cretons, le jambon, le saucisson de Bologne, la saucisse à hot dog, le bacon et la saucisse Taillefer ont connu une telle popularité que l'usine de Magog a dû être considérablement agrandie.

Les nouveaux produits connus sous la marque "La Varenne" ont reçus un accueil enthousiaste. Au cours de la dernière année, les ventes Taillefer ont augmenté de plus de 50% par rapport à l'année précédente.

### Shoppers Drug Mart

La chaîne comprend 333 établissements Shoppers Drug Mart et Top Drug Mart, 32 Pharmaprix et 84 comptoirs de nettoyage à sec appelés Embassy Cleaners.

Les Shoppers Drug Mart sont implantés dans toutes les régions du Canada. Dix points de vente viennent d'être installés en Floride. La réussite est telle qu'on songe à ouvrir ces établissements dans plusieurs villes américaines.

### Groupe UCS Limitée

Jadis connu sous la raison sociale de United Cigar Stores Limitée, ce Groupe UCS exploite des débits de tabac, des magasins de cadeaux et de journaux dans les hôtels, les aéroports, les centres commerciaux. Il exploite aussi des rayons de tabac dans des magasins Woolco.

Le nombre des magasins UCS est de 387 au Canada.

Aux Etats-Unis, le Groupe UCS exploite The Tinder Box International, Ltd., une chaîne qui compte 173 magasins qui vendent des produits du tabac et des cadeaux de haute qualité.

### Collegiate/Arlington Sports

Arlington comprend 25 magasins d'articles de sports établis du Québec à la Colombie-Britannique. Les résultats sont excellents. D'autres points de ventes seront établis au cours de 1980.

### La croissance

Imasco Ltée connaît une croissance enviable.

En 1969, les revenus du Groupe étaient de \$512 millions. En 1979, ils s'élèvent à \$1 161 millions.

Le bénéfice net de 1969 se chiffrait à \$12,3 millions à comparer à \$57,7 millions en 1979.

Le dividende par action ordinaire était de \$0.80 en 1969; il est porté à \$1.64 en 1979.

L'actif a plus que doublé; il est passé de \$167,8 millions à \$386,4 millions.

Les détenteurs d'actions ordinaires s'élèvent en 1979 à 280 491, en comparaison de 113 421, il y a dix ans.

